

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 21/12/2022



ID : 017-211703004-20221212-DCM121222_3AA-DE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Communauté d'Agglomération
de La Rochelle

2021



INTRODUCTION 4

- › Une année marquée par la crise sanitaire 4
- › Une année de grandes réalisations 6
- › 2021 en un clin d'œil 8
- › Carte et chiffres clés 10
- › Les grands projets d'aménagement 12

I | UNE AGGLO ENGAGÉE 14

« La Rochelle Territoire Zéro Carbone »,
un modèle partagé de développement durable 16

1 | CRÉATIVE 20

- › L'emploi et le développement économique 22
- › L'enseignement supérieur et la recherche 27

2 | SOLIDAIRE 28

- › Le logement et l'habitat 30
- › La cohésion sociale et la politique de la ville 32
- › L'économie sociale et solidaire 34
- › L'accompagnement vers l'emploi 36
- › L'égalité femmes-hommes 37
- › Les équipements culturels et la culture pour tous 38
- › Les piscines communautaires 42

3 | SOBRE ET DURABLE 44

- › Les mobilités 46
- › L'aménagement 49
- › La transition énergétique et l'écologie 52
- › La réduction, le tri et la valorisation des déchets 54
- › Les eaux 56
- › L'assainissement des eaux usées 58

II | LA VIE DE L'AGGLO 60

- › Les compétences 62
- › La gouvernance 64
- › Les élu(e)s 66
- › Un nouvel organigramme 70

III | DES MOYENS POUR AGIR 72

- › Les finances et le bilan financier 74
- › Les réalisations budgétaires 76
- › Les services ressources et la mutualisation 78
- › L'accompagnement des communes et les coopérations locales 80
- › Les ressources humaines 82
- › Les coopérations territoriales 84
- › La communication 86

IV | L'ACTION DE L'AGGLO DANS LES COMMUNES 88

ANNEXE 128

- › Le bilan social 130

La réalisation de ce Rapport d'activités répond à l'obligation légale du 12 juillet 1999 (Article L5211-39 du Code Général des Collectivités) qui demande au Président de l'EPCI d'adresser annuellement avant le 30 septembre au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la Communauté d'Agglomération.



Un territoire au rendez-vous des défis

« **P**our la deuxième année consécutive, l'épidémie de COVID-19 a impacté nos vies et l'activité économique. Afin d'atténuer les conséquences de cette crise sanitaire inédite, il nous a fallu nous adapter et imaginer de nouveaux dispositifs de soutien aux entreprises, à l'emploi et aux étudiants. Malgré un contexte incertain et complexe, notre Communauté d'Agglomération est restée mobilisée et des projets d'envergure ont pu se concrétiser. Ils contribueront à adapter, protéger et développer durablement notre territoire.

Les effets du dérèglement climatique sont désormais bien visibles. En témoignent la sécheresse et les épisodes caniculaires que nous avons connus au cours de l'été 2022. Face à ces changements, notre objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2040 prend encore davantage de sens. Cette ambition, qui structure nos politiques publiques, s'est traduite en 2021 par de nouveaux services et équipements qui participeront à la diminution des consommations d'énergie et à la préservation de notre environnement.

« Créatif » pour trouver des solutions nouvelles aux défis présents et à venir ;

« Solidaire » en faisant plus pour celles et ceux qui ont moins ;

« Sobre » en encourageant et en conduisant les nécessaires transitions ;

« Coopératif » en renforçant la cohésion au sein du bloc communal et les partenariats locaux et internationaux.

Plus que jamais, notre territoire a su, en 2021, donner corps à ces quatre piliers qui fondent notre Projet d'Agglomération, en faisant preuve de pragmatisme et d'agilité, aussi bien dans les services rendus à la population, que dans son fonctionnement interne.

Je ne peux évidemment conclure sans vous remercier chaleureusement, élus et agents, hommes et femmes, pour votre mobilisation et votre implication au service de notre territoire et de ses habitants. Cette année encore, nous pouvons être fiers du travail accompli ».



Jean-François FOUNTAINE

Président de la Communauté d'Agglomération
Maire de La Rochelle

SPÉCIAL
COVID-19

Une 2^{ème} année marquée par la crise sanitaire

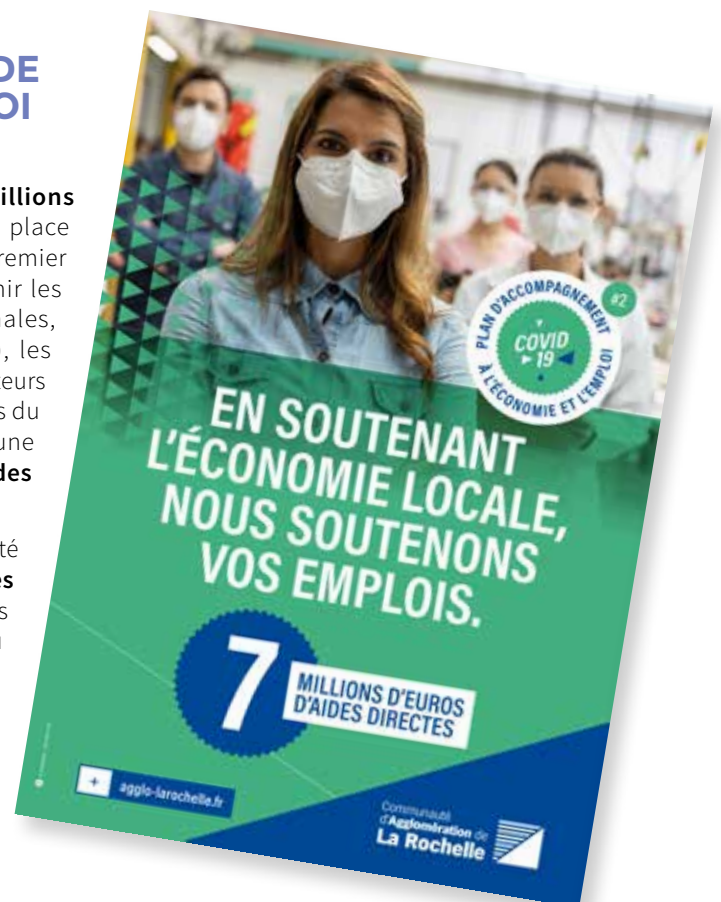
À LA SUITE DU SECOND CONFINEMENT DE L'AUTOMNE 2020, L'AGGLO A PRIS DE NOUVELLES MESURES POUR ATTÉNUER LES EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES ENTREPRISES, L'EMPLOI ET LES ÉTUDIANTS. ELLE A AUSSI ORGANISÉ LA CAMPAGNE DE VACCINATION ANTI-COVID DÈS LE MOIS DE JANVIER 2021.

L'AGGLO ADOPTE UN SECOND PLAN DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE ET À L'EMPLOI

Ce nouveau plan d'accompagnement, de près de 7 millions d'euros, prend le relais des dispositifs d'urgence mis en place au printemps 2020 pour faire face aux conséquences du premier confinement. Ce second train de mesures a permis de soutenir les structures non couvertes par des aides nationales ou régionales, les entreprises naissantes, les TPE (très petites entreprises), les établissements fermés administrativement, les entreprises des secteurs du tourisme et de l'événementiel et les associations employeuses du secteur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). En parallèle, une enveloppe de 230 000 € a été débloquée pour attribuer **des aides financières aux étudiants** via les CCAS des 28 communes.

Au-delà de la crise sanitaire, c'est aussi l'avenir que l'Agglo a souhaité anticiper en **soutenant financièrement la création d'entreprises dans ses filières d'activités prioritaires***, ainsi que les projets d'entreprises qui contribuent **à la transition écologique du territoire vers le zéro carbone**.

* Agroalimentaire-santé, numérique, nautisme, industrie, éco-activités, tourisme, pêche-conchyliculture, agriculture et circuits courts, économie sociale et solidaire.





UNE BAISSÉ HISTORIQUE DU TAUX DE CHÔMAGE MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE

L'important **soutien financier** apporté par l'Agglo aux entreprises, associé aux actions menées dans le cadre de la démarche partenariale locale des « **Assises de l'Emploi** », ont contribué à **atténuer l'impact des restrictions sanitaires sur l'économie et l'emploi**. Au 4^{ème} trimestre 2021, le taux de chômage a atteint un score historiquement bas en passant sous la barre des 7% (6,9%), en-dessous du niveau national (7,4%), contre 11% au 2^{ème} trimestre 2015. **Le nombre d'emplois salariés a augmenté de plus de 9 000**, passant de 60 238 au 1^{er} trimestre 2015 à 69 291 au 4^{ème} trimestre 2021.

14 000 intentions d'embauche étaient déclarées par les entreprises pour l'année 2021 sur le bassin d'emploi de La Rochelle et **près de 3 000 postes** proposés sur la page dédiée du site de l'Agglo : emploi.agglo-larochelle.fr

UNE VACCINATION DE GRANDE AMPLEUR AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Les services de l'État ont confié la gestion des centres de vaccination aux collectivités locales. **L'Agglo et la Ville de La Rochelle ont assuré la mise en place et la coordination de la campagne avec l'appui des professionnels de santé.**

3 Centres de vaccination ont été ouverts au Centre, au Sud et au Nord de l'Agglo : dès le mois de janvier 2021 à l'Espace Encan à La Rochelle et à Châtelailon-Plage puis en mars à Nieul-sur-Mer. En octobre, afin de faciliter la vaccination des habitants des quartiers de la politique de la ville, un centre a été ouvert à Mireuil et un partenariat avec un laboratoire a permis une montée en puissance du nombre d'injections à Villeneuve-les-Salines.

Des **moyens exceptionnels ont été mobilisés par les collectivités** (humains, médicaux, administratifs et matériels) dans le cadre de la campagne de vaccination anti-COVID, pour un total de 1,72 M€.

243 499 injections ont été réalisées sur le territoire de l'Agglo de janvier à décembre 2021 :

- › Centre Espace Encan = 169 743,
- › SDIS Espace Encan = 19 404,
- › Centre de Châtelailon-Plage = 28 977,
- › Centre de Nieul-sur-Mer = 12 487,
- › Centre de Mireuil = 11 098,
- › Centre de Villeneuve-les-Salines = 1 790.

Au plus fort de la campagne, durant les mois de juillet et août, tout un réseau de volontaires a été mobilisé :

- › 2 agents de la direction Santé Publique et Accessibilité de la Ville de La Rochelle à temps plein,
- › 300 professionnels de santé paramédicaux et des laboratoires,
- › 200 médecins libéraux, salariés ou retraités,
- › environ 50 étudiants en médecine et en soins infirmiers,
- › plus de 20 agents administratifs,
- › des salariés de l'Espace Encan,
- › des bénévoles de la SNSM (Société Nationale des Sauveteurs en Mer).





Une année de grandes réalisations

MALGRÉ LA PERSISTANCE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 ET SON IMPACT SUR LA CONDUITE DES PROJETS, DES AMÉNAGEMENTS, INITIATIVES ET SERVICES DE PREMIER PLAN SE SONT CONCRÉTISÉS DURANT L'ANNÉE 2021. CES RÉALISATIONS PERMETTENT AU TERRITOIRE DE S'ADAPTER ET D'ANTICIPER L'AVENIR AVEC RESPONSABILITÉ ET SOBRIÉTÉ.

UNE NOUVELLE ENTRÉE DE VILLE INTÉGRÉE À L'ENVIRONNEMENT

Cinquante ans après avoir été imaginée pour la première fois, **l'avenue Simone Veil crée une nouvelle entrée vers La Rochelle depuis la RN 137**, permettant de limiter le trafic de transit dans les centres d'Aytré et de La Rochelle et la circulation sur les boulevards Sautel et Jean-Paul Sartre. **Conçue de manière à s'insérer au mieux dans le paysage et préserver les zones humides environnantes**, elle est dotée d'un système de noues pour recueillir les eaux pluviales captées au niveau des voiries et assurer une infiltration optimale. L'éclairage est réduit à son strict minimum, aux intersections et le long **des nouveaux cheminements piétons et cyclables**, afin de respecter le rythme naturel de la faune et de la flore.

UN SERVICE GRATUIT FACILITE LES PROJETS PRIVÉS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Isolation des combles ou du plancher, bardage, changement de système de chauffage, pose de double-vitrage, remplacement de la ventilation, travaux d'étanchéité... de nombreuses solutions techniques existent pour rénover les logements. Espace d'accueil et de conseil, **la Plateforme Rochelaise de Rénovation Énergétique (PRRE) a ouvert ses portes** en juin, avenue du Général de Gaulle à La Rochelle. Mis en place par l'Agglo, **ce service neutre et gratuit est destiné aux propriétaires occupants et bailleurs** du territoire souhaitant réaliser des **travaux de rénovation énergétique**. La PRRE est un dispositif du programme « La Rochelle Territoire Zéro Carbone ».



UN QUARTIER ROCHELAIS PROTÉGÉ DES SUBMERSIONS MARINES

Débutés en novembre 2019, **les travaux du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de Port-Neuf se sont terminés à l'été 2021**. Ils ont permis de réaliser de nouveaux ouvrages tout le long de la côte (enrochements, murets) pour **protéger le quartier d'une submersion marine supérieure de 20 cm à celle atteinte par Xynthia**. Ces aménagements, intégrés dans l'espace urbain, ont été l'occasion **de repenser et d'embellir l'espace public avec de nouveaux cheminements piétons et cyclables**. Plusieurs belvédères aménagés sur la promenade offrent une vue imprenable sur la baie.

LA GESTION DES DÉCHETS ENTRE DANS UNE NOUVELLE ÈRE

Le premier Centre de valorisation des déchets « nouvelle génération » de l'Agglo a ouvert à Périgny en janvier 2021 en remplacement des anciennes déchèteries de Périgny, Puilboreau, Aytré et La Rochelle Rompsay. Situé dans le parc d'activités, cet équipement « Centre » est facilement accessible depuis la RN137. Respectueux de l'environnement, conforme aux normes réglementaires actuelles, plus pratique, moderne et accessible, **il fait entrer le territoire dans une nouvelle ère de gestion des déchets** en permettant de mieux trier, de mieux valoriser et de réduire la part des déchets non recyclables.

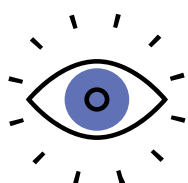


UNE RECYCLERIE POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS ET CONSOMMER PLUS DURABLE

Depuis fin mai 2021, à Aytré, **la recyclerie La Belle Affaire récupère les objets déposés par les usagers, en déchèterie ou directement sur place, pour leur donner une seconde vie**. Nettoyés, réparés ou transformés, ils sont ensuite revendus à petits prix à la boutique attenante au hangar de stockage. Ce qui n'est pas réutilisable est envoyé dans les filières de recyclage ou d'élimination. La Belle Affaire propose également des activités de sensibilisation et de réparation/customisation pour les habitants. **Elle est gérée par l'association ESC 17 (Économie Sociale et Circulaire en Charente-Maritime)** dans le cadre d'un marché d'insertion.

UNE COOPÉRATIVE CARBONE POUR FINANÇER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Outil innovant de financement et d'accompagnement de **projets de réduction des gaz à effet de serre, de séquestration du carbone et d'économies d'énergie**, la Coopérative Carbone a officialisé son lancement le 4 mai. Grâce à ses métiers en ingénierie carbone et financière, la structure conseille et met en relation les porteurs de projet de transition énergétique et écologique du territoire et les contributeurs financiers (collectivités, citoyens, entreprises, associations).



2021 en un clin d'œil

Un second plan de soutien à l'économie, à l'emploi, à l'ESS et au tourisme

De nouvelles aides financières sont votées pour atténuer les effets de la crise sanitaire du COVID-19 sur l'activité économique et l'emploi. L'élargissement de certains critères d'éligibilité et la constitution de nouveaux fonds orientent le soutien pour accompagner la sortie de crise et le rebond durable de l'économie locale.



La vaccination anti-COVID coordonnée à l'échelle de l'Agglo

Dès le mois de janvier, l'Agglo et la Ville de La Rochelle mettent en place et coordonnent la campagne de vaccination anti-COVID. Plus de 500 professionnels de santé et paramédicaux du territoire, ainsi que du personnel administratif, sont mobilisés au sein des quatre centres de l'Espace Encan et de Mireuil à La Rochelle, de Châtaillon-Plage et de Nieul-sur-Mer.



Adoption d'un « Pacte de Gouvernance » entre l'Agglo et ses communes

Afin de mieux associer les élus municipaux au fonctionnement intercommunal, un « Pacte de Gouvernance » est scellé entre l'Agglo et ses 28 communes membres. Par ce contrat, l'Agglo s'engage à améliorer le fonctionnement de ses instances et la transparence des décisions et à favoriser la participation, la coopération et la mutualisation.



Une mutualisation des ressources pour mieux fonctionner

La mise en commun des ressources humaines entre l'Agglo et la Ville de La Rochelle se poursuit dans une logique d'optimisation des moyens et d'amélioration du service. Une convergence s'opère en 2021 entre les deux services « Administration générale » et entre les Directions générales, sur la base d'un nouveau Projet d'administration partagé.



Une distribution de l'eau publique sur tout le territoire

L'Agglo exerce directement la compétence « distribution d'eau » à la place de ses communes membres. Ce transfert entraîne la transformation de la Régie municipale de la Ville de La Rochelle en Régie communautaire et donne à l'Agglo les moyens d'une gestion harmonisée, sécurisée et durable de tout le cycle de l'eau sur son territoire.



Le Lab' de l'Emploi remet le pied à l'étrier des chômeurs

À travers l'expérimentation « Lab' de l'emploi », imaginée dans le cadre des « Assises de l'Emploi », l'Agglo, ses communes membres et d'autres structures publiques locales recrutent, forment et préparent pendant un an les chômeurs de longue durée à revenir sur le marché du travail, accompagnés par le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi).



Des mesures d'urgence et pérennes pour le logement étudiant

L'Agglo prend des mesures, en concertation avec les établissements d'enseignement supérieur, les acteurs sociaux et ceux du logement, pour remédier à la carence de logements étudiants sur son territoire. La réorientation de l'offre de meublés touristiques, la colocation et une offre temporaire font partie des solutions à mettre en œuvre à la rentrée 2022.



Soutien renforcé aux liaisons cyclables entre les communes

Un nouveau fonds de concours correspondant à 50% du montant des projets (acquisitions foncières comprises) vient renforcer le soutien financier de l'Agglo aux communes pour la réalisation de liaisons cyclables de « maillage ». Ces voies permettent de relier des communes entre elles ou avec des hameaux.



L'avenue Simone Veil crée une nouvelle entrée de ville

L'avenue Simone Veil ouvre à la circulation après deux ans et demi de travaux. Elle a vocation à apaiser le transit automobile au cœur d'Aytré et à soulager l'avenue Jean-Paul Sartre (Villeneuve-les-Salines) ainsi que le boulevard Sautel à La Rochelle. Le projet s'accompagne de la réalisation de plus de 4 kilomètres de liaisons cyclables et piétonnes.



La valorisation des déchets entre dans une nouvelle ère

Plus performant et pratique, sécurisé et doté de nouvelles filières de valorisation, le premier centre de valorisation des déchets ouvre ses portes à Périgny et les travaux démarrent à Laleu pour le 2^{ème}. En parallèle, à Aytré, la recyclerie « La Belle Affaire » collecte et valorise les objets déposés dans les zones de réemploi des déchèteries et sur son site.



Ouverture de la Plateforme Rochelaise de Rénovation Énergétique

La Plateforme Rochelaise de Rénovation Énergétique accompagne les propriétaires, locataires et bailleurs dans leurs projets de rénovation énergétique, afin d'accélérer la réduction des consommations d'énergie sur le territoire. Quatre permanences de proximité sont également proposées à Périgny, Saint-Vivien, Saint-Médard-d'Aunis et Saint-Xandre.

Le quartier de Port-Neuf protégé des submersions

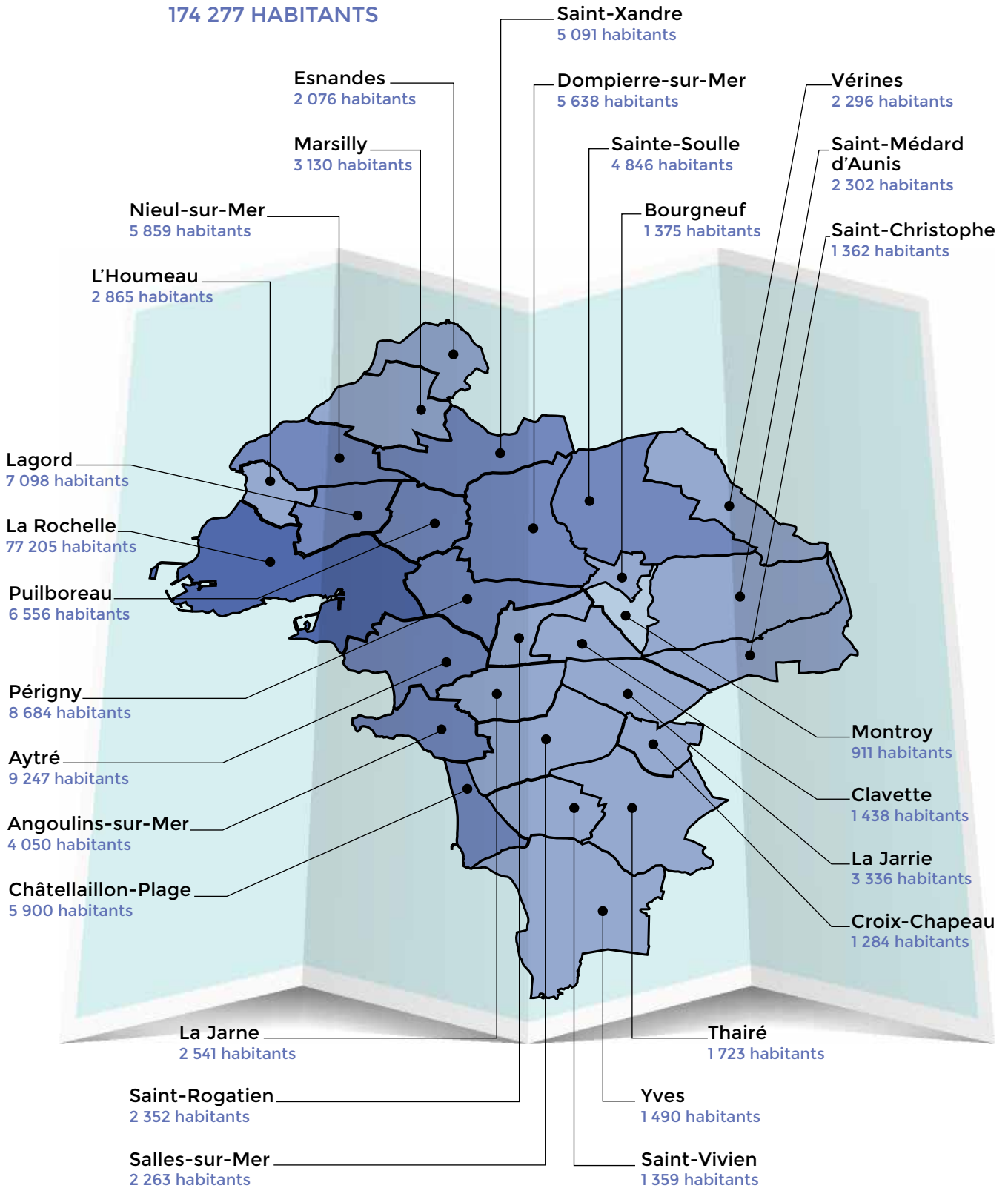
À Port-Neuf (La Rochelle), les travaux de protection du littoral du « Programme d'Actions de Prévention des Inondations » (PAPI) s'achèvent. La réalisation des ouvrages de défense (nouveaux enrochements, murets, canal d'évacuation de l'eau) s'accompagne d'un réaménagement de l'espace public avec de nouveaux cheminements piétons et cyclables.





Carte de la Communauté d'Agglomération

174 277 HABITANTS



Source : INSEE/Recensement de la population 2019. Population municipale 2021.

L'AGGLO EN CHIFFRES



28
communes sur
un territoire de 327 km²

1^{er}
territoire
littoral « zéro carbone »
d'ici 2040 : c'est l'objectif de
l'Agglo et de ses partenaires



82
élus
communautaires



174 277
habitants



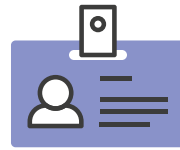
5^e agglo
par sa population de
la région Nouvelle-Aquitaine



+ 23 000
habitants attendus
pour 2040



17 236
entreprises
(source INSEE RP 2017)



76 596
emplois
(source INSEE SIRENE 2017)



1 000 ha
de parcs d'activités



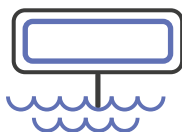
15 000
étudiants



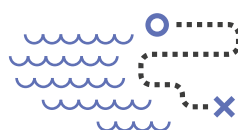
22 300 ha
de terres agricoles



1 200
logements environ
produits par an



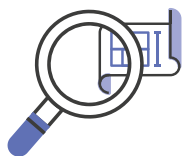
9
communes
littorales



70 km
de côtes



6 000 ha
reconnus pour
leur intérêt écologique
(près de 20% du territoire)



Focus sur les projets d'aménagement en cours*

BOULEVARD SAUTEL

Aménagement d'une voie bus en site propre, sécurisation des cheminements piétons et vélos, création d'espaces publics destinés à favoriser le lien social (place, aire de jeux...), de la place pour la nature... Ce projet fera évoluer l'offre de logements, les services et équipements, les commerces. Des aménagements expérimentaux ont été réalisés de janvier à juin 2021 pour améliorer la sécurité et donner plus d'espaces aux mobilités douces, avec notamment la création d'une voie bus en site propre sur l'ensemble du boulevard.

› Reprise de la concertation en 2023.

QUARTIER PRIEURÉ-LAFOND

La libération de terrains suite au déplacement du Centre de Formation d'Apprentis (CFA) à Atlantech® conduit à repenser toute l'organisation du quartier (espaces publics, place des commerces, nouveaux logements) et l'articulation avec l'avenue du 11 Novembre et la rue Marius Lacroix. Le patrimoine bâti (Château) et naturel (cours d'eau du Lafond) sera valorisé.

› Reprise de la concertation en 2023.

PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE LA GARE

L'environnement de la Gare de La Rochelle évolue. Un pôle d'échanges multimodal permettra la connexion des différents modes de déplacement et un accès à la gare facilité. Le projet est une requalification urbaine comprenant la construction d'une passerelle piétonne reliant le quartier de Tasdon au centre-ville de La Rochelle.

› Inauguration en novembre 2022.

QUARTIER JOFFRE-ROMPSAY

Le projet d'aménagement du quartier Joffre-Rompsay prévoit le réaménagement des espaces publics pour favoriser les déplacements doux sur les berges du canal.

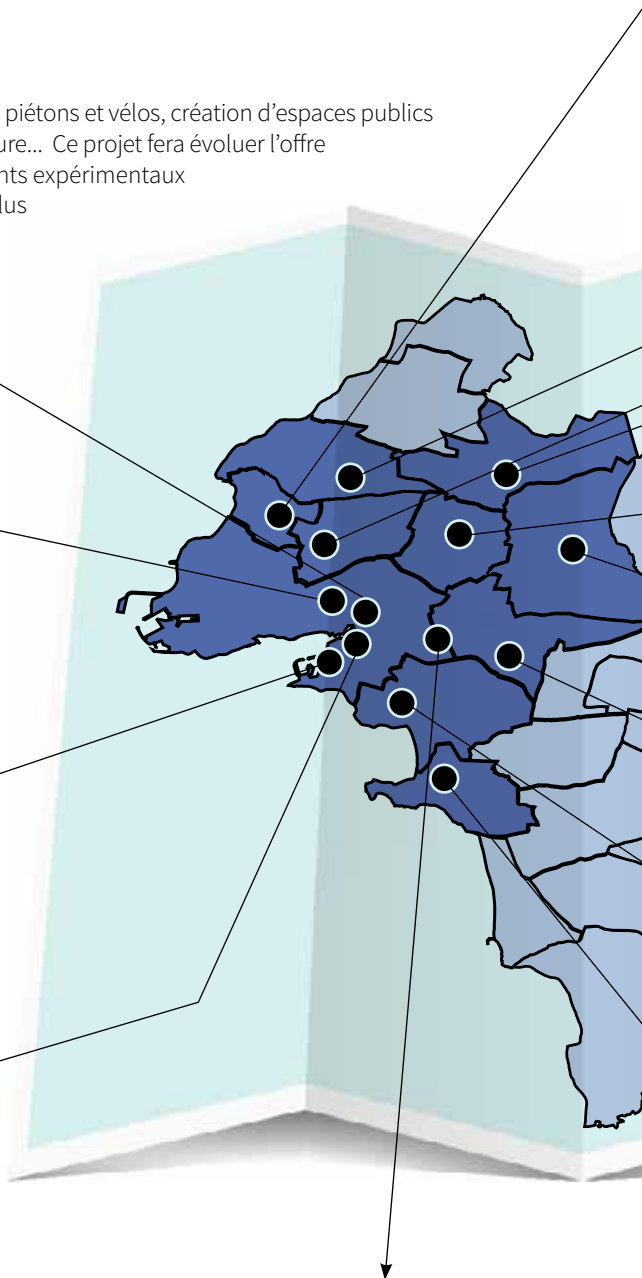
› Organisation d'une réunion d'information aux riverains en 2021. Aménagement d'une voie cyclable rue de Périgny en 2022.

PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE VILLENEUVE-LES-SALINES

À Villeneuve-les-Salines, une requalification d'envergure a démarré dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain (PRU).

Elle prévoit la rénovation des logements et la diversification des types d'habitat, la réorganisation des équipements de proximité, le réaménagement des espaces publics et des abords des lacs.

› Début des travaux de l'école Lavoisier en 2021. 4 des 5 déconstructions d'immeubles achevées d'ici à fin 2022.



* Liste non exhaustive.

ÉCO-QUARTIER DE L'HOUMEAU

Un éco-quartier de 450 logements sur 19 hectares, dont 25 % en locatif social et 10 % minimum en accession abordable (en dessous du prix du marché), répartis en lots à bâtir, maisons individuelles groupées et collectifs.

› Poursuite des travaux en 2021.

QUARTIER ÉCO-RESPONSABLE DE CHAMP PINSON À NIEUL-SUR-MER

Il fera la part belle aux mobilités douces, à la qualité de l'habitat (400 logements dont 40 % en locatif social, 20 % en accession abordable, le reste en marché libre), à la préservation de la biodiversité et des ressources.

› La concertation se poursuit avec différents temps d'échanges et ateliers organisés en 2021 et 2022.

PARC BAS CARBONE ATLANTECH® À LAGORD

Entièrement conçu et exploité « bas-carbone », c'est un quartier unique en Europe qui mêle habitat, activités économiques, recherche et formation. Il accueille des entreprises innovantes dans le domaine de l'éco-efficacité énergétique et de la réhabilitation des bâtiments, des organismes de recherche et de formation ainsi que des logements et services.

› Livraison des premiers immeubles en mai a2022.

FIEF DES DOMPIERRES À SAINT-XANDRE

Entre 450 et 500 logements sont prévus sur cet espace de 24 hectares qui fait la part belle aux espaces naturels bordés de voies piétonnes et de pistes cyclables.

› Poursuite des travaux et concertation sur la dernière tranche de logements en 2022.

ILÔT DU CHÂTEAU RÉPUBLIQUE À PUILBOREAU

La commune de Puilboreau, l'Agglo et la société Médiatim promotion préparent la transformation du site. Ce projet prévoit la construction de 170 logements et la réhabilitation de la maison de maître dite « Le Château », avec une recherche de performances énergétiques, thermiques et écologiques. Une réflexion est en cours sur la faisabilité d'implantation d'une ferme urbaine.

› Opération accompagnée par l'Agglo en urbanisme négocié.

ZAC DE LA GARE À DOMPIERRE-SUR-MER

La Zone d'Aménagement Concerté de la Gare prévoit la création d'un parc urbain de 7 hectares et la réalisation de 610 logements dont 40% en locatif social.

› Temps d'échange avec les habitants sur le parc urbain en 2022-2023.

FIEF DE BEAUVAIS À PÉRIGNY

Sur près de 20 hectares, à l'Est de Périgny, le secteur du « Fief de Beauvais » sera aménagé pour répondre à la forte demande en logements sur la commune, avec l'ambition de construire un « morceau de ville » créatif, solidaire et durable en concertation avec les habitants.

› Opération accompagnée par l'Agglo en urbanisme négocié.

ÉCO-QUARTIER DES CINQ QUARTIERS À ANGOULINS

Environ 150 logements sont envisagés ici dont 40 % de logements sociaux et 20 % de logements en accession abordable, des espaces partagés en synergie avec la ferme attenante, des cheminements doux jusqu'au centre-bourg.

› Opération accompagnée par l'Agglo en urbanisme négocié.

ÉCO-QUARTIER DE BONGRAINE À AYTRÉ

Un projet à la fois environnemental, social et solidaire sur 35 hectares. L'éco-quartier comprendra 800 logements diversifiés, des commerces, des services de proximité et un tiers-lieu implanté en lisière d'un vaste parc paysager.

› Reprise de la concertation avec l'aménageur en 2021. De nombreux temps de concertation (ateliers thématiques, animations...) organisés en 2021 et 2022.

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 21/12/2022

SLO

ID : 017-211703004-20221212-DCM121222_3AA-DE



I

UNE AGGLO ENGAGÉE



À travers la démarche « La Rochelle territoire Zéro carbone », l'Agglo s'est engagée à atteindre la neutralité carbone sur son territoire d'ici 2040. Cet objectif, partagé avec les acteurs socio-économiques et les citoyens, constitue la feuille de route d'un nouveau modèle de développement durable répliquable.



I UNE AGGLO
ENGAGÉE



160

parties-prenantes

mobilisées pour l'élaboration
des deux nouveaux axes de
travail agriculture et tourisme.



Près de

100 actions

proposées dans l'axe « Transition
agro-écologique et alimentaire ».



10 600 tonnes

de potentiel de séquestration de
CO₂ pour les projets accompagnés
par la Coopérative carbone.

« La Rochelle Territoire Zéro Carbone », un modèle partagé de développement durable

LE PROJET « LA ROCHELLE TERRITOIRE ZÉRO CARBONE » (LRTZC) GÉNÈRE UNE DYNAMIQUE VERTUEUSE DANS LAQUELLE DES INITIATIVES INNOVANTES ET CONCRÈTES SE MULTIPLIENT ET SE COMPLÈTENT, ENTRAÎNANT DANS LEUR SILLAGE DE NOUVELLES IDÉES PORTÉES PAR DES ACTEURS DE PLUS EN PLUS NOMBREUX.

LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE DEVIENT UN NOUVEL AXE DE TRAVAIL

Après une année de préfiguration, plus de 60 acteurs interrogés et une centaine de propositions analysées, **le nouvel axe « Transition agro-écologique et alimentaire » du projet « La Rochelle Territoire Zéro Carbone » a été validé fin 2021.** Il est piloté par la Chambre d'Agriculture. Ce nouvel axe d'action doit permettre **d'accompagner la filière agricole dans sa transition écologique**, en travaillant sur **4 thématiques** :

- › l'intégration de la gestion du carbone dans les pratiques,
- › l'augmentation de la résilience alimentaire,
- › l'économie, la maîtrise et la production de l'énergie,

› la mise en place des outils du changement (pour le financement de la transition notamment).

Le **Projet Alimentaire de Territoire (PAT)**, en cours d'élaboration (lire p.53) vient compléter cet axe de travail à **l'échelle plus large du SCoT Aunis** (Agglo de La Rochelle, communautés de communes Aunis Sud et Aunis Atlantique) **et de l'Île de Ré.** Il proposera des mesures concrètes pour produire en respectant la qualité de l'air, des eaux et des sols ; préserver la santé des « mangeurs » par une alimentation saine et locale ; garantir une juste rémunération aux agriculteurs.



LANCEMENT OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE CARBONE

La Coopérative Carbone a officialisé sa création le 4 mai 2021. **L'Agglo de La Rochelle en est l'un des membres fondateurs.** Cet outil de financement et d'accompagnement de projets de transition écologique, pionnier en Europe, assure la **liaison entre des porteurs de projets bas-carbone et des contributeurs publics ou privés.**

La Coopérative Carbone est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif : **tout acteur socio-économique, institutionnel ou citoyen, peut participer à son organisation en devenant sociétaire.** Elle fournit une expertise technique et financière, et un accompagnement dans les démarches de certification ou de labellisation. Elle assure aussi l'évaluation des projets et le **suivi de leur impact environnemental réel à l'échelle territoriale.**

LE COMITÉ CITOYEN « LA ROCHELLE TERRITOIRE ZÉRO CARBONE » FAIT SES PREMIERS PAS

L'appel à la population pour constituer ce conseil représentatif citoyen a rencontré un vif succès. 30 habitants (15 femmes et 15 hommes) ont été tirés au sort sur les 256 volontaires qui avaient posé leur candidature.

Le Comité a pour but **d'assurer la représentation des citoyens dans la gouvernance du projet.** Il siège aux côtés des membres fondateurs du programme (Ville de La Rochelle, Communauté d'Agglomération, Grand Port Maritime, l'Association Atlantech et La Rochelle Université). Indépendant, il a pour mission d'apporter son expertise sur les actions portées par les partenaires, de donner des avis sur sollicitation des autres instances du projet et d'être force de proposition.

L'animation est assurée par l'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (Ifrée). La **première réunion du Comité Citoyen s'est déroulée le 2 octobre 2021 au Musée Maritime à La Rochelle.** Les membres ont pu se rencontrer et échanger avec le Comité de pilotage et l'équipe projet LRTZC. La réunion suivante a quant à elle permis de constituer les règles de communication et de fonctionnement préparant ainsi l'instance à répondre à sa première saisine à la rentrée 2022 concernant le plan d'actions lié à la transition agro-écologique du territoire.

UNE PREMIÈRE ÉVALUATION « CLIMAT » DU BUDGET, TESTÉE MAIS PAS APPROUVÉE

L'Agglo a utilisé la **méthode d'évaluation développée par le think tank I4CE** pour qualifier les impacts sur le climat de chacune de ses dépenses. Cette démarche devait permettre **d'évaluer la cohérence des dépenses avec les objectifs climatiques** du territoire et **d'analyser les marges de manœuvre**, pour réorienter les dépenses le cas échéant.

Chaque ligne budgétaire a été passée au crible selon 3 catégories : « neutre », « favorable », « défavorable » pour le climat. Cette évaluation a été réalisée pour l'année 2020 sur les trois plus gros budgets de l'Agglo : le budget principal (119 M€), le budget Mobilité Transports (38 M€) et le budget Déchets (36 M€).

Malgré **des résultats encourageants** (moins de 5% des dépenses sont défavorables), la **methodologie s'avère trop lourde à mettre en place** pour en faire un outil d'aide à la décision pour les élus. **Elle ne sera donc pas systématisée** mais une réflexion sur une adaptation est en cours, avec pour objectif la réalisation d'un budget carbone-climat sur le modèle de la ville d'Oslo (Norvège).



215 MWh

(mégawatt-heure) produits par les ombrières du parc Atlantech, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 50 foyers.



45 000 €

de subventions

attribués dans le cadre de l'appel à projets Acteurs de la Transition.

À ATLANTECH, L'ÉNERGIE SOLAIRE ALIMENTE LES BÂTIMENTS ET LES VÉHICULES

Sur le parc Atlantech de Lagord, **1 579 m² de panneaux photovoltaïques** captent l'énergie du soleil et l'injectent dans un réseau local qui couvre une part de la consommation électrique des bâtiments et des usagers. Le système est associé à **un électrolyseur qui transforme l'électricité non consommée en hydrogène**. Stocké dans des bonbonnes, l'hydrogène sera bientôt disponible à la pompe pour des véhicules compatibles. **Les boucles énergétiques comme celle d'Atlantech ont vocation à être reproduites sur d'autres secteurs de l'Agglo.**

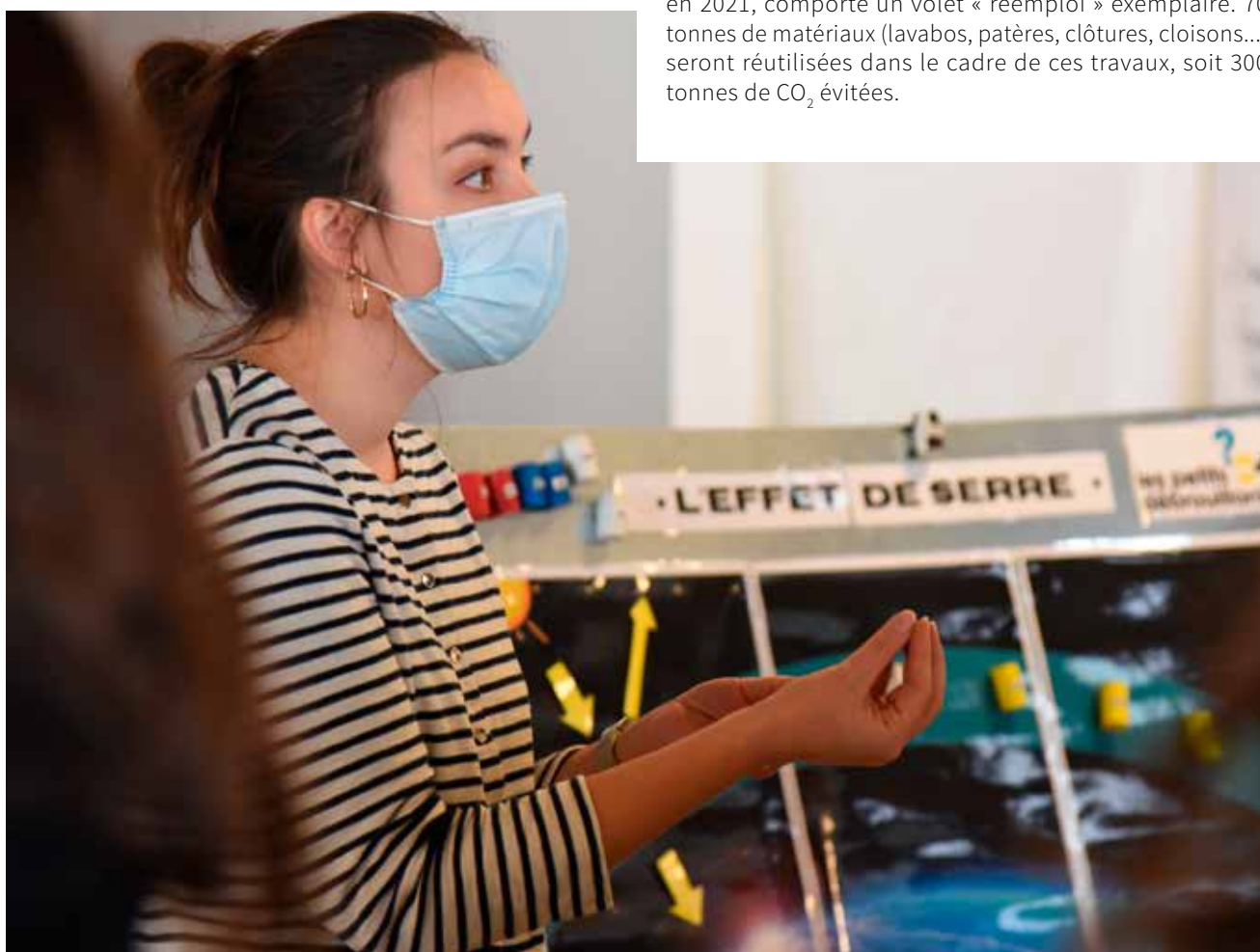
L'AGGLO POSE LES BASES D'UN « TOURISME DURABLE »

Entre juin et décembre 2021, une **cinquantaine de professionnels du secteur touristique** (restauration, hébergement, événementiel...) ont été consultés pour élaborer **un plan d'actions pour un tourisme durable**. Trois axes d'évolution ont été définis :

- › **la restauration** : réduction des déchets, limite du gaspillage alimentaire, développement de l'alimentation locale, de qualité et bas carbone, ancrage dans les territoires... ;
- › **les hébergements touristiques** : maîtrise des consommations d'eau et d'énergie, assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation énergétique, amélioration du confort, développement des énergies renouvelables... ;
- › **les événements** : organisation éco-responsable, vecteurs de communication.

SOUTIEN AUX INITIATIVES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE FAVORISANT LES TRANSITIONS

Pour accompagner la transformation du territoire et la mobilisation de ses forces vives, l'Agglo a renouvelé son appel à projets « Acteurs de la transition ». Par ce biais, elle soutient financièrement des **initiatives d'associations ou de collectifs de citoyens qui apportent des réponses concrètes, à court terme, aux enjeux de transition énergétique, écologique et sociale**. Parmi les 12 dossiers déposés lors de la seconde édition, 7 structures ont été sélectionnées, pour un montant total de 44 680 €.



LE QUARTIER DE VILLENEUVE-LES-SALINES LIMITE SES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Neuf zones pilotes « LRTZC » ont été identifiées afin de pouvoir **mesurer les effets concrets de l'approche « zéro carbone »**. Le quartier prioritaire de **Villeneuve-les-Salines à La Rochelle** en fait partie. Les **rénovations énergétiques des logements sociaux**, actuellement réalisées dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain, éviteront à terme l'émission de 1 000 tonnes de CO₂ par an. Dans ce même quartier, le **chantier de transformation de l'école Lavoisier en « Cité de la nature et des sciences »**, engagé en 2021, comporte un volet « réemploi » exemplaire. 70 tonnes de matériaux (lavabos, patères, clôtures, cloisons...) seront réutilisées dans le cadre de ces travaux, soit 300 tonnes de CO₂ évitées.

Perspectives 2022

- **Mise en œuvre** des premières actions de l'axe « Transition agro-écologique et alimentaire ».
- **Préfiguration** d'une structure dédiée au portage de projets de production, de distribution et de stockage d'énergies renouvelables.
- **Candidature à l'appel** à manifestation d'intérêt « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires ».
- **Lancement** de l'appel à projets « Téro » pour soutenir les investissements des TPE/PME en développement qui s'engagent dans un projet de transition écologique et énergétique.

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 21/12/2022

ID : 017-211703004-20221212-DCM121222_3AA-DE

SLO

UNE AGGLO
ENGAGÉE

1

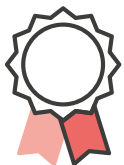
CRÉATIVE



Dans un monde instable, l'Agglo joue un rôle d'amortisseur pour l'activité économique et l'emploi. Elle imagine aussi des solutions nouvelles, de manière concertée et collective, pour adapter le territoire aux défis présents et à venir.

UNE AGGLO
ENGAGÉE

1 | CRÉATIVE

**60****participants**au cycle 2 des Assises de
l'Emploi.**12****structures publiques**engagées dans le Lab' de
l'emploi (10 communes,
Agglo, CCAS de Nieul-sur-Mer,
Mission Locale)**25****personnes
recrutées**dans le cadre du Lab'
de l'Emploi.

L'emploi et le développement économique

L'AGGLO EST AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES POUR ATTÉNUER LES EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE SUR L'ACTIVITÉ. ELLE LES AIDE AUSSI À ÉVOLUER VERS DES MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT INNOVANTS ET DURABLES. SUR LE FRONT DE L'EMPLOI, ELLE CONTINUE À EXPÉRIMENTER DE NOUVEAUX DISPOSITIFS AVEC SES PARTENAIRES DES « ASSISES ».

LES « ASSISES DE L'EMPLOI » OUVRENT UN SECOND CYCLE DE TRAVAIL

Depuis 2017, les « Assises de l'emploi » mobilisent des acteurs de l'économie, de l'emploi, de l'insertion professionnelle et de la formation pour faire converger l'offre et la demande d'emploi sur le territoire de l'Agglo. **25 actions nouvelles ont déjà vu le jour grâce à cette démarche collective.**

Trois nouvelles commissions se sont réunies au 1^{er} trimestre 2021 pour travailler sur « L'attractivité des métiers et des entreprises », « L'articulation des filières économiques et de l'appareil de formation », « L'appui aux entreprises sur le recrutement ».

LE « LAB' DE L'EMPLOI », UN TREMPLIN PUBLIC VERS LE SECTEUR PRIVÉ

Imaginé dans le cadre des « Assises de l'Emploi », le Lab' de l'Emploi est un dispositif expérimental consistant à **employer pendant un an dans les collectivités et structures publiques locales des personnes très éloignées de l'emploi pour les préparer à travailler dans le secteur privé.**

Les recrutements se font en **Parcours Emploi Compétences**, contrats aidés par l'État, sur une durée hebdomadaire de 35h, et sont rémunérés au minimum au SMIC. Le demandeur d'emploi est suivi par un tuteur et alterne des périodes de mise en situation professionnelle, de découverte des métiers et de formation. L'État abonde pour la moitié du coût et **l'Agglo finance la moitié du reste à charge des communes partenaires.**



UNE RÉFLEXION COLLECTIVE POUR FAVORISER LE TRAVAIL DES FEMMES

Dans le cadre du projet européen « GenderedLandscape » (promotion de l'égalité femmes-hommes dans le cadre des politiques publiques locales), l'Agglo mène **une réflexion sur les conditions d'accès des femmes au marché du travail local, avec une focale sur les secteurs économiques en tension** (bâtiment, nautisme et économie portuaire, filières du numérique pour les principaux) (Lire aussi p.37).

Le Groupe Local Urbact, composé de partenaires des « Assises de l'emploi », a travaillé en 2021 sur des initiatives à mettre en œuvre pour **augmenter le nombre de filles et de femmes dans les filières scientifiques et techniques** (pré et post bac) ; **favoriser l'emploi des femmes** dans les secteurs techniques, scientifiques, numériques et industriels.

Perspectives 2022

- **Organisation** de deux rencontres « Objectif Emploi » à La Rochelle (quartier de Mireuil) et à Périgny.
- **Présentation** de l'exposition photo du CNRS « Les Science'Elles », portraits de femmes travaillant dans les sciences, d'étudiantes et de chercheuses dans ces filières.

DE NOUVELLES AIDES POUR ACCOMPAGNER LA SORTIE DE CRISE SANITAIRE

Différents dispositifs de soutien à l'économie locale ont été créés depuis 2020 pour préserver l'activité et les emplois des entreprises touchées par la crise sanitaire. **Des outils complémentaires ont vu le jour en 2021 pour accompagner la sortie de crise et le rebond économique.**

› Renforcement du Fonds d'Aide Spécial

Le Fonds d'Aide Spécial (subvention de 1 500 € par emploi) s'adressait au départ aux commerces de proximité, services pour le tourisme, services aux entreprises et autres filières prioritaires de l'Agglo (1 à 150 emplois). Ce dispositif a été renforcé en décembre 2020 pour concerner plus particulièrement **les entreprises (1 à 20 salariés) du secteur du commerce, de l'événementiel, du tourisme et des activités ayant fait l'objet d'une fermeture administrative**. Cette nouvelle formule propose 1 500 € par emploi (plafond à 30 000 €) ou 15 % des charges fixes (plafond à 50 000 €). 229 entreprises ont bénéficié de ce fonds pour une enveloppe globale de 3 549 800 €, dont 177 en 2021 pour 2 302 000 €.

› Constitution d'un fonds d'aide à la création d'entreprise

L'objectif de cette aide est de **renforcer les projets de création ou reprise d'entreprise en augmentant leurs quasi-fonds-propres via des subventions**. L'Agglo a conventionné avec Initiative Charente Maritime (ICM), France Active, Réseau entreprendre et Nouvelle Aquitaine Amorçage pour abonder les prêts à taux zéro et garanties d'emprunts. Le niveau de la subvention dépend du nombre d'emplois créés, sur la base de 3 000 € par emploi à temps complet (y compris travailleurs non-salariés). La subvention est plafonnée à 10 000 € maximum par projet. **27 entreprises ont bénéficié de ce dispositif en 2021 pour une enveloppe globale de 132 500 €.**

› Création d'un fonds de soutien à l'investissement pour la transition écologique

Ce fonds s'adresse aux entreprises en développement de 1 à 50 emplois ayant un **projet d'investissement immobilier et matériel ou de transition écologique, qui s'accompagne de création d'emplois**. L'aide se matérialise par une subvention d'environ 15 % des investissements, accordée après une évaluation carbone. **2 entreprises en ont bénéficié en 2021, pour une enveloppe globale de 16 393 €.**

› Le Fonds d'Aides aux Entreprises Naissantes

Destiné aux entreprises créées et/ou qui avaient commencé leur activité entre le 1^{er} janvier et le 16 mars 2020, ce fonds a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2021 avec de nouvelles dates de début d'activité afin **d'inclure les entreprises créées entre les deux confinements**.

- **Organisation** des « Journées du patrimoine économique », 3 jours de portes-ouvertes des entreprises.
- **Organisation** d'un hackathon sur la mixité professionnelle avec 2 classes de collégiens.



300
entreprises
bénéficiaires

des différents fonds de soutien à l'économie et à l'emploi pour une enveloppe globale de 2,7 millions d'€.



918 000 €

accordés à 333 entreprises dans le cadre du Fonds pour les Entreprises Naissantes.



460 jours

de conseil délivrés aux porteurs de projets par La Rochelle Technopole.

LA ROCHELLE TECHNOPOLE MISE SUR L'INNOVATION DURABLE

La Rochelle Technopole a réorienté son offre de services autour de la neutralité carbone et des innovations à impact positif. Objectif : **faire converger les stratégies d'innovation et de développement durable des entreprises.**

Avec **CAP I**, la Technopole permet l'**expérimentation d'innovations à impact positif** de startups **auprès des acteurs du territoire** (publics ou privés) qui recherchent de nouvelles solutions pour s'engager plus rapidement vers la neutralité carbone et ainsi contribuer activement au projet de territoire zéro carbone.

En partenariat avec Excelia Group, elle a organisé en 2021 le **1^{er} appel à projets « Challenge Compétences »** destiné à **envisager les « business model » sous le prisme de la RSE** (responsabilité sociale

des entreprises). 5 entreprises ont ainsi pu bénéficier des compétences et de la créativité d'étudiants pour « prototyper » de nouvelles solutions.

À l'occasion du **B-Boost** à La Rochelle (salon et conférences autour du logiciel libre et de l'Open Source), la Technopole a organisé le « **Hackathon Transitions** », pour imaginer de **nouvelles solutions au service d'une mobilité et d'un numérique plus durables.**

Avec **Tourisme Lab** (ADI Nouvelle-Aquitaine) et deux autres technopoles régionales, La Rochelle Technopole a créé **TiPi 535, l'incubateur « Tourisme Innovant & Projets Inspirants »**. Son rôle ? Accompagner les start-ups proposant des produits et services innovants destinés au secteur du tourisme.

ENTREPRENDRE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES, C'EST POSSIBLE !

Malgré les contraintes sanitaires, qui ont rendu difficile toute action expérimentale, « La Fabrique à Entreprendre » a réussi à organiser 23 événements et ateliers dans les quartiers prioritaires. 8 chèques « Fabrique à Entreprendre » (jusqu'à 500 €) ont été attribués aux porteurs de projets afin de les aider dans leurs démarches préalables de création ou reprise d'entreprise.

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE PORTÉE AUX FILIÈRES PRIORITAIRES

Pour la **filière nautique** (300 entreprises, 3 300 emplois), l'étude de faisabilité et d'opportunité de constitution d'un **pôle dédié à la course au large** a été restituée. Une réflexion a été engagée sur les aménagements à court, moyen et long termes à réaliser.

Un travail a été engagé **avec les deux clusters** « Digital Bay » et « Réseau des Professionnels du Numérique » (SPN) en vue d'une **complémentarité d'intervention et d'accompagnement des entreprises de la filière Technologies de l'Information et de la Communication** (250 entreprises et 1 000 emplois).

En **matière de santé** (45 entreprises, 1 000 emplois), un partenariat a été conclu avec le cluster « ALLIS-NA » (Alliance Innovation Nouvelle Aquitaine). L'Agglo a également accompagné l'implantation et le développement d'entreprises (ZEISS, Mecellis, Pédiatis...)

La **filière agroalimentaire** (40 entreprises, 2 100 emplois) a quant à elle bénéficié d'un accompagnement spécifique à la transition écologique des entreprises.



221 380 €

accordés lors de la 14^{ème} édition de l'appel à projets étudiants-entreprises « PULPE ».



85 entreprises

hébergées dans les pépinières d'entreprises Créatio®, soit un taux de remplissage de 91 %, représentant 496 emplois.



823 personnes

sensibilisées à la création d'entreprise par « La Fabrique à Entreprendre ».

Perspectives 2022

- **Lancement** de l'étude de définition de la stratégie immobilière économique de l'Agglo.
- **Déploiement** opérationnel de la stratégie commerciale avec la requalification du parc d'activités d'Angoulins-sur-Mer.
- **Renforcement** de l'animation et de l'accompagnement des entreprises hébergées en pépinières.
- **Mise à jour** du Schéma directeur d'implantation des entreprises et modification du PLUi pour une gestion durable du foncier économique.
- **Lancement** du programme « TraverSEe » Osons Innover Ensemble (accompagnement des entreprises aux transitions).



Les données du tourisme à la loupe

Le dispositif d'observation touristique a été activé pour la première fois à l'été 2021.

3 catégories de données ont fait l'objet d'une analyse : connaissance de l'offre, fréquentation, retombées économiques. 4 autres catégories de données seront intégrées au tableau de bord en 2022 : notoriété et image, performance éco-responsable et empreinte carbone de la filière, caractéristiques et comportement des clientèles, veille.



5 670

hébergements

marchands touristiques,
soit **46 207 lits**.



3,48 M€

de taxe de séjour

collectés (+2,7 % par rapport à 2020).



167

entreprises touristiques

soutenues par l'Agglo dans le cadre de la crise sanitaire, soit 2,45 M€ de subventions versées et 1 050 emplois sauvés.

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 21/12/2022

SLOW

ID : 017-211703004-20221212-DCM121222_3AA-DE

DES BONS CADEAUX POUR CONSOMMER DANS LES CAFÉS-HÔTELS-RESTAURANTS

En juin 2021, afin d'inciter les habitants de l'agglomération à **fréquenter à nouveau les cafés, hôtels et restaurants** (pénalisés par la crise sanitaire), l'Agglo a offert des **bons de 20 €** à déduire d'une addition d'au moins 40 €.

L'opération a été baptisée « **Retrouvez l'essentiel** ». Un site web et une application dédiée ont été créés pour l'occasion. Le dispositif, monté en collaboration avec l'Umih (Union des métiers et industries de l'hôtellerie) et la Chambre de Commerce et d'Industrie 17, a réuni 82 partenaires (68 restaurants, 9 cafés et 5 hôtels).



DES PLAGES PLUS ACCESSIBLES, ANIMÉES ET SÉCURISÉES

Le **futur « Plan plages »** a pour objectif de répondre à l'axe 1 de la stratégie touristique de l'Agglo intitulé « **Faire de la mer un pilier de l'attractivité touristique territoriale : proposer une expérience unique du littoral atlantique en valorisant la singularité et les atouts du territoire** ». Ce plan devra permettre de remédier au vieillissement des installations, de repenser les accès, de renouveler l'offre commerciale et les animations, tout en prenant en compte la sensibilité de ces sites (qualité des eaux de baignade et risques littoraux).

Une étude permettant de faire un diagnostic et de dégager des pistes d'évolution a été lancée en 2021.

PROFESSIONNALISER LES ACTEURS POUR ASSURER LES TRANSITIONS

Un **programme local de professionnalisation** a été établi par les Offices de Tourisme communautaires de Châtelailon-Plage et de La Rochelle afin de doter les professionnels de la filière des compétences nécessaires aux transitions. Il repose sur des ateliers, des conférences, des tables rondes, des réunions collectives, des rencontres **autour de 4 grands thèmes** : garantir l'expérience client et gagner en performance, mettre en œuvre les conditions d'un tourisme durable, anticiper les risques et les mutations du secteur, favoriser une dynamique de réseau.

Perspectives 2022

- **Validation** du Schéma directeur des hébergements touristiques.
- **Mise en œuvre** de la feuille de route Tourisme du projet « La Rochelle Territoire Zéro Carbone ».

- **Lancement** des études pour l'élaboration d'un schéma directeur « Circuits de découverte des patrimoines » à l'échelle de l'Agglo.

L'enseignement supérieur et la recherche

L'AGGLO AIDE LES ÉTUDIANTS FRAGILISÉS PAR LA CRISE SANITAIRE ET TROUVE DE NOUVELLES SOLUTIONS À LEUR PROBLÉMATIQUE DE LOGEMENT SUR LE TERRITOIRE. ELLE FAIT AUSSI DE LA RECHERCHE UN ATOUT POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL.

DES AIDES AUX ÉTUDIANTS POUR SURMONTER LA CRISE SANITAIRE

L'Agglo et les acteurs de l'enseignement supérieur ont recensé les principaux dispositifs et interlocuteurs à la disposition des étudiants pour les aider à se nourrir, se loger, étudier, se soigner, trouver un stage ou un « petit boulot ». **Ces informations ont été rassemblées sur une page dédiée du site de l'Agglo.**

Une **aide ponctuelle de 100 € a été apportée aux étudiants en situation précaire**, en partenariat avec les CCAS des 28 communes de l'Agglo. **Une action d'aide à l'hébergement d'urgence** d'étudiants en difficulté a également été menée en partenariat avec le CCAS de La Rochelle, l'Université et le CROUS.

TRAITEMENT D'URGENCE POUR LE LOGEMENT ÉTUDIANT

Un groupe de travail a été constitué avec les établissements d'enseignement supérieur et les acteurs du logement et sociaux, pour **trouver des solutions à la carence de plus en plus importante de logements étudiants** sur le territoire de l'Agglo.

Des **actions concrètes ont été définies pour une mise en œuvre à la rentrée 2022**. Il s'agit notamment de réorienter une partie de l'offre de meublés vers de la location étudiante en-dehors de la saison touristique ; de modifier le Programme Local de l'Habitat pour y intégrer le public étudiant ; de soutenir le développement des colocations étudiantes solidaires, de créer un dispositif de logement temporaire...

PARTENARIAT PROLONGÉ AVEC LA ROCHELLE UNIVERSITÉ

La convention initiale 2018-2020 a été prorogée d'un an pour permettre la réalisation du programme d'actions impacté par la crise sanitaire (annulation/report de colloques, report des mobilités étudiantes...). **Un avenant a modifié la répartition des montants attribués par l'Agglo, sans impact financier sur la dotation annuelle globale de 492 000 € :**

- › recherche et rayonnement scientifique : 247 000 € (contre 245 000 €) ;
- › développement socioéconomique du territoire : 158 600 € (contre 135 000 €) ;
- › soutien à la mobilité étudiante et au rayonnement international : 66 400 € (contre 92 000 €) ;
- › Accès à la culture : 20 000 € (pas de modification).



1,2 M€

pour soutenir le projet Campus Innov de La Rochelle Université (création d'une plateforme de recherche collaborative en biotechnologies marines).

Une première convention avec le CNRS

Cette convention, établie pour la 1^{ère} fois à La Rochelle, sert 3 objectifs communs : conforter la recherche en favorisant l'arrivée et l'installation des chercheurs dans l'agglomération rochelaise ; valoriser et faciliter l'accès aux métiers de la recherche, en particulier pour les femmes ; vivifier le tissu économique local en facilitant les coopérations entre la recherche et ses experts, les entreprises et l'innovation.

Perspectives 2022

- **Signature** de la nouvelle convention triennale entre l'Agglo et La Rochelle Université destinée à renforcer l'ancrage territorial de l'enseignement supérieur et de la recherche, à répondre aux enjeux sociétaux et aux défis du développement du territoire.
- **Actualisation** du Schéma Local d'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.
- **Définition** des orientations et des actions prioritaires à engager pour une stratégie partagée d'enseignement supérieur et de recherche à l'échelle du Pôle Métropolitain Centre Atlantique.
- **Participation** en présentiel du salon des lycéens et étudiants « Passerelle ».

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 21/12/2022



ID : 017-211703004-20221212-DCM121222_3AA-DE

UNE AGGLO
ENGAGÉE

2

SOLIDAIRE



Pour ne laisser personne au bord du chemin et réduire les inégalités, l'Agglo initie et soutient des actions qui favorisent l'insertion professionnelle, l'accès au logement et à l'offre culturelle et sportive.

UNE AGGLO
ENGAGÉE

2 SOLIDAIRE

10 032
ménages

en attente d'un logement social (dont 64% pour la Ville de La Rochelle) fin 2021.

1 329
attributions

de logement social réalisées au sein du parc social de l'Agglo dont 860 à La Rochelle

Le logement et l'habitat

LA PRODUCTION DE LOGEMENTS EST DYNAMIQUE SUR L'AGGLOMÉRATION MALGRÉ UN RALENTISSEMENT DÛ À LA CRISE SANITAIRE. POUR ATTÉNUER LA HAUSSE DES PRIX DE L'IMMOBILIER ET DU FONCIER, ET FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE SUR TOUT LE TERRITOIRE, DE NOUVEAUX OUTILS SONT MIS EN PLACE.

LA CRISE SANITAIRE ET LES DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT FREINENT LA PRODUCTION DE LOGEMENTS

La crise sanitaire a ralenti l'activité sur les chantiers, qui ont également été touchés par les difficultés d'approvisionnement en matériaux. Avec pour conséquence une baisse du nombre de logements à construire et en construction en 2021. **Seuls 1 563 logements ont été autorisés, et 249 logements sociaux ont été agréés par l'Etat, soit 50% de l'objectif annuel**, augurant de nouvelles difficultés d'accès au logement dans les prochains mois et années.

L'ÉVALUATION À MI-PAROURS DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2016-2023

Malgré la crise sanitaire, le bilan de la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH) a révélé **une bonne dynamique locale de production de logements** dans un contexte de croissance démographique : **les objectifs annuels du PLH ont été dépassés** avec 2 200 logements autorisés par an en moyenne pour un objectif de 1 900 et **la production de locaux sociaux est conforme aux objectifs** (en moyenne 474 par an pour un objectif de 490) même si elle reste très inférieure aux besoins.

La demande de logement social et en accession pour les ménages à revenus modestes croît considérablement. Elle oblige ces ménages soit à rester dans leur logement actuel parfois inadapté, soit à s'éloigner de plus en plus du cœur de l'agglomération, afin d'accéder à un logement dont le prix correspond à leurs revenus.

PRÉFIGURATION DE LA CRÉATION D'UN ORGANISME DE FONCIER SOLIDAIRE

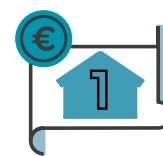
La hausse des prix et la raréfaction du foncier augmentent le coût des opérations immobilières nécessitant **la mise en place d'une stratégie communautaire**. Une étude a été lancée en 2021 pour la création d'un Organisme de Foncier Solidaire (OFS) qui pourrait permettre de **développer un nouveau type de logements : le « Bail Réel Solidaire »**.

Introduit par la loi Elan (évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) de novembre 2018, **ce dispositif propose aux accédants à revenus modestes d'acquérir un logement à prix encadré en achetant les murs tout en étant locataires du foncier** (qui reste la propriété de l'OFS et auquel l'acquéreur paie mensuellement une redevance).

UNE CONVENTION INTERCOMMUNALE POUR ATTRIBUER LES LOGEMENTS SOCIAUX

Les différents partenaires du logement social ont validé les **grandes orientations à tenir en matière d'attribution**, avec comme objectifs d'assurer **un accès au logement social en fonction de chaque situation et de garantir un équilibre territorial favorisant la mixité**.

Ces orientations ont été débattues en Conférence Intercommunale du Logement, instance partenariale pilotée par l'Agglomération et le Préfet, avant d'être traduites dans une **Convention Intercommunale d'Attribution**.



3 484 260 €
de subventions

accordées aux bailleurs sociaux pour soutenir la production de 385 logements.



72
logements

labellisés abordables.



238
ménages

à revenus modestes et intermédiaires bénéficiaires d'une aide individuelle de 4 000 € pour l'achat d'un logement neuf ou ancien sur le territoire de l'agglomération.

Perspectives 2022

- **Modification du PLH** afin de tenir compte du bilan-évaluation à mi-parcours.
- **Définition** du Plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur de logement social.



Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 21/12/2022



ID : 017-211703004-20221212-DCM121222_3AA-DE

La cohésion sociale et la politique de la ville



120
projets

financés dans les quartiers Politique de la ville (Port Neuf, Villeneuve-les-Salines et Mireuil) pour un soutien financier de 860 000 €.

L'AGGLO POURSUIT SES PROJETS ET ACTIONS EN FAVEUR DES HABITANTS LES MOINS FAVORISÉS, EN PARTICULIER À VILLENEUVE-LES-SALINES, À LA ROCHELLE, OÙ LA TRANSFORMATION DU QUARTIER EST ENTRÉE EN PHASE ACTIVE.

LE RENOUVELLEMENT URBAIN DE VILLENEUVE-LES-SALINES PREND FORME

Le Programme de Renouvellement Urbain (PRU) agit sur tous les fronts pour améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du quartier : logements, équipements, espaces publics, développement économique et social, culture... En 2021, il est entré en phase de construction avec le lancement de plusieurs chantiers, accompagnés par une association et une étroite collaboration des habitants à l'évolution du quartier.



26 000
élèves

de 4^{ème} sensibilisés sur leurs droits et devoirs dans les 11 collèges de l'Agglo depuis la création de l'exposition « 13-18 ans, questions de justice » il y a 15 ans.

LE MOBILIER URBAIN SE CO-CONSTRUIT AVEC LES HABITANTS

Les actions de sensibilisation auprès des habitants, menées par le collectif Can-can, se sont poursuivies à travers des **chantiers participatifs de construction de mobilier urbain**. Ces prototypes éphémères ont été installés au cœur du quartier. En fonction des usages qui en seront faits, **ils seront conservés** (sous leur forme actuelle ou sous une autre) **ou désinstallés**.

UN NOUVEAU SCÉNARIO POUR UN CŒUR DE QUARTIER PLUS OUVERT

Le PRU évolue et se précise au fur et à mesure du travail des équipes, des études et des échanges avec la population et les acteurs du PRU. **Un nouveau scénario propose un projet plus ambitieux pour le futur cœur de quartier** avec des logements au-dessus des commerces et équipements publics, un jardin maraîcher urbain au sein du Parc Condorcet (le projet « Dunes fertiles »). Des propositions d'aménagement faisant plus de place aux piétons et au « verdissement » du quartier ont également été retenues.



DES JEUNES EN RENFORT À LA MAISON DU PROJET

La Maison du Projet est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges autour du PRU. Quatre jeunes volontaires en service civique de l'association d'Unis-Cité sont venus renforcer l'équipe en 2021. Ils avaient pour mission **d'organiser des balades urbaines, des ateliers de sensibilisation et d'autres animations auprès des habitants** pour expliquer le projet et les enjeux du PRU.

LA RECONSTRUCTION DE LA FUTURE CITÉ ÉDUCATIVE LAVOISIER EST ENGAGÉE

Les travaux de transformation de l'école Lavoisier et du centre de loisirs de « Cité de la nature et des sciences » ont commencé en 2021. **Le chantier a débuté mi-juillet par la purge, la déconstruction et le désamiantage des bâtiments.** Pendant la durée des travaux, l'accueil des enfants est assuré au sein des groupes scolaires Barthélémy Profit et Condorcet.

C'EST PARTI POUR LES DÉCONSTRUCTIONS

Les démolitions de 180 logements, dans cinq immeubles relevant de trois bailleurs du quartier, ont commencé en novembre 2021, à l'issue du relogement de l'ensemble des locataires. La première étape a consisté à « déséquiper » les bâtiments de leurs menuiseries, sols et murs intérieurs, ainsi qu'à désamianter et trier les matériaux. Après la déconstruction, **de nouveaux espaces verts seront aménagés sur les espaces laissés libres.**



COHÉSION SOCIALE

DES ANIMATEURS FORMÉS AUX DROITS ET DEVOIRS DES JEUNES

Tous les ans, l'Agglo organise une formation en direction des animateurs jeunesse pour leur permettre d'**animer les deux expositions interactives « 13/18 questions de justice » et « 9/13 moi jeune citoyen » dans les collèges et écoles primaires.** 25 animateurs issus des centres sociaux, de services de prévention spécialisée et de médiation, des collèges et du Centre de Formation des Apprentis (CFA) ont été formés en 2021.

UNE 6^E ÉDITION HYBRIDE POUR FESTIPREV

L'édition 2021 du Festival international du film de prévention citoyenneté jeunesse « FestiPREV », organisée par l'association Angoul'Loisirs avec le soutien de l'Agglomération, a été **adaptée en version hybride pour tenir compte du contexte sanitaire.** 128 films ont été présentés par 1 559 jeunes réalisateurs de 14 pays. Près de 10 000 visionnages ont été enregistrés sur internet.

Perspectives 2022

- **Évaluation** de la contractualisation en matière de Politique de la ville, afin de préparer le futur Contrat pour les quartiers prioritaires en 2023.
- **Pose** de la « première botte de paille » de la future Cité de la nature et des sciences Lavoisier.
- **Démolition** de 4 immeubles dans le cadre du PRU.
- **Lancement** du chantier de réalisation de la 8^{ème} et dernière aire d'accueil de gens du voyage à Châtelailon-Plage.



32

structures

accompagnées pour un budget de 149 097 € dans le cadre du Fonds de soutien à l'ESS.



404

personnes

employées grâce aux clauses sociales du « Club de l'Achat Social et Solidaire ».



30 000 €

d'accompagnement financier aux projets de tiers-lieux La Proue (La Rochelle) et La Matière (Périgny).

L'économie sociale et solidaire

L'AGGLO ENCOURAGE L'ACTIVITÉ ET LES EMPLOIS À DIMENSION SOCIALE ET SOLIDAIRE SUR SON TERRITOIRE, À LA FOIS POUR FACILITER L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET POUR RÉPONDRE AUX NOUVELLES ASPIRATIONS SOCIÉTALES.

LE FONDS DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EST RENFORCÉ

Face à la crise sanitaire et pour compléter les dispositifs d'urgence de l'État et de la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Agglo a constitué en 2020 un fonds de 330 000 euros pour atténuer la perte de chiffre d'affaires des associations employeuses. **Ce Fonds dédié au secteur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) a été reconduit en 2021 avec un élargissement des critères.** Ont été ciblées les associations employeuses exerçant leurs activités dans le secteur marchand et entrant dans le champ de compétences de l'Agglo, employant 100 personnes maximum.

Les structures bénéficiaires ont pu recevoir **une subvention de 2 000 € à 10 000 €**, selon leur effectif et leur chiffre d'affaires. **Ce fonds de soutien est clos depuis le 30 novembre 2021.** Il a permis d'accompagner 32 structures correspondant à 338 équivalents temps plein, pour une enveloppe totale de 149 098 €

« LA BELLE AFFAIRE » : UNE APPROCHE SOCIALE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La recyclerie de l'Agglo « La Belle Affaire » a ouvert ses portes à Aytré fin mai (Lire p.54). **L'association ESC 17 (Économie Sociale et Circulaire en Charente-Maritime)**, qui regroupe 8 acteurs locaux de l'ESS spécialisés dans le réemploi, l'insertion et l'économie circulaire, **a été chargée de la**

gestion de ce lieu dont le rôle est à la fois **de collecter les objets dans les espaces de réemploi, de les trier, de les contrôler, de les nettoyer et de les valoriser**, voire de les customiser pour ensuite les revendre. En 2021, l'association comptait 6 encadrants et 17 personnes en parcours d'insertion.

FAIRE ÉMERGER DES PROJETS SOCIAUX ET SOLIDAIRES

L'Agglo subventionne des projets qui contribuent au développement de l'ESS sur son territoire. En 2021, elle a soutenu :

- › l'émergence du projet Cook And Sol, projet de création d'un pôle de restauration-entreprise d'insertion (10 000 €) ;
- › la couveuse de Charente-Maritime Odacio (5 000 €).

À noter que La « Fabrique à entreprendre » organise désormais des événements relatifs à l'ESS autour de thèmes comme « Entreprendre autrement » et « Financements solidaires ».

DU « GUICHET UNIQUE DES CLAUSES SOCIALES » AU « CLUB DE L'ACHAT SOCIAL ET SOLIDAIRE »

Le Guichet unique des clauses sociales a changé de nom en 2021 pour devenir le « Club de l'achat sociale et solidaire ».

Il comprend aujourd'hui 7 membres permanents : l'Agglo, la Ville de La Rochelle, l'Office Public de l'Habitat, Habitat 17, Immobilière Atlantic Aménagement, Port Atlantique La Rochelle et Alstom. **Des entreprises peuvent adhérer de façon ponctuelle dans le cadre d'une opération.** Ce fut le cas de Bouygues et Eden sur les chantiers d'Atlantech à Lagord en 2021. Tous les membres s'engagent à insérer des clauses sociales dans la majorité de leurs marchés de travaux, de services ou de prestations intellectuelles. Le montant de l'adhésion a été porté à 8 000 € en 2021.

184 284 heures d'insertion, soit 115 équivalents temps plein (ETP) ont été réalisées dans le cadre des clauses sociales du « Club de l'Achat Social et Solidaire », contre 144 606 heures et 90 ETP en 2020.



L'AGGLO SE DOTE D'UNE STRATÉGIE POUR LES TIERS-LIEUX

Les tiers-lieux répondent aux aspirations et attentes de la population, amplifiées par la crise sanitaire, autour des thèmes : travailler autrement, consommer différemment, être acteur de la transition économique et écologique, donner du sens.

L'Agglo a défini une stratégie pour promouvoir ce type de structure qui peut prendre la forme d'espaces de travail partagés (coworking, location de bureaux, salle de conférences...), de lieux de création et d'innovation (fablab, foodlab...). **Elle assure l'animation au niveau local et propose un soutien technique et financier.**

En 2021, un accompagnement en ingénierie et/ou financier a été apporté à des projets de tiers-lieux à Sainte-Soulle, Châtelailon-Plage, Nieul-sur-Mer, Périgny (La Matière), La Rochelle (La Proue, Les Cabanes Urbaines, éco-quartier de Bongraine), Bourgneuf (L'ours Plume) et Saint-Xandre (Les Jardins de l'Aubrecay).

SOUTIEN AUX STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'insertion par l'activité économique est un segment majeur de l'ESS. Le soutien de l'Agglo porte sur :

- › des subventions d'investissement dans le cadre de projets de développement ou de modernisation de l'outil de production ;
- › de la commande publique et le développement de marchés réservés aux SIAE dans le cadre du guichet unique clauses sociales.

Perspectives 2022

- **Travail** sur la montée en puissance des clauses sociales dans les marchés des communes de l'Agglo.
- **Élaboration** d'un règlement d'intervention financière sur les projets soutenus au titre de l'ESS, en investissement et en fonctionnement.

L'accompagnement vers l'emploi

L'AGGLO ET SES PARTENAIRES SE COORDONNENT POUR FACILITER L'ACCÈS OU LE RETOUR À UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DURABLE DES PERSONNES LES PLUS ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI.

LE NOUVEAU « PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI » SE PRÉPARE

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est destiné à **favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des demandeurs de longue durée**. Il permet de mobiliser et coordonner l'ensemble des acteurs institutionnels et des partenaires pour accompagner vers et dans l'emploi les populations confrontées à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

Les travaux de préparation du nouveau PLIE 2022-2026 ont été lancés en 2021 : un diagnostic a été réalisé et un protocole d'accord entre l'État, le Département de

la Charente-Maritime, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Agglo a été validé.

Une nouvelle convention de partenariat a été signée avec la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO), pour le maintien de l'Organisme Intermédiaire Pivot commun gestionnaire des financements européens des PLIE. Il a été convenu que le Département gère le financement des Ateliers Chantiers d'Insertion pour la période 2022-2026. Une nouvelle coordinatrice du PLIE a été recrutée en octobre 2021.



14
opérations

sélectionnées par le comité de pilotage suite à l'appel à projet du PLIE 2021.



743
personnes

intégrées au parcours PLIE, dont 269 nouvelles entrées.



373
sorties de PLIE

dont 68 positives (contrat de travail, création d'entreprise, formation).

MISSION LOCALE, UN ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI POUR LES JEUNES

La Mission Locale La Rochelle-Ré-Pays d'Aunis accompagne les jeunes de 16 à 25 ans pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle. En 2020, elle s'est occupée de **2 436 jeunes de l'agglomération dont 18,4 % étaient issus des quartiers prioritaires**. 120 de ces jeunes étaient en contrat d'apprentissage, 603 en emploi, 448 en formation (31 en formation initiale et 417 en formation professionnelle), 454 en immersion en entreprise. Certains jeunes ont bénéficié d'un programme spécifique, dont 226 en Garantie Jeunes et 393 en Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi.

POINTS EMPLOIS DE QUARTIER, UNE RÉPONSE DE PROXIMITÉ

D'initiative communale ou associative, les Points Emploi de Quartiers (PEQ) permettent de renforcer les réponses de proximité sur la thématique de l'emploi. Dans l'Agglo, ils sont basés dans les quartiers prioritaires et en ville (Aytré, Laleu, Villeneuve-les-Salines et Mireuil).

Perspective 2022

- **Signature** à l'échelle des deux PLIE Rochefort et La Rochelle de la nouvelle subvention globale PLIE dans le cadre de la future programmation du Fonds Social Européen (FSE).



L'égalité femmes-hommes

POUR FAIRE ÉVOLUER DURABLEMENT LES MENTALITÉS, L'AGGLO CHERCHE À INTÉGRER SYSTÉMATIQUEMENT LA QUESTION DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS TOUTES SES POLITIQUES PUBLIQUES.

PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION ÉGALITÉ DE L'AFCCRE

L'AFCCRE est la section française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), organisation européenne qui rassemble **150 000 collectivités territoriales en Europe**. Sa commission « Égalité des femmes et des hommes dans la vie locale » assure la promotion de la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Dans le cadre du renouvellement de la gouvernance de l'AFCCRE en octobre 2021, **la présidence de cette commission a été confiée à Mme Guerry-Gazeau**, Vice-présidente de de l'Agglo en charge de l'égalité femmes-hommes et des projets européens.

SIGNATURE DU CONTRAT LOCAL CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES, SEXUELLES ET CONJUGALES

Dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD), **l'Agglo a signé un contrat local contre les violences sexistes, sexuelles et conjugales**. À travers ce contrat, l'ensemble des partenaires signataires* s'engagent à rechercher **une plus grande efficacité dans les réponses** apportées dans les domaines de la prévention, de la prise en charge, de la répression et de la réparation.

* La Préfecture de Charente-Maritime, le parquet près le tribunal judiciaire de La Rochelle, le rectorat de l'académie de Poitiers, l'ARS Nouvelle-Aquitaine, les services de l'État, le Département de la Charente-Maritime, la Ville de La Rochelle, le groupe hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis.

FACILITER L'ACCÈS DES FEMMES À L'EMPLOI

Dans le cadre du **projet européen « GenderedLandscape »** (lire aussi p.23), **l'Agglo a constitué un Groupe d'Action Locale**, composé de ses partenaires des « Assises de l'emploi » et d'acteurs de la société civile œuvrant pour la promotion des femmes sur le territoire. Ce groupe s'est réuni à six reprises en 2021 afin d'identifier des objectifs et des axes de travail, préparer un hackathon sur l'égalité filles-garçons et travailler sur le contenu du plan d'actions local.

DES ÉLUS S'ENGAGENT AVEC UNE FEUILLE DE ROUTE

L'Agglo s'est dotée d'une nouvelle feuille de route pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, qui a vocation à être déclinée en interne (gestion RH de la collectivité) et dans les politiques publiques. Celle-ci définit **5 axes de travail** : lutter contre les souffrances liées aux discriminations ; réduire les stéréotypes de genre ; améliorer l'articulation des temps de vie ; favoriser et promouvoir une culture de l'égalité ; développer la mixité dans les compétences de l'Agglomération. Pour la mettre en œuvre, **un comité technique et un comité de pilotage composés d'élus volontaires ont été constitués en 2021**.



464
femmes

accompagnées par le PLIE.



17,8%
d'écart de salaire

moyen entre les hommes et les femmes sur le territoire.

Perspectives 2022

- **Participation** à l'organisation d'une semaine de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles, du 21 au 26 novembre.

- **Création** d'un « baromètre égalité » avec l'Observatoire du territoire.

- **Fin** du projet européen « GenderedLandscape ».



Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 21/12/2022

SLO

ID : 017-211703004-20221212-DCM121222_3AA-DE

Les équipements culturels et la culture pour tous

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS DE L'AGGLO JOUENT UNE PARTITION À QUATRE MAINS, MULTIPLIANT LES COLLABORATIONS ET LES INITIATIVES POUR TOUCHER UN PUBLIC TOUJOURS PLUS LARGE.

Le Conservatoire hors les murs

À côté de l'enseignement de la musique et de la danse, le Conservatoire de Musique et de Danse multiplie les projets originaux et partenariaux afin de rendre la musique et la danse accessibles à tous.

DU VENT AUX CORDES POUR LE DISPOSITIF « ÉCOLE & ORCHESTRE »

La réussite d'École & Orchestre « vent » a incité à son déploiement pour les instruments à cordes, permettant aux élèves de CE2 de l'école René Descartes à La Rochelle de bénéficier de ce dispositif pendant 3 ans, soit jusqu'au terme de leur CM2.

Une équipe du Conservatoire accompagne des élèves dans la découverte de la musique, par la pratique d'un instrument au sein d'un orchestre. **Chaque semaine**, ils bénéficient de **deux heures de cours dispensées au sein de leur école sur le temps scolaire**. Tout au long du projet, des concerts sont programmés dans différents lieux, en dehors du temps scolaire.



939
élèves

(761 en musique, 238 en danse).



900
heures

d'enseignement dispensées
par semaine.



57

manifestations

d'élèves musiciens, dont 1
concert « musiques actuelles »
des écoles du réseau des
écoles de musiques et de
danse de l'Agglo.

INITIATIONS À LA MUSIQUE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES

Dans le cadre du dispositif « Music'Up », des enseignants du Conservatoire accompagnent les écoles primaires des communes les plus éloignées du cœur de l'agglomération afin de permettre à un maximum d'enfants de bénéficier d'une initiation à la musique. **1 172 élèves de 10 écoles de l'Agglo en ont bénéficié en 2021/22.**

QUAND LA MUSIQUE RENCONTRE LE JEU VIDÉO

En 2021, dans le cadre du projet baptisé « Vidéo Game Music », les élèves de 3^e en dispositif CHAM (Classes à Horaires Aménagés Musique) ont travaillé sur le répertoire du jeu vidéo (Final Fantasy, F-Zero, Mario Kart, Zelda...) avec les élèves de l'atelier de musiques actuelles et un ensemble d'instruments à vent. Les classes CHAM sont issues d'un partenariat conventionné avec le collègue Fromentin de La Rochelle.

UN RÉSEAU DES ÉCOLES DE MUSIQUE ET DE DANSE ANIMÉ

Depuis septembre 2021, une personne à mi-temps assure la coordination des écoles de musique et de danse communales. Elle travaille également sur la définition d'un nouveau schéma communautaire de l'enseignement de la musique et de la danse, avec de nouveaux objectifs.

Perspectives 2022

- **Organisation** d'un temps festif et convivial pour les élèves ayant terminé leur cursus.
- **Duplication** du dispositif École & Orchestre pour la danse, à travers le projet « Corps et Voix ».

- **Travail** en partenariat avec l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de La Rochelle, les écoles de musique du réseau de l'Agglo et de nombreuses structures du Département de la Charente-Maritime autour d'un projet « trompette ».



La médiathèque Michel-Crépeau à l'écoute des besoins

La médiathèque rend ses ressources accessibles au plus grand nombre à travers une offre de proximité adaptée aux spécificités des différentes catégories d'usagers.

DU PIANO EN ACCÈS LIBRE

La médiathèque met à disposition des usagers un piano numérique avec casques (1 ou 2) dans son espace musique. Objectif : **permettre aux personnes, inscrites ou non, qui ne disposent pas de piano de pouvoir venir s'initier ou y jouer seules ou à deux** dans cet espace où d'autres instruments plus légers sont prêtés aux usagers inscrits.

OPÉRATION « BIBLIOTHÈQUE À LA PLAGE »

En 2021, la plage de Chef-de-Baie a été choisie pour la 1^{ère} édition de la manifestation estivale nationale « Partir en Livre : la médiathèque à la plage ». **Les bibliothécaires jeunesse de la médiathèque se sont installées avec des transats et des paniers de livres** et ont raconté des histoires mises en scène.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE MONDIAL S'EXPOSE

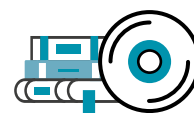
La médiathèque a participé à une action phare autour des 17 Objectifs du Développement Durable de l'ONU à travers la présentation de l'exposition réalisée par la Fondation Good Planet et la programmation d'animations (projections, ateliers, rencontres, spectacle).

UN CLUB POUR FAIRE AIMER LA LECTURE AUX ADOLESCENTS

À travers ce club « Adolescents », adossé au prix national Chimère (prix littéraire qui distingue un roman lié à l'imaginaire), **la médiathèque promeut la lecture auprès des 11-18 ans** ; favorise la rencontre et l'échange entre jeunes autour de la lecture ; permet aux participants d'acquiescer un statut de « lecteur de littérature » et propose des animations.

LE NUMÉRIQUE ACCESSIBLE À TOUS

Une conseillère numérique a été recrutée dans le cadre du plan gouvernemental « France Relance ». **Elle assure des permanences, propose des ateliers collectifs et des accompagnements numériques personnalisés** dans les locaux de la médiathèque.



486 857
emprunts
de documents

tous supports confondus
à la médiathèque
Michel-Crépeau et au
médiabus.



9 701
inscrits
individuels.



164 001
entrées

à la médiathèque durant
l'année.

Perspectives 2022

- **Réinformatisation** du réseau des bibliothèques Aloès soit 13 bibliothèques (pour 10 communes) et informatisation de la bibliothèque d'Eslandes.
- **Finalisation** du projet de réhabilitation énergétique et fonctionnelle de la médiathèque Michel-Crépeau.

- **Mutualisation** avec le Département de la Charente-Maritime et d'autres collectivités pour un accès à une partie de l'offre de ressources numériques sur abonnement.



La Coursive, une programmation élargie accessible à tous les publics

De La Rochelle à Rochefort, en passant par les communes de l'Agglo, La Coursive fait rayonner sa programmation partout, pour tous.

LANCEMENT DE SAISON SUR LES CHAPEAUX DE ROUE

La saison 2021-2022 de La Coursive a été lancée par **un temps fort inédit, gratuit et familial** monté en partenariat avec La Coupe d'Or (Rochefort), intitulé « **En voiture Simone !** ». **Trois films** ont été projetés dans le parc Franck Delmas et **trois spectacles** ont été proposés à La Rochelle : le concert de jazz « Festen » au Parc Franck Delmas, la pièce de théâtre « Le Grand Débarras » sur l'esplanade Eric Tabarly et la jonglerie musicale « Mobile » de Jorg Müller dans le hall de La Coursive.

LA CULTURE AU SERVICE DE LA SANTÉ

La Coursive mène des actions en **partenariat avec des établissements de santé et des Instituts médico-éducatifs (IME)**. En 2021, elle a invité des metteurs et metteuses en scène à monter des projets et à organiser des ateliers au Centre Richelieu-Croix Rouge, à l'Hôpital Marius Lacroix à La Rochelle ou à l'IME de l'Océan à Aytré.

SAISON PARTAGÉE AVEC LA COUPE D'OR À ROCHEFORT

La Coursive et la Scène conventionnée de Rochefort œuvrent depuis la saison 2018/2019 au **rapprochement de leurs projets artistiques**. Ce partenariat, qui fait

l'objet d'une convention, permet au public de **découvrir des spectacles dans chacun des deux théâtres**, grâce à la mise en place de navettes de bus gratuites. Six « échanges » se sont déroulés pendant la saison.

UN RAYONNEMENT SUR TOUT LE TERRITOIRE DE L'AGGLO

La Coursive est allée cette saison à la **rencontre de nouveaux spectateurs** en programmant des représentations dans un quartier de La Rochelle et dans six communes (Dompierre-sur-Mer, Marsilly, Nieul-sur-Mer, Saint-Médard-d'Aunis, Saint-Xandre, Saint-Vivien). **960 habitants de l'Agglo ont assisté à ces spectacles « hors les murs »**.



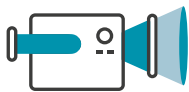
3 000
spectateurs

à La Rochelle pour le lancement de saison « En voiture Simone ! ».



78 326
spectateurs

accueillis sur la saison 2021/2022.



82
spectacles présentés

soit 194 représentations (dont 38 représentations scolaires).

4 ANNÉES DE TRAVAIL AVEC 8 ARTISTES ASSOCIÉS

Artistes confirmés et artistes en émergence composent ce groupe de 8 créatrices-créateurs (une femme et un homme par discipline), issus du théâtre (Julie Deliquet et Joël Pommerat), de la musique (Amandine Beyer et Thomas de Pourquery), de la danse (Marion Muzac et Kader Attou) et du nouveau cirque (Vimala Pons et Tsirihaka Harrivel, Yann Frisch). Ils sont accompagnés depuis quatre années par La Coursive, qui finance leurs projets de création et programme leurs spectacles.

Perspectives 2022

- **Extension** des dispositifs d'éducation à l'image grâce à la mise en œuvre de « Maternelle au cinéma » et d'« Étudiants au cinéma ».
- **Ateliers et sorties** aux spectacles en soirée pour les collèges et lycées dans le cadre de la mise en place du Pass Culture.
- **Formation** à destination des salariés du secteur de la santé pour mettre en place des projets d'action culturelle au sein de leurs établissements.
- **Conduite** d'un projet autour de l'équilibre avec le Centre Richelieu Croix Rouge.



La Sirène, une partition plurielle

À côté de la diffusion de concerts, l'espace musiques actuelles de l'Agglo joue un rôle de premier plan en matière d'éducation artistique et d'accompagnement à la création.

LA SIRÈNE EMBARQUE POUR UNE TRANSATLANTIQUE MUSICALE

La Sirène a accompagné « **The Big Idea** », le projet de 6 jeunes Rochelais d'enregistrement d'un album à bord d'un voilier en traversant l'Atlantique. Ce projet a été l'occasion de mettre en place un travail de médiation avec 3 établissements scolaires (l'école primaire « Pierre Jonchery » à Châtelailon-Plage, le collège « Jean Monnet » à Courçon et le lycée « Valin » à La Rochelle). Ce travail a notamment donné lieu à des échanges et à des mini-concerts acoustiques dans les établissements.

DES CONSEILS POUR ENREGISTRER

À la suite de la reconduction de la convention avec le Conservatoire de La Rochelle, le professeur de la classe M.A.O (Musique Assistée par Ordinateur) au Conservatoire et l'équipe des studios de La Sirène ont proposé un **1^{er} module sur 2 jours autour de l'enregistrement batterie**. Désormais, chaque trimestre, **différentes formations autour de l'enregistrement** seront proposées aux élèves de la classe M.A.O et aux musiciens fréquentant les studios de La Sirène.

AVEC LA ROCHELLE UNIVERSITÉ, L'UNION EST SCÉLÉE

Après 10 ans de collaboration, la convention signée avec La Rochelle Université ouvre les **perspectives d'un partenariat étendu**. Celui-ci s'est traduit en 2021 par la mise en place d'une politique tarifaire incitative sur certains concerts ; la représentation de La Sirène au sein du Conseil de la Culture de l'Université ; l'accueil de la classe de Master 2 « Direction de Projets ou d'Établissements Culturels » pour des journées d'immersion au sein d'une salle des musiques actuelles...

1^{ÈRE} ÉDITION DE « PRÉFACE, PARTITION MUSICALE ET LITTÉRAIRE »

En partenariat avec de nombreux acteurs institutionnels et culturels (La maison des écritures, l'Université, le centre national chorégraphique, les libraires...), La Sirène a organisé en décembre « Préface, partition musicale et littéraire », **événement mêlant écriture et musique pop**. Au programme : concerts, organisation de rencontres littéraires, d'expositions et de créations théâtrales et musicales.



30
projets

accueillis en résidence de création scénique.



1 406
abonnés

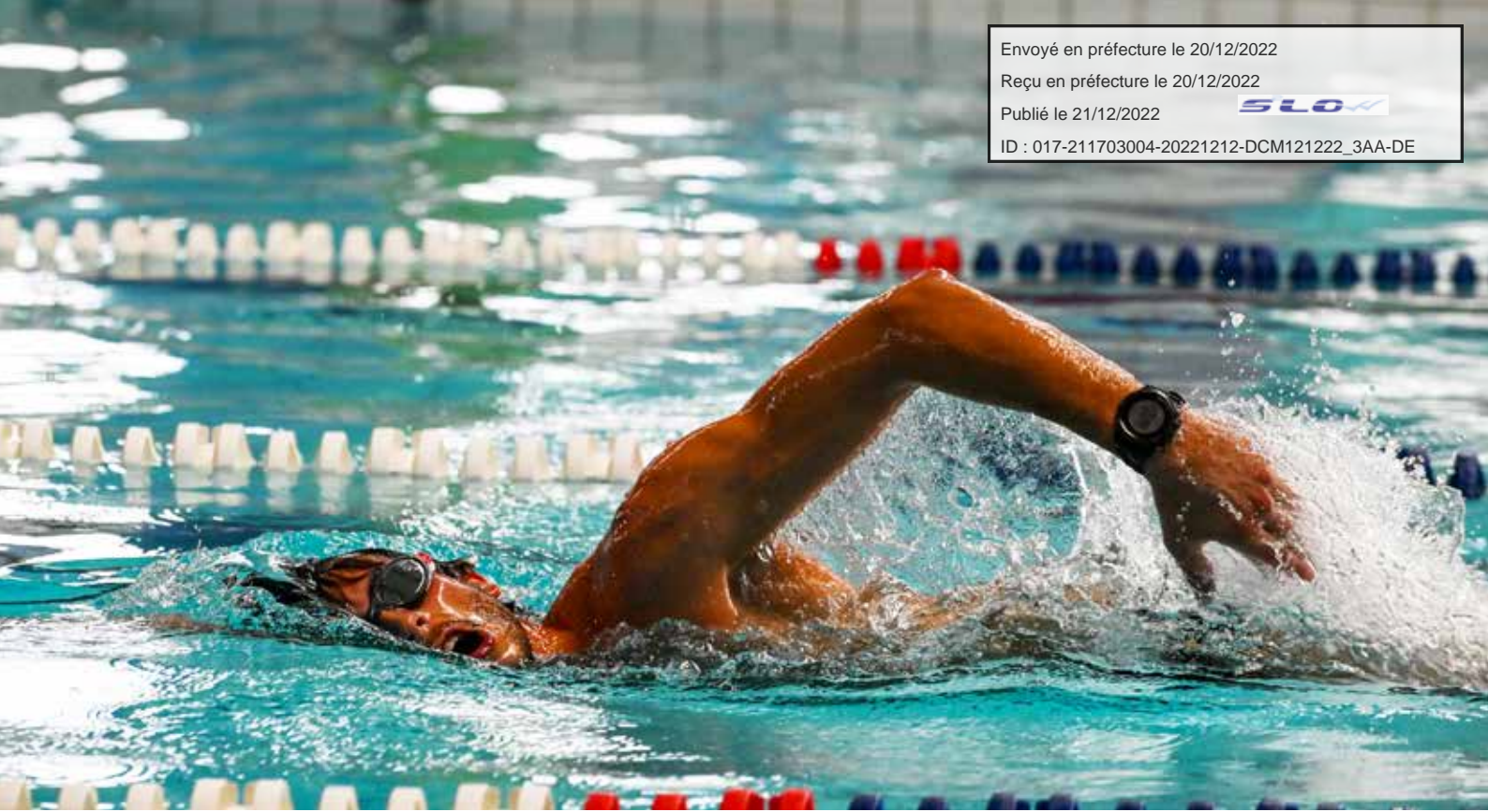
dont 1093 spectateurs,
313 musiciens.

Plus de temps pour répéter

La réouverture estivale en juin-juillet des studios, après la levée des restrictions sanitaires, a été l'occasion d'acter l'ouverture 7 jours sur 7 des studios de répétition avec l'instauration d'un créneau fixe le lundi de 18h à minuit.

Perspectives 2022

- **Organisation** de la fête de sortie de l'album de « The Big Idea » et sortie d'un documentaire
- **Envoi** d'un container rempli de matériel de musique depuis le Port de La Rochelle à destination de l'Afrique.
- **Report** du projet de médiation auprès d'élèves de 4^e et de 3^e de collèges rochelais à travers une série d'ateliers d'initiation à la danse et au Beat Box (boîte à rythme humaine).



231 481
entrées

(284 660 en 2020), dont 74 134 pour le centre aquatique à Châtelailon-Plage, 73 023 pour Palmilud et 89 400 à la piscine Lucien Maylin.



16 000
abonnés

à la nouvelle page Facebook « Piscines La Rochelle Agglo ».



Les piscines communautaires

MALGRÉ LES CONTRAINTES SANITAIRES, LES PISCINES ONT PU PEAUFINER LEUR OFFRE ET MODERNISER LEURS LOCAUX.

LA 4^{ÈME} PISCINE DE L'AGGLO SE FERA À LAGORD

Le Bureau communautaire a validé en avril le **choix du site du Moulin-Benoist à Lagord pour accueillir la 4^e piscine du territoire**, en raison de ses atouts techniques. 3 sites étaient en lice : Moulin-Benoist et les Greffières à Lagord ainsi que La Motte à Puilboreau.

LA FRÉQUENTATION ENCORE MARQUÉE PAR LA CRISE SANITAIRE

Durant les premiers mois de l'année 2021, jusqu'en mai, **l'activité** des 3 établissements (piscine Lucien Maylin à La Rochelle, Centre aquatique à Châtelailon-Plage et Palmilud à Périgny) **a été réduite en raison des restrictions sanitaires liées à la pandémie de COVID-19**. Si elles n'ont pas cessé de fonctionner, **les piscines ont toutefois été réservées** aux publics dits prioritaires

(personnes sur prescriptions médicales), aux sportifs de haut niveau, aux écoles, aux pompiers et gendarmes, à la SNSM et à la préparation des formations comme le BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique). Après un début de saison estivale au beau fixe, **la mise en œuvre du pass sanitaire, le 21 juillet, a de nouveau impacté le niveau de fréquentation.**

6 SEMAINES DE TRAVAUX

À la piscine Lucien Maylin, **6 semaines de travaux** ont permis l'installation d'un éclairage led (plus performant et économe en énergie) et la réfection du sol du bassin, le retrait d'un filet de protection, le remplacement de la filtration de l'air ambiant, la reprise de la peinture des vestiaires et des travaux d'étanchéité du toit. Palmilud a également été fermée pendant 6 semaines en fin d'année pour changer 450 casiers dans les vestiaires et réaliser des travaux d'étanchéité sur une partie des plages du bassin.

DES ANIMATIONS EN TOUTES OCCASIONS

Les piscines organisent chaque année des **rendez-vous thématiques**. Malgré le contexte sanitaire, plusieurs temps forts ont rythmé l'année, comme :

› **les 30 ans du centre aquatique à Châtelailon-Plage**. Tout un programme de festivités a été proposé le week-end des 26, 27 et 28 novembre : soirée bien-être avec des prestations de soins gratuites, aquagym, fitness, circuit training (aquabike et trampoline), baptêmes de plongée et d'apnée, parcours gonflable et immersion au milieu de l'océan avec un masque de réalité virtuelle.

› **un cours d'aquagym géant en mer et des séances de fitness** organisés en septembre par le Centre aquatique à Châtelailon-Plage, en partenariat avec « l'association Sport Nutrition 17 ».

› **des stages** d'aisance aquatique, aquabike, aquagym, multiactivités, fitness, sortie en mer « marches de l'empereur »...



UNE OFFRE ÉQUITABLE ET ÉQUILIBRÉE SUR TOUT LE TERRITOIRE

Le passage en gestion intercommunale a permis de mettre en place des **tarifs harmonisés** et d'offrir un prix d'entrée identique pour tous les habitants, quelle que soit leur commune de résidence. Les mêmes tarifs sont appliqués aux Centres aquatiques à Périgny et Châtelailon-Plage. La piscine Lucien Maylin à La Rochelle conserve de son côté une grille spécifique adaptée à son offre de services. Les habitants hors Agglomération paient environ 20 % plus cher. **Pour les activités aquatiques** (hors associations et clubs), **les formules et les prix** des cours collectifs, semi-collectifs et particuliers **sont communs aux 3 piscines**.

Une **carte de 30 entrées** est proposée dans chacun des équipements à un prix très avantageux.

En parallèle, **l'accès aux 3 bassins est gratuit pour les écoles de l'Agglomération** dispensant des cours de natation à leurs élèves ainsi que pour les **associations sportives** dont la pratique est fédérale et compétitive. Les enfants de 8 à 11 ans ne sachant pas nager, dont les familles sont bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire ou de l'allocation enfant handicapé, peuvent bénéficier de 10 cours collectifs pour un montant forfaitaire de 30 €, attribués une fois par enfant résidant dans l'une des communes du territoire.



COMMUNICATION « TOUTE EN UNE »

Une charte graphique et des outils de communication communs aux 3 piscines ont été élaborés et déployés en 2021 : signalétique sur les sites, création d'un site Internet commun et d'une page Facebook facilitant la diffusion de l'information, édition de dépliants, campagne d'affichage...

Perspectives 2022

- **Célébration** du 50^{ème} anniversaire de la piscine Lucien Maylin.
- **Consultation** d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet de 4^{ème} équipement aquatique à Lagord.

- **Lancement** du « Pass'piscines », offre d'abonnement unique pour accéder aux 3 établissements et création d'un portail de paiement et réservation en ligne.

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 21/12/2022

SLO

ID : 017-211703004-20221212-DCM121222_3AA-DE



UNE AGGLO
ENGAGÉE

3

**SOBRE ET
DURABLE**



En matière de mobilité, d'aménagement, d'environnement, de gestion des déchets et des eaux, l'Agglo crée les conditions pour encourager et conduire les transitions.



UNE AGGLO
ENGAGÉE

3 | SOBRE
ET DURABLE



15%
de baisse

de fréquentation sur le réseau Yélo entre 2019 et 2021 (en raison de la crise sanitaire).



1 318
primes

à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique attribuées pour un montant total de 305 237 €.



17%
de fréquentation

sur la ligne 12 (Esnandes/Marsilly-Place de Verdun) sur les cinq premiers mois de l'année.

Les mobilités

PAR SON OFFRE DE TRANSPORT PUBLIC, SES AIDES ET LES SERVICES QU'ELLE PROPOSE AUX USAGERS, L'AGGLO FACILITE ET FAVORISE L'ADOPTION DE NOUVEAUX COMPORTEMENTS EN MATIERE DE MOBILITÉ.

TOUT UN PROGRAMME POUR CHANGER SES HABITUDES DE DÉPLACEMENT

Le programme **Agremob** fait partie des nouveaux dispositifs destinés à encourager et accompagner les changements de comportement en matière de déplacement. Porté par huit structures (l'Agglo, la Coopérative Carbone, Atlantech, La Rochelle Université, l'EIGSI, jadopteunprojet.com, Carbone 4 et Les Petits Débrouillards), ce programme **propose des actions destinées à questionner les usagers sur leurs habitudes de mobilité et à trouver des alternatives.**

L'ambition d'Agremob est de créer, sur trois ans, 400 événements (ateliers, stands, conférences, sondages, quizz et jeux-concours), de sensibiliser 80 000 personnes aux enjeux de mobilité et d'inciter 20 000

personnes à passer à l'action vers une mobilité plus durable.

C'est dans ce cadre que **l'Agglo a créé l'application web « Mon Action Mobilité Durable »** (monaction-mobiledurable.com). Elle permet aux utilisateurs de faire l'état des lieux de leurs déplacements et de construire un plan d'action pour faire évoluer leurs habitudes de mobilité. **À l'occasion de la Fête de la mobilité**, qui a rassemblé plus de 4 000 personnes en septembre, a également été lancé un grand jeu-concours. Près de **800 personnes se sont engagées à changer leur mobilité via l'appli**, et de nombreux lots ont été gagnés dont 2 vélos à assistance électrique.

L'OFFRE DE TRANSPORT À LA DEMANDE ÉVOLUE

Sur les secteurs les moins denses en population, des minibus sur réservation complètent les lignes régulières du lundi au vendredi. Ce Transport à la Demande (TAD) est ouvert à tous avec un titre Yélo (carte Yélo, ticket payable à bord ou ticket virtuel). Un minibus conduit l'usager, de l'arrêt TAD le plus proche de chez lui, à un point de correspondance déterminé selon la zone de rattachement. En 2021, **l'offre a été élargie avec plus d'arrêts desservis, des horaires plus souples et de nouvelles zones.** Une expérimentation de TAD a notamment été lancée en substitution de la ligne 21 (Thairé-Châtelailon-Yves) le samedi.



Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le 21/12/2022
ID : 017-211703004-20221212-DCM121222_3AA-DE



4
bus électriques

6
bus au Gaz naturel
soit au total une flotte de
bus Yélo de 12 bus au gaz, 8
électriques, 7 hybrides, 1 éthanol
et 139 diesel.

LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE LA GARE DE LA ROCHELLE PREND FORME

Le projet de Pôle d'Échanges Multimodal a été pensé pour encourager l'utilisation des modes de transports alternatifs à la voiture, faciliter l'accès à la gare de La Rochelle et fluidifier la circulation à ses abords. Train, bus, vélo, voitures électriques, marche à pied, taxis... **tous les modes de transport pourront y être facilement combinés.**

Après la remise à neuf des réseaux (eaux, gaz, électricité, numérique) devant la gare, **les travaux de surface ont commencé début 2021** avec la réalisation du parvis (dont

une première partie a été ouverte au public en juillet) et de l'aire de « dépose minute ». **Le grutage des différents tronçons de la passerelle a été réalisé en février et mars.** À partir de juillet, le chantier s'est concentré au Nord de l'édifice, sur le boulevard Joffre et l'avenue De Gaulle, qui ont été aménagés en « zones de rencontre » limitées à 20 km/h. **La gare routière au sud des voies ferrées a été mise en service pour les cars scolaires en septembre 2021.**



12
communes

bénéficiaires en 2021 de la mise à disposition par l'Agglo de vélos à assistance électrique à titre gratuit pendant 1 an.

LA PRIME POUR L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE EST PROLONGÉE

Depuis le 1^{er} octobre 2019, l'Agglo a mis en place **une prime à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf ou reconditionné**, dont le montant varie en fonction du quotient familial. Elle a été prolongée en 2021, **pour une année supplémentaire**, selon les critères suivants :

- › quotient familial inférieur ou égal à 450 € : prime de 50% du prix du vélo plafonnée à 400 €,
- › quotient familial entre 451 et 650 € : prime de 40% du prix du vélo plafonnée à 300 €,
- › quotient familial entre 651 et 750 € : prime de 30% du prix du vélo plafonnée à 200 €.

Elle a également été **étendue à l'acquisition des vélos cargo** (électriques ou non) et aux remorques électriques pour cycles.

Cette prime peut être obtenue avant ou après l'achat du vélo mais obligatoirement auprès d'un vélociste partenaire ayant conventionné avec l'Agglo et étant en mesure de proposer un contrat de maintenance.

TRANSPORTER LES ÉLÈVES ASSIS, UNE NOUVELLE OBLIGATION

Le nombre d'élèves voyageant debout, sur tout ou partie des lignes à vocation scolaire du réseau Yélo, est estimé à environ 700. Or, depuis 2019, la loi prévoit que dès lors qu'un service public régulier de transport de personnes est consacré principalement à des élèves, il est soumis à l'obligation de les faire voyager assis. C'est dans ce contexte que

l'Agglo a décidé en 2021 de financer **l'achat et l'exploitation de 2 autocars chaque année jusqu'en 2024**, soit 8 véhicules sur 4 ans. **Les deux premiers cars ont été affectés à la desserte du collège André Malraux** (Châtelailon-Plage). Trois nouvelles lignes ont été créées, numérotées 274 à 276.



TOUJOURS PLUS DE VOIES DÉDIÉES POUR PÉDALER EN TOUTE SÉCURITÉ

L'Agglo a accentué en 2021 son accompagnement financier aux communes pour la réalisation de **liaisons cyclables de maillage** (entre communes ou avec des hameaux) via un **nouveau fonds de concours** correspondant à 60 % du montant HT des projets (acquisitions foncières comprises). Par ailleurs, une charte de jalonnement directionnel a été définie afin de mettre progressivement en cohérence la signalisation sur tout le territoire de l'Agglo.

De nouvelles liaisons cyclables ont été réalisées durant l'année. **Celle de l'avenue Simone Veil à Aytré** permet, depuis le centre-ville de La Rochelle et en particulier depuis le Pont Jean Moulin, de rejoindre les communes

d'Aytré et de Périgny. Les études sont en cours pour poursuivre la liaison vers la Place de la Pommeraie et Palmilud.

La liaison de l'avenue du 8 Mai 1945 à Lagord sert à rejoindre le parc-relais des Greffières depuis Altantech et La Rochelle.

Des liaisons de maillage, sous maîtrise d'ouvrage des communes, avec le soutien de l'Agglo, ont également été réalisées à Sainte-Soulle (requalification de la route RD110 ou route de Chasagné). L'objectif à terme est de relier Usseau au cœur de la commune. Une liaison interne à Dompierre-sur-Mer, rue de la Garenne, permet d'assurer un lien depuis l'urbanisation Ouest de la commune jusqu'aux écoles et au centre-ville.

Des vélos à assistance électrique testés dans les communes

Afin d'encourager la pratique du vélo, l'Agglo a gratuitement mis des vélos à assistance électrique (VAE) à la disposition des communes. L'objectif est d'encourager les habitants à les essayer pour ensuite les orienter, le cas échéant, vers le service de prêt longue durée de VAE proposé par Yélo. Ces mises à disposition de VAE concernent pour l'instant les communes de Périgny, Puilboreau, Saint-Christophe, Saint-Médard-d'Aunis, Saint-Rogatien, Sainte-Soulle, Salles-sur-Mer, Thairé, Vérines, Yves, Saint-Xandre et Croix-Chapeau. D'autres communes suivront.



Perspectives 2022

- **Signature** d'une convention avec La Rochelle Tourisme pour la mise en place du nouveau pass touristique « La Rochelle Océan Pass » qui combinera une offre touristique et de loisirs et un accès illimité aux services Yélo (bus, bus de mer, passeur, parcs-relais).
- **Mise en service** du pôle d'échanges multimodal de la gare de La Rochelle en novembre.
- **Expérimentation** d'une aide financière au covoiturage avec l'application Klaxit.
- **Premières** évolutions des tarifs Yélo, notamment à destination des jeunes.
- **Livraison** de pistes cyclables : avenue Simone Veil de La Rochelle à Périgny, bifurcation depuis l'avenue Simone Veil vers le bourg d'Aytré, prolongation le long de l'avenue du 8 Mai 1945 à Lagord.
- **Étude** sur les impacts agricoles de l'utilisation de biocarburants dans la flotte de bus.



L'aménagement

TOUTES LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE REQUALIFICATION URBAINE ENGAGÉES PAR L'AGGLO SONT DÉSORMAIS CONCERTÉES ET RÉPONDENT À UN HAUT NIVEAU D'EXIGENCE EN MATIÈRE DE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE.

L'ÉCO-QUARTIER DE BONGRAINE DISTINGUÉ PAR L'ÉTAT

A Aytré, le projet d'écoquartier de Bongraine a été lauréat de 3 titres en 2021 :

- de l'appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateurs de la Ville Durable ». Cette sélection va permettre de favoriser l'incubation et la réalisation des axes innovants du projet : « construire le pouvoir d'agir des habitants et des usagers », « restaurer un sol fertile et accompagner la reconquête de la friche » et « concilier haute performance environnementale et logement pour tous » ;

- du « Fonds friche » destiné à financer des opérations de recyclage des friches et la transformation de foncier déjà artificialisé (au titre de la dépollution de la nappe) ;

- du programme « Engagés pour la qualité du logement de demain » pour l'îlot E (construire la transition avec les habitants).

L'autorisation environnementale modificative, validant le principe de gestion de la nouvelle espèce protégée découverte, la plante « l'Odontite de Jaubert », a été délivrée en mars 2021, permettant d'engager les travaux de compensation dès novembre 2021. Dans le même temps, les travaux de dépollution visant

à regrouper et à confiner les mâchefers ont débuté.

Le local du projet a ouvert au printemps sur le site avec une permanence quotidienne jusqu'à l'été 2021 puis une journée par semaine. Plusieurs temps de concertation ont ponctué l'année, avec notamment l'organisation d'une journée sur site en septembre et une série d'ateliers thématiques en automne.



1,4 M€
de travaux

d'amélioration et de rénovation des parcs d'activités.



8

nouvelles conventions

opérationnelles tripartites signées entre l'EPF-NA, l'Agglo et les communes.





À AYTRÉ, L'AVENUE SIMONE VEIL ACCUEILLE SES PREMIERS AUTOMOBILISTES

Après deux ans et demi de travaux, le 17 décembre 2021, **l'avenue Simone Veil a ouvert à la circulation**. Cette nouvelle entrée de ville a été créée pour apaiser la circulation au cœur d'Aytré. En fournissant un accès direct vers Les Minimes, l'Université, le Vieux-Port Sud et l'Aquarium d'une part et la Gare ferroviaire, le Parc-Relais Jean-Moulin et l'Hôpital d'autre part, elle soulage également l'avenue Jean-Paul Sartre et le boulevard Sautel à La Rochelle.

Plus de 4 kilomètres de liaisons cyclables et de voies piétonnes ont été réalisés en complément pour relier La Rochelle, Périgny et Aytré.

DES AMÉNAGEMENTS URBAINS RESPONSABLES ET CONCERTÉS

Sur le futur **quartier éco-responsable de Champ-Pinson** à Nieul-sur-Mer, après la désignation de l'aménageur et de l'équipe de maîtrise d'œuvre, les études de conception ont été approfondies et le plan d'aménagement dessiné. **La co-construction des orientations du projet a fait l'objet de cinq ateliers citoyens.**

Sur la ZAC Fief des Dompierres à Saint-Xandre, les constructions sont réalisées en quasi-totalité sur les tranches 2B et 4A. Deux nouvelles tranches au sud, pour l'accueil de 39 terrains à bâtir, sont en cours d'aménagement avec des autorisations d'urbanisme en majorité délivrées. La conception de la dernière tranche est relancée autour d'un projet de parc habité.

DEUX NOUVELLES CONVENTIONS-CADRES AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NOUVELLE-AQUITAINE (EPFNA)

Le conventionnement avec l'établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine a été remis à plat avec l'élaboration de deux conventions-cadre thématiques d'appui à la stratégie foncière de l'Agglo. La première porte sur le recyclage foncier, la seconde sur les réserves foncières.

Concernant l'écoquartier de la ZAC de Monsidun à L'Houmeau, la tranche 1 est en cours d'aménagement et de construction. Les autorisations d'urbanisme pour les 51 terrains à bâtir sont délivrées en quasi-totalité, ainsi que le permis pour la réalisation de 19 maisons groupées, dont 10 Prêt Social Location Accession (PSLA) et 7 en Bail Réel Solidaire (BRS).

À La Rochelle, les études techniques ont été relancées pour **la requalification du boulevard Sautel et ses abords**, avec la désignation d'une équipe pluridisciplinaire. Elles portent sur la requalification des espaces publics ainsi que sur la programmation et le cadrage des projets immobiliers.

Pour le site Beaulieu Baillac-Malemore à Puilboreau des ateliers de travail ont été organisés avec les services et élus. Ils ont permis d'établir et de débattre de scénarios portant sur l'articulation des programmations, les formes urbaines, les conditions d'évolution du parc commercial, la place de la nature, les mobilités et les conditions de desserte.



LA REQUALIFICATION DU QUARTIER JOFFRE-ROMPSAY EN PARTIE RETRAVAILLÉE

Suite à l'abandon du projet de construction du Conservatoire de Musique et Danse sur l'îlot Joffre, **une nouvelle programmation à vocation mixte** a été définie : dojo, bureaux, logements, commerces, hôtel... L'année 2021 aura également vu la réalisation des aménagements de la rue Berlioz. Une réunion publique a été organisée sur les conditions de circulation dans le quartier.

DES OPÉRATIONS NÉGOCIÉES AVEC LES OPÉRATEURS

L'Agglo poursuit l'accompagnement de projets en « **urbanisme négocié** ». Cette approche a été appliquée aux projets : Lavoisier-République à La Rochelle, îlot Château (Orangerie) à Puilboreau, Fief de Beauvais à Périgny, domaine de Maillezais à Nieul-sur-Mer et écoquartier des Cinq Quartiers à Angoulins. Pour ce dernier projet, l'année 2021 a permis la définition des grandes orientations d'aménagement avec la mise en œuvre d'un temps d'échanges sur site et de 4 ateliers de concertation.

QUELQUES AJUSTEMENTS POUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

L'instruction des demandes d'urbanisme effectuées en 2020 (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager...) a mis en évidence des imperfections de rédaction dans le nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). **Afin de les corriger et d'améliorer la rédaction de certaines prescriptions dans le règlement**, une modification simplifiée du document a été réalisée en 2021. Elle a notamment permis d'adapter des dispositions qui bloquaient des projets d'extension.

CO-ÉLABORATION D'UNE CHARTE DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LA CONSTRUCTION

La démarche pour la qualité de l'aménagement et de la construction sur le territoire de l'Agglo, baptisée « PACTE », a été engagée avec 3 ateliers de co-construction associant des élus et les acteurs de la fabrique de la ville (opérateurs, concepteurs...).



9,6 M€
de travaux HT

pour l'avenue Simone Veil (dont fouilles archéologiques, parking et pistes cyclables).



95
autorisations

d'urbanisme pour des logements sur le quartier Joffre-Rompsay.



80
nouveaux logements

ayant fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme sur la ZAC de La Gare à Dompierre-sur-Mer.

Perspectives 2022

- **Reprise** des études et de la concertation réglementaires suite à la nouvelle programmation sur l'îlot Joffre, quartier Joffre-Rompsay.
- **Établissement** d'une nouvelle convention-cadre thématique avec l'établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine sur la revitalisation des centres-bourgs.
- **Poursuite** des travaux préalables à l'aménagement (dépollution, biodiversité et archéologie), création de la ZAC et conception des premiers îlots bâtis sur l'écoquartier de Bongraine.
- **Dépôt et instruction** du permis d'aménager du projet de Champ-Pinson à Nieul-sur-Mer.



801

personnes conseillées

par la PRRE dont 663 se sont engagées dans la réalisation d'un projet de rénovation énergétique.



17

communes

engagées dans la réalisation d'un bilan carbone.



35

projets communaux

de rénovation énergétique et 16 projets communaux de production d'énergie renouvelable identifiés.



1 800

élèves

sensibilisés par des animations proposées pour les écoles du territoire.



Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 21/12/2022

ID : 017-211703004-20221212-DCM121222_3AA-DE

La transition énergétique et l'écologie

DIAGNOSTIC, ACCOMPAGNEMENT, CONCERTATION ET COMPENSATION SONT LES MAÎTRES-MOTS DE L'AGGLO POUR PRÉSERVER ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT SUR SON TERRITOIRE.

LA PLATEFORME ROCHELAISE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE CONSEILLE LES USAGERS

Ouverte en juin 2021 à La Rochelle, La PRRE (Plateforme Rochelaise de Rénovation Énergétique) est un espace de conseil et d'accompagnement destiné aux propriétaires, locataires et bailleurs pour les accompagner dans leurs projets de rénovation énergétique. **Elle doit permettre de réduire de 15% la consommation d'énergie du parc résidentiel privé** grâce à la rénovation de 45 000 logements au niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation) d'ici à 2040.

Ses conseillers spécialisés en rénovation de l'habitat informent sur les aides financières (dont l'aide « Rénovation bas carbone » de l'Agglo), aident au montage de dossier, analysent les devis, mettent en relation avec un réseau de professionnels de confiance et assurent un suivi durant la phase de travaux.

En complément de cet espace, **quatre permanences de proximité à Périgny, Saint-Vivien, Saint-Médard-d'Aunis et Saint-Xandre** ont été mises en place en 2021.

RÉVISION DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Pour un territoire comme l'Agglo, qui s'est emparé des thématiques climat-énergie depuis plusieurs années, l'élaboration du PCAET est un moyen de traiter l'intégralité des problématiques liées à l'urgence climatique en articulant les différents plans et démarches préexistants. **Une douzaine d'ateliers ont été organisés en 2021, associant services référents de l'Agglo et partenaires locaux** (associatifs, institutionnels ou privés) afin de partager les diagnostics (bilan des émissions de gaz à effet de serre, analyse de la vulnérabilité du territoire au changement climatique...) puis de **co-construire un programme d'actions**.

DES ÉTATS DES LIEUX POUR NOURRIR LE PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE (PAT)

L'Agglo se fait aider afin de poser un diagnostic partagé en matière d'alimentation et sur l'ambition du PAT La Rochelle-Aunis-Ré. En parallèle, la Chambre d'Agriculture a réalisé un diagnostic de l'offre agricole sur le territoire couvert par le PAT. Il montre les correspondances possibles entre l'offre agricole du territoire et la demande. Un accord-cadre a été signé en 2021 pour décider de la stratégie foncière à mettre en œuvre sur l'Agglo, en précisant les priorités et les impacts attendus sur l'économie agricole et la biodiversité.

DES COMPENSATIONS POUR L'ENVIRONNEMENT DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Sur le parc Atlantech à Lagord, les études d'impact environnementales avaient révélé en 2019 la présence du papillon Azuré du serpolet, espèce protégée. **Pour préserver son habitat, il a été décidé de ne pas urbaniser 2,7 hectares à l'Ouest et au Sud du parc et de laisser des parcelles en espace naturel géré pour la biodiversité.**

Pour **le chantier de la nouvelle avenue Simone Veil**, la compensation a été réalisée sur l'échangeur des Cottes-Mailles, sur une zone humide au Sud d'Aytré et dans les bassins renaturés du marais de Tasdon. **Pour l'écoquartier de Bongraine**, des sites de compensation ont été trouvés sur l'ancien champ de tir et le marais doux d'Aytré, la pointe de Roux et un ancien terrain militaire d'Angoulins.

FAUNE ET FLORE : CONNAÎTRE POUR AGIR

L'Agglo travaille avec le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA) pour établir un état précis de la flore patrimoniale présente sur le territoire communautaire, et tenir compte de ses observations sur ses projets d'aménagement. En 2021, le premier comité de suivi s'est tenu et le CBNSA a poursuivi son inventaire sur les 28 communes de l'Agglomération.



Concernant la faune, un travail similaire de suivi se poursuit, mené par des experts naturalistes. Les observations de 2021 ont alimenté un « observatoire des données » et un système d'informations géographiques qui permettent d'établir des focus sur les différentes opérations d'aménagement.

LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE SE MESURE

L'Agglo a signé avec l'association ATMO Nouvelle-Aquitaine une **convention pluriannuelle de partenariat 2021-2023 afin de poursuivre le travail partenarial en matière de lutte contre la pollution de l'air**. Cette convention porte plus spécifiquement sur la surveillance et l'amélioration des connaissances, l'accompagnement à la définition d'un plan de réduction des pollutions, la recherche de polluants émergents, le test, l'évaluation et la modélisation de nouveaux outils de mesures. Un programme d'actions est défini pour chaque année.

L'étude sur la qualité de l'air à Périgny et Saint-Rogatien ne montre pas d'incidence particulière des activités industrielles sur la qualité de l'air. Les concentrations des polluants retrouvés sont similaires à celles mesurées ailleurs en Nouvelle-Aquitaine. Un travail est toutefois à mener avec les industriels sur les nuisances olfactives.

Suite aux résultats 2019 indiquant des concentrations importantes en herbicide dans l'air de la Plaine de l'Aunis, l'Agglo a demandé à Atmo Nouvelle-Aquitaine d'installer une station de mesure pérenne. La campagne de mesures 2021 a duré de février à décembre.

Perspectives 2022

- **Arrêt** du projet de Plan Climat Air Energie Territorial et mise en œuvre de la concertation.
- **Proposition** d'un Programme Alimentaire de Territoire (PAT) stabilisé.
- **Définition** d'une stratégie Biodiversité « Éviter, Réduire, Compenser ».
- **Élaboration** d'un contrat Local de Santé dont un volet est dédié à la Santé Environnementale.



Envoyé en préfecture le 20/12/2022
 Reçu en préfecture le 20/12/2022
 Publié le 21/12/2022
 ID : 017-211703004-20221212-DCM121222_3AA-DE



45 525
tonnes

de déchets collectés en
déchèterie, soit + 11,5 % par
rapport à 2020.



1 719
composteurs

individuels distribués
en 2021 aux particuliers.



37 %
des foyers

résidant en maison individuelle
sont équipés en composteur.

La réduction, le tri et la valorisation des déchets

L'AGGLO SE DOTE DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR RÉDUIRE ET MIEUX VALORISER LES DÉCHETS SUR SON TERRITOIRE. ELLE ACCOMPAGNE AUSSI LES HABITANTS ET LES COMMUNES POUR ACCÉLÉRER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT.

LE PREMIER « CENTRE DE VALORISATION » DES DÉCHETS VOIT LE JOUR À PÉRIGNY

L'Agglo a élaboré en 2015 un plan d'évolution de ses déchèteries. Celui-ci prévoit l'aménagement de cinq Centres de valorisation « nouvelle génération » répartis de manière homogène sur le territoire. **Le 1^{er} de ces centres a ouvert en janvier 2021 à Périgny.** Situé au Centre de l'Agglomération, il remplace les déchèteries de Puilboreau, La Rochelle Romsay, Périgny et Aytré. **Ses services et aménagements préfigurent ceux qui seront proposés à terme sur l'ensemble des équipements :** plan de circulation, quais de déchargement couverts, bennes spécialisées supplémentaires, zone de réemploi, dépôt des végétaux et gravats au sol...

OUVERTURE DE LA RECYCLERIE « LA BELLE AFFAIRE »

Sur la zone de Belle Aire Sud à Aytré, la recyclerie de l'Agglo « **La Belle Affaire** » collecte depuis le **1^{er} février 2021** des

objets déposés par les habitants dans les zones de réemploi situées dans 4 déchèteries de l'Agglo et au Centre de valorisation des déchets « Centre », et directement sur son site. Triés, nettoyés, réparés ou transformés, ces objets sont ensuite revendus à petits prix à la boutique qui a ouvert ses portes, sur place, fin mai 2021. La Belle Affaire propose également des activités de sensibilisation et de réparation/customisation pour les habitants.

MONTÉE EN PUISSANCE DU COMPOSTAGE PARTAGÉ

L'Office Public de l'Habitat (OPH) de l'Agglo poursuit le déploiement du compostage en pied d'immeuble auprès de ses locataires. En septembre 2021, **23 sites de compostage, gérés par le personnel de l'OPH, ont été installés sur le quartier de Mireuil**, en plus des 22 sites aménagés dans le quartier de Port-Neuf en 2019. Les biodéchets compostés nourrissent les espaces verts alentours qui sont majoritairement propriété de l'Office.

LUTTER ENSEMBLE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire et dans la perspective du tri à la source des biodéchets à l'horizon 2024, **l'Agglo accompagne douze communes volontaires à lutter contre le gaspillage alimentaire en restauration collective.** Cet accompagnement se déroule sur deux années scolaires (2020-2022) avec des réunions, la mise en place d'une plateforme de ressources documentaires et de documents de travail, la réalisation de diagnostics (pesées des denrées), la formation des agents, des échanges de bonnes pratiques, la mise en place de premières actions anti-gaspi...

LES HABITANTS DE PORT-NEUF SENSIBILISÉS AU TRI

Les « Ambassadrices du tri et de la prévention » de l'Agglo et 4 jeunes en service civique de l'association Unis-cité ont rencontré en mai-juin 2021 plus de 400 locataires sur le quartier de Port-Neuf pour les sensibiliser, les informer et les inciter à trier davantage et mieux. Le bilan de cette action de proximité a montré que 94% des locataires rencontrés trient leurs déchets : ils sont 67% à trier régulièrement et 27% à trier « un peu ». A l'issue de l'action de sensibilisation, ils se sont engagés à trier davantage.



PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

L'Agglo a engagé l'élaboration de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) pour la période 2023-2028. **L'objectif global est d'atteindre une réduction de 15% de la production de DMA par habitant entre 2010 et 2030**, via la mise en œuvre d'un plan d'actions ambitieux et transversal, articulé avec les autres démarches territoriales comme « La Rochelle Territoire Zéro Carbone », le Projet Alimentaire Territorial ou Cit'ergie. L'Agglo a missionné un bureau d'études pour l'accompagner dans cette phase d'élaboration (diagnostic, instance de concertation, ateliers).

L'UNITÉ DE COMPOSTAGE SERA ÉTENDUE ET MODERNISÉE

La décision politique de **moderniser cet outil de traitement** est intervenue en avril 2021.

La concertation menée avec des usagers volontaires a permis de retenir 6 propositions :

- › mettre en place un comité de suivi avec des citoyens ;
- › confiner totalement l'équipement ;
- › protéger la santé des travailleurs, des riverains et de l'environnement ;
- › informer les habitants ;
- › accueillir le public pour des actions de sensibilisation à la prévention des déchets ;
- › créer une installation qui préserve et valorise les ressources.

L'objectif est d'ouvrir le futur site modernisé au 2^{ème} trimestre 2025.



2 710
enlèvements

d'encombrants effectués en porte-à-porte, soit 416 de plus qu'en 2020.



777
tonnes de textiles

collectées dans les 133 bornes réparties sur le territoire.

Perspectives 2022

- **Adoption** d'une nouvelle stratégie déchets : nouveau Schéma directeur de collecte et nouvelle fiscalité.
- **Travail** sur le projet d'extension du centre de valorisation « Altriane » situé à Salles-sur-Mer.
- **Finalisation** de l'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.
- **Ouverture** du 2^{ème} Centre de valorisation des déchets « Ouest », dans le quartier de Laleu à La Rochelle.



22 287
abonnés

au service de distribution de l'eau potable sur La Rochelle et 12 467 sur le secteur Sud, soit 34 754 abonnés (+ 56 % par rapport à 2020).



8,8 M de m³
d'eau produits

(Coulonge, Fraise, La Ragoterie) et **1 300 km** de réseau d'eau potable.

Les eaux

EN CHOISSANT D'EXERCER LA COMPÉTENCE « EAU POTABLE » POUR TOUTES SES COMMUNES, L'AGGLO SE DONNE LES MOYENS D'UNE GESTION HARMONISÉE, SECURISÉE ET DURABLE DE TOUT LE CYCLE DE L'EAU SUR SON TERRITOIRE.

LA DISTRIBUTION DE L'EAU DEVIENT PUBLIQUE ET AUTONOME POUR TOUTE L'AGGLO

Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'Agglo exerce directement la compétence « distribution d'eau » sur tout son territoire. Jusqu'au 31 décembre 2019, cette compétence relevait des communes et était assurée de différentes manières : La Rochelle et Châtelailon-Plage avaient respectivement choisi de la gérer par le biais de la Régie publique municipale et de la SAUR en délégation de service public, tandis que les 26 autres communes de l'Agglo l'avaient confiée au Syndicat départemental Eau 17.

Si la compétence institutionnelle a été transférée à l'Agglo, la SAUR continue à assurer la délégation de service public pour ses abonnés, jusqu'à fin 2022 pour ceux des communes anciennement adhérentes à Eau 17 et jusqu'à fin 2032 pour ceux de Châtelailon-Plage.

PROTECTION DE L'EAU POTABLE

Le Contrat Territorial Re-Sources 2021-2023 a été signé. Doté de 1,2 million d'euros, ses actions ont pour objet d'assurer la meilleure qualité possible de l'eau potable, des nappes phréatiques et des captages de Varaize, Fraise-Bois Boulard et Anais. Il réunit

3 partenaires financiers (Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Région Nouvelle-Aquitaine, Conseil Départemental de Charente-Maritime), 5 partenaires agricoles, la Ligue de Protection des Oiseaux et la Communauté de Communes Anais Sud.

DE NOUVELLES PROTECTIONS CONTRE LES SUBMERSIONS

Le chantier du programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) de Port-Neuf, à La Rochelle, s'est achevé à l'été 2021. La réalisation d'ouvrages de défense (nouveaux enrochements, murets, canal d'évacuation de l'eau) s'est accompagnée de l'aménagement de cheminements piétons et cyclables sécurisés et d'un embellissement global de la promenade le long du boulevard Churchill, jusqu'à la Tour Carrée.

À Yves les travaux ont démarré en juillet 2021 dans la réserve naturelle, pour compléter et fermer le dispositif d'endigement existant aux Boucholeurs. **À Esnandes, au niveau de la zone conchylicole de la Prée de Sion,** un renforcement de la digue existante a été réalisé par la création d'une

carapace en enrochement. Il s'est terminé en octobre 2021. Au même moment commençaient, pour 5 mois, **les travaux de protection du marais de Pampin** (La Rochelle / L'Houmeau) avec la réalisation d'une digue en enrochement.

Sur les communes de Nieul-sur-Mer et L'Houmeau, sur les zones urbanisées situées à proximité du marais de Lauzières et du port du Plomb, là où une protection collective n'est pas réalisable, l'approche est individuelle. L'Agglo propose aux particuliers de prendre en charge la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité gratuit. Le bureau d'études de l'Union des Marais de la Charente-Maritime réalise ces diagnostics sur rendez-vous et propose des mesures de protection individuelles.

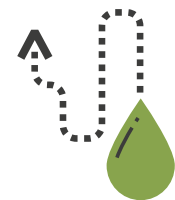
LA GESTION DES EAUX PLUVIALES, UN ENJEU ÉCOLOGIQUE

L'Agglo réalise des curages afin de redonner aux bassins d'eaux pluviales leur capacité de stockage initiale et de limiter les désordres écologiques. **Le curage du bassin des Galiotes à Aytré,** débuté à l'été 2020, **s'est poursuivi en 2021.** Les sédiments égouttés seront valorisés pour restaurer les berges par génie végétal. Des études préalables au curage de l'ensemble « canal de Romsay, bassin des Chasses, canal Maubec » à La Rochelle ont par ailleurs été engagées.

Une étude a aussi été lancée sur le potentiel de déconnexion des eaux pluviales sur des sous-bassins versants urbains de La Rochelle, Aytré, Châtelailon-Plage et Clavette. L'objectif est de **limiter les rejets d'eaux pluviales dans le réseau de collecte et de favoriser la gestion des eaux pluviales à la parcelle.**

LE CONTRAT TERRITORIAL DES MARAIS ET CÔTIERS DE L'AGGLOMÉRATION SIGNÉ

Dans le cadre de la compétence « gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations » (GEMAPI), **un programme d'actions pluriannuel a été défini et le premier Contrat Territorial des Marais et côtiers de l'Agglomération rochelaise (CTMA) a été signé** par 11 maîtres d'ouvrage : l'Agglo porteuse du contrat, 7 communes et 3 associations syndicales de marais, 3 partenaires financiers (l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la région Nouvelle-Aquitaine et le département de la Charente-Maritime).



2

captages d'eau

supplémentaires (Salles-sur-Mer et Clavette) et 17 ouvrages de stockage dont 9 repris en gestion (Thairé, Salles-sur-Mer, Clavette, Bourgneuf, Aytré, Dompierre-sur-Mer, Puilboreau, Sainte-Soulle).



9,6 M€
HT de travaux

pour le Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) de Port-Neuf.

Perspectives 2022

- **Réalisation** de travaux de curage du canal de Romsay et de trois unités de traitement des eaux pluviales créées entre 2005 et 2009.
- **Mise en œuvre** d'actions prévues dans le programme d'actions du Contrat territorial des marais et côtiers de l'agglomération rochelaise (CTMA).

- **Lancement** d'actions innovantes de sensibilisation au risque inondation à destination des 15-25 ans par une équipe en service civique de l'association Unis-Cité.



74 088
immeubles

desservis en assainissement
collectif, soit environ
178 487 habitants.



2 391
raccordements

au réseau d'eaux usées
diagnostiqués.



11,14 M de m³

d'eaux usées traités par les
stations d'épuration
de l'Agglo.

L'assainissement des eaux usées

L'AGGLO POURSUIT L'ÉLABORATION D'UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE GESTION DES EAUX USÉES SUR SON TERRITOIRE. EN PARALLÈLE, ELLE CONTINUE À ENTREtenir, MODERNISER ET ÉTENDRE SES INFRASTRUCTURES DE COLLECTE, DE TRANSFERT ET DE TRAITEMENT.

ÉTABLISSEMENT DU NOUVEAU SCHÉMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT

L'Agglo a lancé fin 2018 l'élaboration d'un nouveau Schéma Directeur d'Assainissement portant sur les infrastructures de collecte, de transfert et de traitement des eaux usées. Cette étude, dont la finalisation est prévue en 2022, déterminera une stratégie globale, cohérente et chiffrée de la gestion de l'assainissement pour les 20 prochaines années.

La démarche vise notamment à répondre aux enjeux stratégiques que sont :

- › l'adaptation des infrastructures à l'évolution de la démographie et de l'urbanisation du territoire ;
- › la détermination d'un nouveau zonage d'assainissement collectif en évaluant la pertinence de desservir des zones isolées ;
- › la définition d'un programme d'investissement en matière de renouvellement et de réhabilitation des réseaux et des postes de pompage, intégrant la réduction des eaux parasites ;
- › le renforcement des stations d'épuration notamment pour les bassins versants de La Rochelle et Saint Christophe ;
- › la déconnexion et le transfert des effluents des communes de La Jarrie, Clavette et Croix-Chapeau de la station d'épuration d'Aigrefeuille vers la station d'épuration de Châtelailon-Plage.

Le service Assainissement a également poursuivi sa mission au travers d'actions concrètes telles que :

- › la création d'un prétraitement à la station de Thairé,
- › le déploiement d'une nouvelle génération de télétransmetteurs sur les 210 postes de pompage des eaux usées avec changement des moyens de télécommunication ;
- › les travaux de desserte en assainissement de la commune d'Yves ;
- › la réalisation de campagnes de mesures dans le cadre de la lutte des entrées d'eaux claires parasites ;
- › la desserte de la zone d'activité de l'Aubreçay à Saint-Xandre ;
- › l'élaboration d'un programme de travaux sur la commune de Vérines, visant à réduire les entrées d'eaux claires parasites et à optimiser le système de transfert ;
- › le renouvellement ou redimensionnement des réseaux d'une partie du bassin versant du poste « Aqueduc » de La Rochelle.

GESTION ET SUIVI DU PATRIMOINE DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT

Une cellule interne au service assainissement est dédiée à l'élaboration et au suivi de la démarche de gestion patrimoniale des ouvrages. **L'objectif est de maintenir en bon état ce patrimoine et de l'adapter aux évolutions de l'urbanisme**, en établissant un programme de travaux pluriannuel de renouvellement et de réhabilitation.

En 2021, 3 101 mètres de collecteurs d'eaux usées gravitaires ont été remplacés dans le cadre du programme de renouvellement, 3 743 m de réseaux ont été réhabilités par chemisage (sans ouverture), 487 branchements ont été remplacés ou réparés (+64 % par rapport à 2020), 273 boîtes de branchements remplacées.

GESTION DES PÔLES ÉPURATOIRES

L'Agglo assure la gestion et l'entretien des neuf pôles épuratoires répartis sur son territoire afin de garantir le bon état écologique des milieux naturels récepteurs ainsi que la santé humaine. Comme chaque année, elle a assuré le **maintien opérationnel des équipements de traitement chimique et biologique afin de garantir leur bon fonctionnement** à Port-Neuf, Châtelailon-Plage, Marsilly, Sainte-Soulle, Thairé, Bourgneuf, Saint Médard-d'Aunis et Saint Christophe. Son laboratoire, en plus de son activité d'autosurveillance des eaux, a permis d'optimiser les traitements, grâce à son appropriation des nouvelles technologies d'analyse.

LES BOUES D'ÉPURATION NOURRISSENT LES TERRES AGRICOLES

Les boues issues de l'épuration des eaux usées sont transformées en compost pour être épandues sur des sols agricoles. En 2021, 18 611 tonnes de boues ont été évacuées permettant la production de **12 280 tonnes de compost épandues au bénéfice de 38 agriculteurs**.

LA QUALITÉ DE LA RELATION USAGERS À NOUVEAU CERTIFIÉE

La certification qualité ISO 9001 récompense et garantit un niveau élevé de qualité du service. Certifié depuis 2009, **le service « Gestion des usagers » a été audité sur l'assainissement collectif et non collectif en 2021 et a obtenu le renouvellement de cette certification** pour 3 ans. Une enquête de satisfaction, réalisée en décembre auprès d'un panel d'usagers, a révélé un taux de satisfaction global de plus de 93%.



131 km
de réseaux curés.



1 296
km de réseaux et 210 postes de pompage
pour la collecte et le transfert des effluents des pôles épuratoires.



Perspectives 2022

- **Poursuite** de la campagne de diagnostics des installations d'assainissement non collectif sur l'ensemble du territoire.
- **Optimisation** des traitements de lutte contre le sulfure d'hydrogène sur le réseau de collecte des eaux usées.
- **Reconstruction** du poste de pompage des eaux usées de la Porte Dauphine à La Rochelle et des réseaux structurants associés.
- **Lancement** des travaux relatifs au transfert des effluents des communes de La Jarrie, Clavette et Croix-Chapeau vers la station d'épuration de Châtelailon-Plage.

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 21/12/2022



ID : 017-211703004-20221212-DCM121222_3AA-DE



II

LA VIE DE L'AGGLO



Après une vague de transferts de compétences, le champ d'intervention de l'Agglo se stabilise. Elle en profite pour peaufiner sa gouvernance, en choisissant d'associer plus étroitement les élus municipaux à ses décisions et à son fonctionnement.



II LA VIE DE L'AGGLO



28

communes
membres de la
Communauté
d'Agglomération.



174 277
habitants

Les compétences

LA COMMUNAUTÉ EXERCE DES COMPÉTENCES, OBLIGATOIRES ET OPTIONNELLES, EN LIEU ET PLACE DE SES 28 COMMUNES MEMBRES. DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2021, ELLE EXERCE LA COMPÉTENCE DISTRIBUTION DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- › Schéma de Cohérence Territoriale et Plan Local d'Urbanisme intercommunal ;
- › Études d'urbanisme et d'aménagement (Plans Locaux d'Urbanisme...);
- › Instruction des demandes de travaux et de permis de construire ;
- › Étude, création et réalisation de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) ;
- › Constitution de réserves foncières ;
- › Projets urbains à vocation principale d'habitat.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

- › Coordination de l'aménagement numérique du territoire et déploiement de la fibre optique ;
- › Accès aux Technologies de l'Information et de la Communication pour tous.

DÉCHETS

- › Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers recyclables ;
- › Collecte et incinération des ordures ménagères ;
- › Gestion du réseau de production et de distribution de chaleur ;
- › Actions en faveur de la réduction des déchets.

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI

- › Études, création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires ou artisanales ;
- › Création, aménagement, gestion et entretien de locaux destinés à accueillir des entreprises (pépinières, hôtels d'entreprises, centres d'affaires...);
- › Actions de développement économique (aides à l'implantation, à la création et/ou au développement d'activités économiques) ;
- › Soutien à l'innovation ;

- › Coordination et animation des dispositifs locaux pour l'emploi et l'insertion professionnelle ;
- › Soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- › Promotion du tourisme dont création d'offices de tourisme ;
- › Aménagement et exploitation du port maritime de pêche de Chef-de-Baie.

EAU ET ASSAINISSEMENT

- › Production d'eau potable ;
- › Distribution d'eau potable
- › Traitement des eaux usées ;
- › Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ;
- › Prévention des risques naturels et lutte contre les inondations.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- › Soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
- › Cofinancement des infrastructures universitaires et du logement social étudiant ;
- › Aide à la mobilité internationale et à l'insertion des étudiants.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

- › Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores ;
- › Sensibilisation et éducation aux pratiques éco-responsables ;
- › Conseils aux particuliers en matière d'énergie ;
- › Aménagement de sentiers de découverte ;
- › Fourrière animale.

ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS DE LOISIRS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- › Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels (La Coursive, la médiathèque Michel-Crépeau, le Conservatoire de Musique et de Danse, La Sirène) et sportifs de loisirs d'intérêt communautaire (piscines) ;
- › Coordination, animation du Réseau des écoles de musique et de danse et du Réseau des bibliothèques/médiathèques communales.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

- › Aménagement de bassin hydrographique ;
- › Entretien et aménagement des cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau, y compris leurs accès ;

- › Défense contre les inondations et contre la mer ;
- › Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines.

HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN

- › Planification de la construction de logements sur le territoire (Programme Local de l'Habitat) ;
- › Actions et aides financières en faveur du logement social ;
- › Cofinancement des Programmes de Renouvellement Urbain.

MOBILITÉ ET TRANSPORTS URBAINS

- › Organisation des grands principes de déplacements, de circulation et de stationnement sur le territoire (Plan de Déplacements Urbains) ;
- › Définition et mise en œuvre de l'offre de transport public (les services « Yélo ») ;
- › Aménagement des voies réservées aux bus et des pistes cyclables ;
- › Amélioration de l'accessibilité des transports publics aux personnes à mobilité réduite ;
- › Installation et entretien des abribus destinés aux usagers du réseau de transports.

SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE

- › Création d'équipements, soutien des projets et coordination des actions dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) ;
- › Accompagnement des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ;
- › Actions de promotion et valorisation de la Communauté et de ses compétences au niveau international ;
- › Participation à des actions de coopération décentralisée ;
- › Fonds de concours pour la réalisation des équipements communaux structurants ;
- › Création et gestion des terrains d'accueil pour les gens du voyage.

VOIRIE

- › Création, aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire (routes, voies et pistes cyclables).



10 réunions

de Conseil communautaire,
dont 5 en visioconférence,
pour 339 délibérations.



14

**Bureaux
communautaires**
dont 8 en visioconférence.



7

**Conférences
des Maires**
dont 3 en visioconférence.

La gouvernance

LES LIENS ENTRE L'AGGLO ET SES COMMUNES MEMBRES SE RENFORCENT GRÂCE AU TRAVAIL PARTENARIAL ET À UNE MUTUALISATION DES SERVICES CHARGÉS DE LA VIE INSTITUTIONNELLE.

LE PACTE DE GOUVERNANCE EST ADOPTÉ

La Loi du 19 décembre 2019, relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, introduit la possibilité de mettre en place un Pacte de Gouvernance entre l'intercommunalité et ses communes membres.

Le Pacte de Gouvernance de l'Agglo de La Rochelle a été adopté le 6 mai 2021, après avis des 28 communes membres.

Il a pour objectif de :

- › repenser le lien entre les communes et l'Agglo ;
- › préciser le rôle et le fonctionnement des instances communautaires ;

› permettre une meilleure coordination entre tous les Conseillers communautaires, et avec les autres élus du territoire ;

› améliorer la représentativité des communes au sein de l'EPCI ;

› tendre vers une meilleure parité ;

› renforcer la démocratie participative ;

› favoriser les actions de mutualisation et de coopération entre l'Agglo et ses communes membres et entre les communes membres elles-mêmes.

CONVERGENCE ADMINISTRATIVE ENTRE L'AGGLO ET LA VILLE DE LA ROCHELLE

Un travail sur une **convergence entre le Secrétariat général de la ville de La Rochelle et l'Administration générale de l'agglomération** a été mené en 2021 avec l'objectif de simplifier et de moderniser les procédures, de mettre place des outils « métiers » communs et d'harmoniser des processus décisionnels. **Les équipes chargées du courrier seront également mutualisées.** Ce rapprochement s'accompagnera du déploiement d'un outil dématérialisé commun de gestion du courrier et d'une simplification des procédures pour une meilleure gestion de la demande des usagers/citoyens et des partenaires.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil est l'organe délibérant de la Communauté et décide, à ce titre, de la réalisation des actions et opérations d'intérêt communautaire à mettre en œuvre. Il est composé de **82 Conseillers communautaires, dont le Président**.

La répartition des 82 sièges au sein du Conseil est déterminée en fonction de la population des communes, en appliquant les règles suivantes : chaque commune dispose d'au moins un siège et aucune ne peut avoir plus de la moitié des sièges.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Composé du Président, de 15 Vice-présidents, de 16 Conseillers communautaires délégués et des 6 autres Maires de l'Agglo, le Bureau examine les dossiers soumis au Conseil communautaire. Il est compétent, par délégation du Conseil, entre autres pour les acquisitions par exercice des droits de préemption et de priorité.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

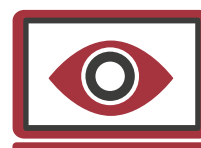
Composée de tous les Maires des communes membres de l'Agglo, elle se réunit environ 2 fois par trimestre. La conférence des Maires a pour objet essentiel d'examiner des sujets d'intérêt communautaire en lien avec la problématique communale. Elle peut également faire des propositions de mise à l'ordre du jour au Bureau sur tous les sujets relevant des compétences de la Communauté.

Perspectives 2022

- **Création** d'une direction de la Vie institutionnelle commune à la Ville de La Rochelle et à l'Agglo avec un bureau des instances et un bureau des ressources mutualisés.
- **Refonte** de la commission consultative des services publics locaux.
- **Renouvellement** des modes de diffusion des décisions prises par les élus (sites Internet, accès en replay, retransmission...)
- **Renforcement** du bureau des communes avec une offre de service clarifiée, un accompagnement dans les demandes faites à l'Agglo, une meilleure coordination de l'offre et des relations aux communes.
- **Élargissement** du pool partagé de véhicules avec la mise en place d'un nouvel outil de réservation et de délivrance des clés de véhicules.

DES GROUPES DE TRAVAIL ET COMMISSIONS SPÉCIALES

Les commissions statutaires concourent à la préparation des décisions du Bureau et des délibérations du Conseil, sans pouvoir de décision. Un groupe de travail ou une commission spéciale peut être créé sur un thème relevant d'une compétence communautaire ou présentant un intérêt communautaire.



TENUE ET RETRANSMISSION DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES EN VISIOCONFÉRENCE

Afin de pouvoir continuer à prendre des décisions dans le contexte particulier de la crise sanitaire, certaines séances du Conseil communautaire se sont tenues en visioconférence, avec retransmission en direct sur Internet afin de permettre aux citoyens d'accéder à cette instance publique.





Jean-François FOUNTAINE
Président de la Communauté
d'Agglomération
Maire de La Rochelle

Les élu(e)s

82 CONSEILLER(E)S COMPOSENT LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE 2020-2026 DE L'AGGLOMÉRATION ROCHELAISE. LA RÉPARTITION DES DÉLÉGUÉS ENTRE LES COMMUNES SE FAIT NOTAMMENT EN FONCTION DE LEUR NOMBRE D'HABITANTS. CHAQUE COMMUNE DISPOSE D'AU MOINS UN SIÈGE ET AUCUNE NE PEUT CONCENTRER À ELLE SEULE PLUS DE LA MOITIÉ DES SIÈGES.

15 VICE-PRÉSIDENT(E)S



Antoine GRAU
Administration Générale –
Budget – Représentation
du Président – Relations
avec les communes –
Aménagement de l'espace
et cohésion territoriale
(SCOT, PLUi)
Maire de Lagord



Séverine LACOSTE
Emploi
PLIE
Prévention de la
délinquance
La Rochelle



Roger GERVAIS
Stratégie foncière, relations avec
l'EPF et la SAFER – Coordination
des opérations d'aménagement
communautaires – ZAD, droit
de préemption urbain – Zones
d'activités – Voirie d'intérêt
communautaire
Maire de Saint-Médard d'Aunis



Gérard BLANCHARD
Mise en place et
coordination des actions du
projet La Rochelle Territoire
Zéro Carbone (LRTZC)
Développement durable
La Rochelle



Alain DRAPEAU
Prévention, collecte,
traitement et valorisation
des déchets
Maire de Puilboreau



**Sylvie GUERRY-
GAZEAU**
Coopérations internationales
et projets européens -
Revitalisation des centre-
bourgs - Égalité femmes-
hommes
Maire de Clavette



Vincent COPPOLANI
Équipements culturels
d'intérêt communautaire
Projet de territoire
Maire de La Jarne



Jean-Luc ALGAY
Développement
économique
Maire de L'Houmeau



Bertrand AYRAL
Transports et mobilités
Liaisons cyclables et
schéma directeur cyclable
Maire de Sainte-Soulle



Guillaume KRABAL
Eau potable - Gestion des
eaux pluviales urbaines et
de ruissellement, dont PAPI
Inondation, ruissellement et
remontée de nappe - Gestion
des milieux aquatiques - Axe
« Carbone bleu » du projet LRTZC
Maire de Dompierre-sur-Mer



Mathilde ROUSSEL
Projet Alimentaire de
Territoire – Agriculture pé-
ri-urbaine et circuits-courts
alimentaires
La Rochelle



**Marylise FLEURET-
PAGNOUX**
Équilibre social de l'habitat
Politique de la ville – Urba-
nisme patrimonial et sites
patrimoniaux remarquables
La Rochelle



Stéphane VILLAIN
Promotion du tourisme
Gestion des espaces de
congrès
**Maire de Châtelailon-
Plage**



Marie LIGONNIÈRE
Démocratie participative
(LRTZC) – Opérations d'amé-
nagement communautaire
sur la ville de La Rochelle –
Conseil de développement
Maire de Périgny



Vincent DEMESTER
Enseignement supérieur
et Université
Maire de Saint-Vivien

16 CONSEILLER(E)S COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉ(E)S



David BAUDON
Assainissement
des eaux usées
Maire de La Jarrie



Christophe BERTAUD
Pêche et aquaculture
y compris port de pêche
La Rochelle



Patrick BOUFFET
Gestion des déchèteries
Maire de Croix-Chapeau



Philippe CHABRIER
Accueil des gens du voyage
Maire de Saint-Christophe



Thibaut GUIRAUD
Ressources humaines et
mutualisation des services
La Rochelle



Catherine LÉONIDAS
Équipements sportifs
Piscines
La Rochelle



Tony LOISEL
Pilotage du projet d'amé-
nagement durable et de
préservation du patrimoine
littoral, secteur de Besselue
(La Rochelle - Aytré), jusqu'à
la Pointe du Chay (Angoulins),
et le canal de Vuhé (La Jarne)
Maire d'Aytré



Marc MAIGNÉ
Coordination des politiques
de santé environnementale
et étude de préfiguration
d'un Contrat local de santé
intercommunal
Maire de Nieul-sur-Mer



Marie-Gabrielle NASSIVET
Réseau des écoles de
musique et de danse et
réseau des bibliothèques
communales, en lien avec le
Vice-Président délégué aux
équipements culturels
Maire de Thairé



Marie NÉDELLEC
Promotion du territoire
Transformation numérique
et systèmes d'information
La Rochelle



Jean-Pierre NIVET
Commande publique
Commission d'appel
d'offres
Gestion du patrimoine
et des bâtiments
communautaires
Maire d'Angoulins-sur-Mer



Didier ROBLIN
Affaires Littorales :
Prévention et protection
contre la submersion
Évolution et gestion des
PAPI
Maire d'Yves



Pascal SABOURIN
Économie sociale
et solidaire
La Rochelle



Chantal SUBRA
Promotion des circuits
de visite sur le territoire
de la CdA
Tourisme rétro-littoral
Maire de Salles-sur-Mer



Paul-Roland VINCENT
Suivi des opérations
d'aménagements non
communautaires avec les
communes – Droit des sols
Maire de Bourgneuf



Poste non pourvu à la
date de publication du
document

51 CONSEILLER(E)S COMMUNAUTAIRES



Michèle BABEUF
Angoulins-sur-Mer



Gérard-François BOURNET
Aytré



Hélène DE SAINT DO
Aytré



Marie-Christine MILLAUD
Aytré



Lynda BEAUJEAN
Châtelailon-Plage



Régis LEBAS
Châtelailon-Plage



Catherine BORDE-WOHMANN
La Rochelle



Josée BROSSARD
La Rochelle



Jean-Claude COSSET
La Rochelle



Franck COUPEAU
La Rochelle



Pascal DAUNIT
La Rochelle



Nadège DÉsir
La Rochelle



Olivier PRENTOUT
La Rochelle



Michel RAPHEL
La Rochelle



El Abbès SEBBAR
La Rochelle



Jean-Marc SOUBESTE
La Rochelle



Eugénie TÊTENoire
La Rochelle



Michel TILLAUD
La Rochelle



Hervé PINEAU
Maire de Marsilly



Martine RENAUD
Marsilly



Viviane COTTREAU-GONZALEZ
Maire de Montroy



Fabienne JARRIAULT
Nieul-sur-Mer



Patrick PHILBERT
Nieul-sur-Mer



Sébastien BÉROT
Périgny



Yves DLUBAK
Saint-Xandre



Evelyne FERRAND
Maire de Saint-Xandre



Line MÉODE
Maire de Vêrines



David CARON
Dompierre-sur-Mer



Amaël DENIS
Dompierre-sur-Mer



Didier GESLIN
Maire d'Esnandes



**Marie-Céline
VERGNOLLE**
La Jarrie



Tarik AZOUAGH
La Rochelle



Catherine BENGUIGUI
La Rochelle



Olivier GAUVIN
La Rochelle



Dominique GUÉGO
La Rochelle



Martine MADELAINE
La Rochelle



Océane MARIEL
La Rochelle



Chantal MURAT
La Rochelle



Gwendoline NEVERS
La Rochelle



Thierry TOUGERON
La Rochelle



Chantal VETTER
La Rochelle



Tiffany VRIGNAUD
La Rochelle



Katherine CHIPOFF
Lagord



Patrick GIAT
Lagord



Dorothée BERGER
L'Houmeau



Pierre GALERNEAU
Périgny



Françoise MENES
Périgny



Frédérique LETELLIER
Puilboreau



Jocelyne ROCHETEAU
Puilboreau



Elyette BEAUDEAU
Sainte-Soulle



Didier LARELLE
Maire de Saint-Rogatien



Un nouvel organigramme

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le 21/12/2022
ID : 017-211703004-20221212-DCM121222_3AA-DE



DGA ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTION PUBLIQUE, CITOYENNETÉ ET RELATION AUX COMMUNES

Vie institutionnelle et bureau des communes Gaëlle BAZIN ▲	Affaires juridiques, assurance et immobilier communautaire * Philippe QUINZELAIRE	Accueils Vincent KERN
Courrier, Ressources documentaires * Gaëlle BAZIN	Commande publique * Mathieu LORIOU	État civil, élections, formalités Patricia MILAN
Coeur de Ville Vincent RUAULT	Moyens généraux * Préf. Frédéric GIRAUDEAU	Transformation numérique David BERTHIAUD
Commerce et marchés Sylvie RIVIER	Affaires immobilières et foncières communales Julien VAILLANT	



DGA VALORISATION, AMÉNAGEMENT ET GESTION DES CADRES DE VIE

Aménagement Patrice PRAUD	Risques majeurs et sécurité civile Cécile GLEMAIN	Gestion et prévention des déchets Franck BAUCHAUD
Aménagement et construction Claire BALLAGE-CHEVIER	Mobilité et transports Marie SANTINI	Espaces verts, propreté urbaine et cimetières * Emmanuel PAVY
Patrimoine Cédric BÉRÉZOWSKI	Voirie Sébastien CODET	Nature et paysage Hélène ROUQUETTE
Gestion technique du patrimoine bâti * Éric VILLETTE	Stationnement Karen MOUNIER	
Centre technique municipal Julien COMBES		

DGA MANAGEMENT DES RESSOURCES

Ressources humaines et santé au travail Laurent SEDILLEAU	Médecine professionnelle Accompagnement social Stéphanie FAURE
Finances Ville * Jean-Marc HARLAY	Systèmes d'informations communs Éric OLIVE
Finances Agglo * Étienne DEMERLÉ	Aménagement THD * Denis VERMOT
Accompagnement managérial et organisationnel Fabienne COLIN et Édouard PAPILLON	

DGA SOLIDARITÉS, VIE SOCIALE, TRANQUILLITÉ ET DYNAMIQUE DES QUARTIERS

Police municipale	Dynamiques territoriales, vie associative, jeunesse, vie nocturne Simon BOUTET
Prévention de la délinquance	
Fourrière animale *	
Gérald AUGER	Développement social et urbain ▲ Dominique STANCHIERI

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

La Rochelle territoire
zéro carbone
Joffrey PERRUSSEL

Stratégie et coopé-
rations territoriales
Camille BOURON

Communication
Valérie SIGOGNEAU

Communication,
relations publiques,
imprimerie,
événementiel
Judith PROVENCHER

DGA TRANSITIONS ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Développement
Économique et Tourisme
Laurent TRÉVINAL

Eaux
Serge CEAUX

Emploi, Enseignement
supérieur, Économie
sociale et solidaire
Mireille JASSIN-LE GUEN

Assainissement
Philippe CAILBAULT

Grandes dessertes
du territoire
Yann GUYOMARC'H

Transition énergétique
et résilience écologique
Jérôme LE GOVIC

Santé publique
Marie CHAUVET

Pôle développement urbain | Cécile BELY

Habitat et politique
de la Ville
Stéphanie ROLLAND

Études urbaines
Bernard HABBOUCHE

Stratégie foncière
et projets urbains
Christine SIMON

Urbanisme
réglementaire,
Marielle GOLFIER

Mission d'appui
aux communes
En cours de recrutement

DGA CULTURE, ÉDUCATION, SPORTS

Conservatoire
Joëlle GASSELING

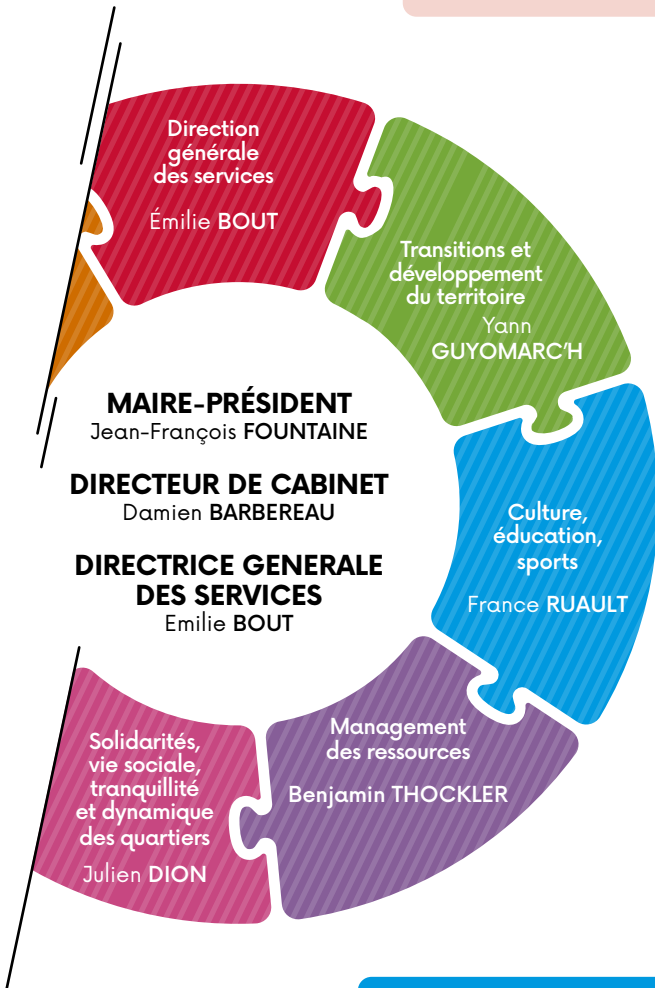
Médiathèque
Michel-Crepeau
Anne COURCOUX

Sports et nautisme
Olivier LUCAS

Éducation et écoles
Aurélien SOCHA

Musées
Élise PATOLE-EDOUMBA

Culture et patrimoine
Stéphanie LE LAY



Organigramme commun | Au 1^{er} septembre 2022

E Entité Ville **E** Entité Agglo **E** Entité mutualisée et mutualisable avec d'autres communes

* Prestations d'ingénierie ou de services via convention au profit des communes

▲ Poste ou mission dédié à la coordination de politiques publiques communales ou au profit des communes



III

DES MOYENS POUR AGIR



La mutualisation et le renforcement des coopérations à différentes échelles territoriales donnent à l'Agglo les moyens de s'adapter aux changements et de mieux répondre aux besoins.



Les finances et le bilan financier

LE RAPPORT FINANCIER 2021 DE L'AGGLO EST TIRÉ DE L'ANALYSE DU COMPTE ADMINISTRATIF, RÉALISÉE CHAQUE ANNÉE À L'OCCASION DE SON VOTE. ELLE PORTE SUR L'ENSEMBLE DES RÉALISATIONS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE CONSIDÉRÉ, ACCOMPAGNÉES DE LA PRÉSENTATION D'INDICATEURS ILLUSTRANT LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COLLECTIVITÉ.

III DES MOYENS
POUR AGIR

ÉQUILIBRE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Budget principal et budgets annexes (en millions d'€)

Hors budgets zones et projets urbains.

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 195,4 M€

RECETTES : 234 M€

Personnel : **43,6 M€**

Dotations, subventions, participations versées : **20,6 M€**

Reversements aux communes : **11,5 M€**

Contrats de prestations de services : **57,6 M€**

Charges à caractère général : **16 M€**

Intérêts de la dette : **0,8 M€**

Autres dépenses : **3,5 M€**

Opérations internes : **13 M€**

Dotations aux amortissements : **28,8 M€**

Fiscalité : **114,6 M€**

Redevances : **24,6 M€**

Dotation globale de fonctionnement : **18,1 M€**

Produit d'exploitation des services : **42,4 M€**

Subventions et participations reçues,
recettes diverses : **10,2 M€**

Opérations internes : **14,6 M€**

Résultats 2020 reportés : **9,5 M€**

Résultat fonctionnement 2021 : 38,6 M€

INVESTISSEMENT*

DÉPENSES : 96,5 M€

RECETTES : 107,6 M€

Travaux et acquisitions : **73,1 M€**

Subventions, équipements, fonds de concours : **4,5 M€**

Autres dépenses : **4,9 M€**

Remboursement dette en capital : **5,8 M€**

Opérations internes : **8,2 M€**

Dotations, subventions : **26,3 M€**

Autres recettes : **1,5 M€**

Produits des emprunts : **0 M€**

Autofinancement : **28,8 M€**

Solde Résultats reportés : **40,1 M€**

Opérations internes : **10,9 M€**

Excédent de financement 2021 : 11,1 M€

* hors mouvements emprunts revolving

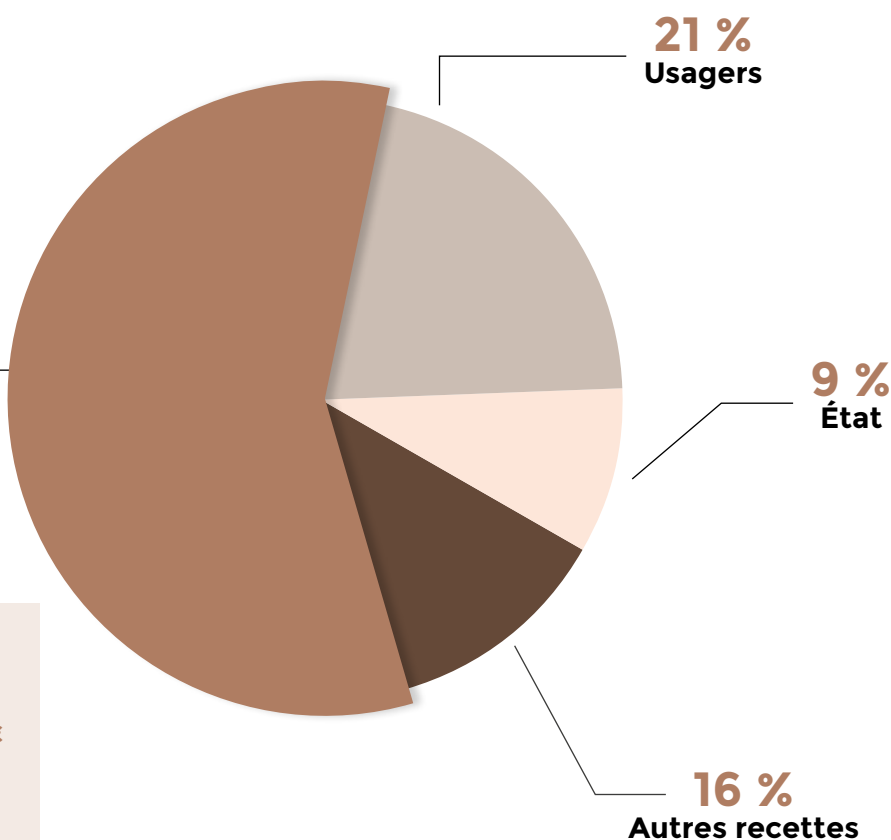
D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES DE L'AGGLO ?



54 %
Fiscalité

Fiscalité économique : **34,7 M€**
 Fiscalité ménages : **26,3 M€**
 Compensations fiscalité : **3,1 M€**
 TEOM (taxe enlèvement ordures ménagères) : **21,5 M€**
 Versement Transport : **25,6 M€**
 Taxe de séjour : **3,4 M€**

Total : 114,6 M€



57 M€
de capacité
d'autofinancement

195 M€
de dépenses
de fonctionnement

234 M€
de recettes
de fonctionnement



Dettes(*)

Dettes au 31/12/2021
= 46,8 M€

Ratio 2021 CdA LR
Endettement
266€ / habitant

Moyenne 2020
des autres Agglos
698€ / habitant

* Budget principal et budgets annexes (y compris les budgets zones et projets urbains).

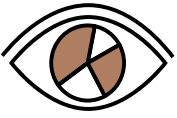
Le Compte administratif 2021 fait apparaître de bons fondamentaux :

› Des recettes de fonctionnement en hausse de 19 M€ et des dépenses de fonctionnement en hausse de 7 M€ entre 2020 et 2021, expliquées notamment par l'extension du périmètre de compétence eau potable ainsi que la poursuite des plans de relance COVID.

› L'autofinancement annuel (57 M€) en hausse de 12 M€ par rapport à 2020, permet de couvrir le financement de 69 % des dépenses réelles d'investissements.

› Des dépenses d'investissement structurantes à hauteur de 85 M€, en hausse de 18 M€ par rapport à 2020, notamment sur les travaux (PAPI Port-Neuf, PEM Gare et avenue Simone Veil, réseaux...).

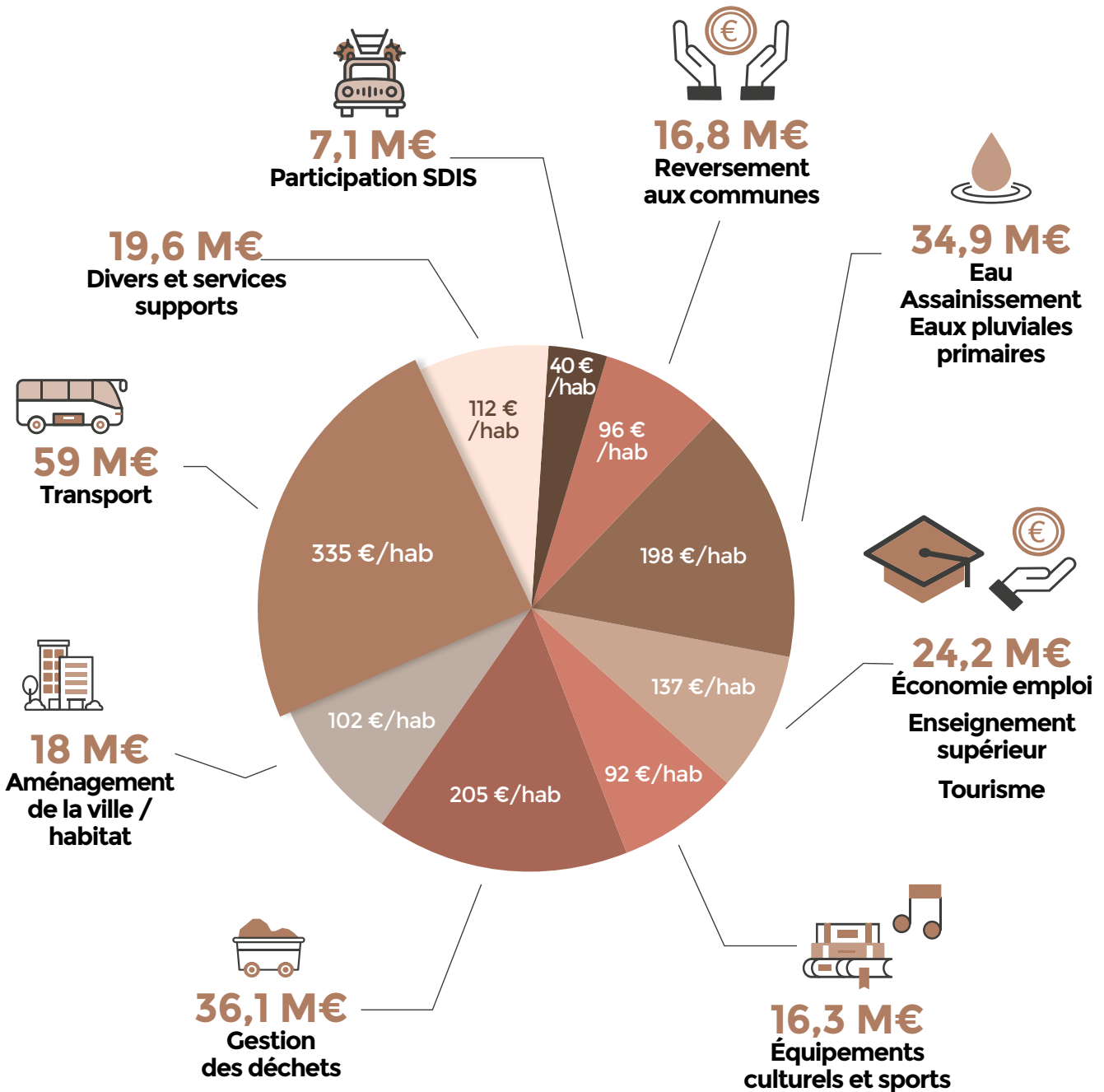
› Un emprunt de 2 M€ uniquement sur le budget annexe projets urbains. L'encours de dette s'élève à 46,8 M€ au 31/12/2021 et la capacité de désendettement est de 0,8 année.



Les réalisations budgétaires 2021

C'EST DANS UN CONTEXTE FINANCIER TOUJOURS CONTRAINT, MARQUÉ PAR LA POURSUITE DE LA BAISSÉ DES DOTATIONS DE L'ÉTAT, QUE LA COMMUNAUTÉ A ÉLABORÉ SON BUDGET. SA BONNE SANTÉ FINANCIÈRE LUI PERMET DE POURSUIVRE SES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE, SANS AUGMENTER LES TAUX D'IMPOSITION DES MÉNAGES ET DES ENTREPRISES, ET EN MAINTENANT SON SOUTIEN AUX ACTEURS QUI PARTICIPENT À SON DYNAMISME ET À SA QUALITÉ DE VIE.

LA RÉPARTITION DU BUDGET PAR POLITIQUE PUBLIQUE





LES INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES EN 2021*

› Travaux PAPI Port-Neuf	5,1 M€	› Travaux de création des Centres de valorisation des déchets	3,3 M€
› Réseaux et branchements d'eau potable	3,1 M€	› Création et réhabilitation des Zones d'Activités	7,5 M€
› Diagnostics et réseaux d'assainissement	9,4 M€	› Promotion du tourisme et travaux sur l'Espace congrès	0,3 M€
› Travaux de réhabilitation Château d'eau Laleu et St Eloi	0,5 M€	› Travaux pépinières et hôtels entreprises	0,8 M€
› Travaux PEM gare La Rochelle	13,1 M€	› Fonds de concours à la construction de logements sociaux	2 M€
› Travaux Avenue Simone Veil à Aytré	4,1 M€	› Aide à l'accès sociale à la propriété	0,7 M€
› Travaux de réalisation de pistes cyclables	1,6 M€	› Etudes et travaux pour les Projets Urbains (Joffre, Rompsay, Bongraine...)	2,2 M€
› Achats de bus et vélos	6,4 M€	› Aménagement numérique de l'Agglomération	0,3 M€
› Extension libre-service vélo	0,4 M€		
› Travaux de requalification Médiathèque	0,3 M€		
› Travaux sur les piscines communautaires	0,6 M€		
› Travaux Unité de Valorisation Energétique	6,6 M€		

* Hors remboursement de la dette en capital et autres mouvements financiers



Les services ressources et la mutualisation



9

agents

issus de la Direction générale de la Ville de La Rochelle transférés vers l'Agglo au sein du service commun « Direction générale », désormais composé de 17 agents.



2,17 M€

d'acquisitions immobilières (14 actes) pour 3,9 M€ de cessions (9 actes).

LES SERVICES « RESSOURCES* » ACCOMPAGNENT LES DIRECTIONS, EN PARTICULIER DANS LES CHAMPS DE LA DÉMATÉRIALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

PRÉFIGURATION DU SERVICE COMMUN « DIRECTION GÉNÉRALE »

Afin d'optimiser l'organisation des services de l'Agglo et de la Ville de La Rochelle, un **service commun « Direction générale » a été préfiguré en 2021**. Ce rapprochement s'accompagne d'un projet d'administration unique définissant les valeurs communes aux deux administrations. Des réflexions ont par ailleurs été engagées sur l'amélioration des

process et des modalités de travail partagées. Cette mutualisation de l'équipe de direction générale est une première étape qui doit permettre, ensuite et progressivement, de **créer d'autres services communs pour apporter un soutien et des prestations d'ingénierie aux 27 autres communes**.

LES AFFAIRES JURIDIQUES MOBILISÉES POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le service commun des Affaires juridiques et assurances a exercé le **droit de priorité de l'Agglo sur l'ancienne Caserne Chasseloup-Laubat** auprès de l'État, en vue d'accueillir le futur Conservatoire de Musique et de Danse. Il a introduit des **clauses d'intérêt général en contrepartie du rabais sur le prix de cession de l'ancien site Ifremer de L'Houmeau**, qui

sera transformé en établissement médicosocial pour adultes handicapés et leurs familles. Il a également accompagné la **création par la Ville et l'Agglo de La Rochelle de la SEM patrimoniale « Citin » et le transfert des biens du syndicat Eau 17** dans le cadre de la nouvelle compétence « distribution eau potable ».

* Les activités des services Finances et Ressources humaines sont présentées en pages 74-75 et 82-83.

POUR UNE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DURABLE

La Direction de la transformation numérique a élaboré plusieurs feuilles de routes en 2021 : « Inclusion numérique », « Gestion des données numériques », « Sobriété numérique ». Les premières actions concrètes ont vu le jour sur le volet « inclusion numérique » à travers la **distribution de pass numériques** aux habitants et le **recrutement de deux conseillères numériques**. La direction a également lancé la **stratégie « numérique responsable »** communautaire et **ouvert de nouveaux jeux de données** (Covid, élections). Elle a par ailleurs déployé l'expérimentation « Self data Coach CO2 » et mis en ligne la nouvelle plateforme « open data » mutualisée entre la Ville et l'Agglo.

UNE UNITÉ RESSOURCES POUR LES DONNÉES GRAPHIQUES

L'unité ressources et conception intervient en support du pôle Développement urbain.

En 2021, elle a notamment créé de nouvelles pièces cartographiques dans le cadre de la modification simplifiée du PLUi et transformé les données métiers de la ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) en format géoréférencé pour leur intégration dans la base de données graphiques de l'Agglo. Elle a formé 60 agents de l'Agglo et des communes à l'utilisation du « Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme » et à l'outil d'instruction dans la perspective de la dématérialisation des Autorisations du Droit des Sols (ADS) et des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) au 1^{er} janvier 2022.

VERDISSEMENT ET DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS

Le service de la Commande publique a systématisé **l'intégration de nouveaux critères de développement durable** (réutilisation, réemploi, recyclage) dans les marchés publics et a poursuivi le processus de dématérialisation via le déploiement du parapheur électronique, la télétransmission des marchés au contrôle de légalité, la gestion et l'archivage électronique des documents. Des formations internes ont été dispensées sur la sensibilisation et le perfectionnement à la commande publique et à l'exécution des contrats.

LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ACCOMPAGNE LE TÉLÉTRAVAIL ET SÉCURISE LE RÉSEAU

La Direction des systèmes d'information communs assure la gestion et la mise en œuvre des systèmes d'information de la Ville de La Rochelle et de l'Agglo. Particulièrement mobilisée au début de la crise sanitaire pour permettre aux agents de travailler à distance, **elle a continué en 2021 à accompagner le déploiement du télétravail. Suite à la cyberattaque du 26 décembre 2020**, une double authentification sur le VPN (réseau privé virtuel) et une sauvegarde non connectée ont été mises en place. Un état des lieux du niveau de sécurité et la priorisation des actions à mettre en place pour les 3 prochaines années ont également été engagés.



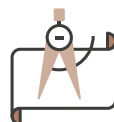
244 personnes

accompagnées grâce aux « Pass numériques » et aux conseillères numériques de l'Agglo.



50 000 €

de financement aux communes de l'Agglo (hors La Rochelle) dans le cadre de l'appel à projet « numérique éducatif ».



50 prestations

cartographiques thématiques réalisées par l'Unité ressources et conception.

Perspectives 2022

- **Création** d'un service commun « Direction générale » et adoption d'un nouvel organigramme entre la Ville et l'Agglomération de La Rochelle.
- **Échange-cession** avec la Ville de La Rochelle et bail très longue durée avec l'Office Public de l'Habitat pour la réalisation de logements étudiants.

- **Transformation** du Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) en données métiers géoréférencées pour intégration dans la base de données graphique de l'Agglo.
- **Amélioration** des règles et des outils de sécurité dans le cadre du projet « Mutualisation et sécurisation des réseaux » et formation de 12 agents à la sécurité.



9

groupements de commandes publiques

proposés aux communes membres.



100 000 € d'augmentation du fonds de concours

aux équipements structurants des communes.



5 000 € de fonds de soutien

attribués aux manifestations communales (1 500 € de plus qu'en 2020).

L'accompagnement des communes et les coopérations locales

LES DIFFÉRENTES FORMES D'APPUI APPORTÉES PAR L'AGGLO AUX COMMUNES ET LES COOPÉRATIONS À L'ÉCHELLE LOCALE CONCOURENT À AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC, TOUT EN RENFORÇANT L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE.

UNE TOURNÉE DES COMMUNES POUR MIEUX SE CONNAÎTRE

Le Président, accompagné du 1^{er} Vice-Président de l'Agglo, de la Directrice générale des services mutualisée Ville-Agglo et de la chargée des relations aux communes sont allés à la rencontre des élus municipaux afin de mieux connaître les spécificités des 28 communes, les « trésors cachés » de leur commune et les enjeux auxquels ils sont confrontés. Une visite de La Rochelle a également été organisée avec tous les Maires de l'Agglo. Ces rencontres ont permis le recueil des attentes des élus municipaux envers l'Agglomération. Les sujets les plus abordés ont porté sur la mobilité à travers les pistes cyclables, les projets d'aménagement

urbain et les équipements communaux.

Pour la première fois en 2021, un « Cahier des communes » a été inséré dans le Rapport d'activités. Il met en valeur les actions de l'Agglo en sein de chacune des communes membres. Comme préconisé dans le Pacte de gouvernance, une lettre d'information baptisée « L'Essentiel du Conseil communautaire » est désormais transmise aux 640 élus municipaux du territoire pour favoriser la transparence des décisions communautaires.

UN NOUVEL OUTIL POUR ACCROÎTRE L'OFFRE DE LOGEMENT

Une société d'économie mixte locale patrimoniale baptisée « Citin » a été constituée avec la Ville de La Rochelle afin de réhabiliter et porter durablement du patrimoine immobilier. De quoi permettre aux familles de se loger en cœur de ville et offrir des résidences principales à loyers maîtrisés. L'objectif est également de diversifier l'offre commerciale en centre-ville de La Rochelle.

UNE OFFRE DE SERVICES AUX COMMUNES DANS TOUS LES DOMAINES

Les services apportés aux communes épousent les ambitions du projet de territoire « La Rochelle Agglo 2030 » en les incitant à être créatives, sobres et durables. Ces prestations participent aussi à la solidarité indispensable pour que chaque commune trouve sa place au sein de l'Agglomération.

En 2021, **cet accompagnement s'est exprimé à travers**, notamment :

- › l'Instruction des autorisations d'occupation des sols à titre gratuit et la préparation de la dématérialisation du dépôt des autorisations d'urbanisme et de l'instruction dématérialisée ;
- › l'accompagnement sur la revitalisation des centres-bourgs ;
- › la participation financière à la réalisation d'un bilan carbone par commune ainsi que des fonds de concours pour des installations solaires thermiques ou photovoltaïques ;
- › des permanences de proximité dans les communes de la Plateforme Rochelaise de Rénovation Énergétique (PRRE) ;
- › l'accompagnement des restaurants scolaires communaux dans la lutte contre le gaspillage alimentaire ;

- › l'accompagnement en faveur de l'inclusion numérique par une conseillère numérique itinérante ;
- › le prêt d'un vélo à assistance électrique dans les communes ;
- › le pilotage du Contrat de relance et de transition écologique (récolte des projets des 28 communes) ;
- › la mise à disposition d'un outil informatique visant à faciliter l'enregistrement des locations saisonnières ;
- › l'accompagnement technique et financier pour la réalisation des documents d'information communale sur les risques majeurs (DICRIM) et des plans communaux de sauvegarde (PCS) ;
- › des financements pour les communes qui recrutent à travers des contrats d'insertion dans le cadre de l'expérimentation « Lab' de l'Emploi » ;
- › l'accompagnement social des agents communaux confrontés à des difficultés d'ordre personnel ou professionnel.

L'EXERCICE DES COMPÉTENCES DE L'AGGLO PRÉCISÉ

La loi dite « NOTRe » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 a entraîné une montée en puissance des compétences des intercommunalités de 2017 à 2020. **En 2021, des précisions pour l'exercice de ces compétences ont été apportées à travers :**

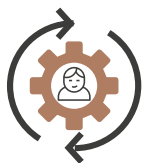
- › la définition de critères spatialisés et quantitatifs pour la définition de l'intérêt communautaire dans les opérations d'aménagement ;
- › des conventions de gestion entre l'Agglo et les communes pour l'exercice de la compétence Gestion des eaux pluviales primaires et la définition des attributions de compensation ;
- › la mise en œuvre, en matière d'eau potable, de la décision de retrait du syndicat départemental Eau 17 et de reprise de la gestion en régie sur le secteur géré par la RESE et Eau 17.



Perspectives 2022

- **Actualisation** du Projet de territoire avec intégration des feuilles de route des 28 communes membres.
- **Lancement** du Contrat Local de Santé au profit des 28 communes.
- **Mise en œuvre** de groupements de commandes pour des certificats d'économie d'énergie.

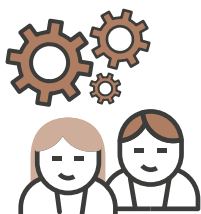
- **Mutualisation** des directions générales adjointes de la Ville de La Rochelle et de l'Agglo avec une répartition de leurs portefeuilles par thèmes.
- **Rapprochement** des agents de la fourrière animale de l'Agglo et de la Ville de La Rochelle pour une plus large intervention au profit des autres communes.



1 521

jours de formation

dont 41 % de formation collective en intra.



356

agents

ont suivi au moins une journée de formation (310 agents en 2020).

Les ressources humaines

POUR RÉPONDRE AUX NOUVEAUX ENJEUX DU SERVICE PUBLIC LOCAL, L'AGGLO MISE SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE, LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET L'ADAPTATION DES COMPÉTENCES DES AGENTS.

DES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES

Les lignes directrices de gestion (LDG) déterminent la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines. Elles définissent les enjeux en matière de politique « RH », des objectifs et les actions à mener en tenant compte des politiques publiques et de la situation des effectifs, des métiers et des compétences.

Les LDG proposées pour la période 2021 à 2023 sont structurées autour de l'action sociale, l'égalité professionnelle, les conditions de travail et la qualité de vie au travail, les nouvelles modalités de gestion et le fonctionnement interne de la collectivité.

UN PREMIER PLAN D' ACTIONS POUR FAVORISER L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

L'Agglo a adopté en juin 2021 son premier plan d'action pluriannuel (juin 2021-décembre 2023) pour développer une politique ressources humaines de **suppression des inégalités salariales et d'accompagnement des femmes et hommes dans leur parcours professionnel**.

Ce plan d'action se décline en 3 axes :

- › la lutte contre les stéréotypes et pour prévenir les discriminations ;
- › un meilleur équilibre et partage entre vie professionnelle et vie personnelle ;
- › prévenir toutes les violences faites aux agents sur leur lieu de travail et lutter contre le harcèlement sexuel et moral.



UN NOUVEAU PLAN DE FORMATION POUR LA PÉRIODE 2021 À 2023

La formation professionnelle des agents est un outil majeur de la gestion et de la valorisation des compétences. Elle permet, parallèlement au recrutement, à la mobilité et à la gestion des carrières, **d'acquérir, de maintenir, de développer les compétences nécessaires aux missions de service public d'aujourd'hui et de demain.**

Pour la période 2022-2024, le nouveau plan de formation s'articule autour de trois axes prioritaires intégrant systématiquement **l'égalité professionnelle et les enjeux de développement durable** :

- › un axe stratégique lié au projet d'administration ;
- › un axe opérationnel autour des métiers de la Ville et de l'Agglo ;

› un axe individuel pour accompagner les évolutions de carrière.

Après une année 2020 fortement impactée par la crise sanitaire, **un très grand nombre de formations a été réalisé en interne pour répondre, au plus près, aux besoins des agents.** 146 formations collectives ont ainsi été réalisées en interne sur l'année 2021, dont 87 avaient trait à la sécurité, avec des nouveautés : gestes et postures, amiante, autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR), échafaudage, signalisation temporaire des chantiers, travail en hauteur. **Les autres actions collectives ont concerné principalement le management, la qualité de vie au travail et la communication.**

LES ACTIONS SONT RENFORCÉES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION

Les procédures de « signalement et traitement des situations de mal-être » et de « signalement et traitement des agissements et violences sexistes et sexuelles » ont évolué.

Pour le maintien des agents dans l'emploi, une optimisation des moyens a été engagée afin d'assurer la mise en œuvre des aménagements de poste suite aux prescriptions du pôle Santé au travail. La sensibilisation aux « gestes qui sauvent » s'est poursuivie.

VERS LA DÉFINITION D'UNE POLITIQUE HANDICAP

Afin de **favoriser le recrutement et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap** une étude a été engagée en fin d'année, pour la réalisation d'un état des lieux et la définition d'un plan d'actions, préalablement au conventionnement avec le FIPHFP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique).

Conventionner avec le FIPHFP permet de :

- › structurer la politique en matière d'insertion et de maintien dans l'emploi des agents handicapés ;
- › favoriser l'implication des agents dans un projet mené, de manière conjointe, par la direction et les institutions représentatives du personnel ;
- › disposer de préfinancements.

LE COMITÉ TECHNIQUE ET LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

Le **Comité Technique** est consulté pour avis sur l'organisation et les conditions collectives de travail au sein de l'Agglo. **Il s'est réuni 7 fois en 2021** pour étudier notamment la création d'un service commun « Cabinet », le bilan et l'évolution du télétravail, le projet d'administration, l'évolution des missions des médiathèques municipales, des réorganisations de services, des projets de mutualisations, le protocole d'organisation des astreintes au service des Eaux...

Suite à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, **la Commission Administrative Paritaire n'est plus compétente** depuis le 1^{er} janvier 2021 en matière de promotion, d'avancement et de mobilité.

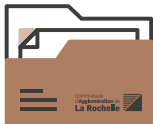


41,9 M€
de frais de personnel

dont 39,7 M€ pour la masse salariale et 2,2 M€ pour les autres charges.

Perspectives 2022

- **Déploiement** d'un logiciel d'aide au recrutement.
- **Engagement** du travail préparatoire à la reprise des périmètres d'activité et des personnels en vue de la fin de délégation de service public auprès de la SAUR au 1^{er} janvier 2023 (eau potable).
- **Mise en place** d'un dispositif interne : « Les jeudis de la mobilité professionnelle » (événement mensuel).
- **Conventionnement avec le FIPHFP** en vue d'accompagner l'accès à l'emploi de personnes porteuses de handicap.
- **Renouvellement** des groupements de commande de « formation sauveteur secouriste du travail » et « habilitations électriques » avec les communes membres ayant répondu à la proposition de l'Agglo.



227
projets

recensés dans le cadre du futur Contrat de relance et de transition écologique (CRTE), pour plus de 300 M€ d'investissement sur 6 ans.



51
demandes

des services auprès de l'Observatoire pour des besoins en données chiffrées ou de diagnostics.



9
projets

soutenus par le Groupe d'Action Locale Pêche et Aquaculture (GALPA) pour 303 000 €.

Les coopérations territoriales

À L'INTERNATIONAL, AU NIVEAU EUROPÉEN, COMME RÉGIONALEMENT ET LOCALEMENT, L'AGGLO TRAVAILLE EN PARTENARIAT POUR CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ PLUS DURABLE.

ENGAGEMENT EUROPÉEN SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Agglo participe depuis l'été 2021 à un partenariat européen « URBACT », dont l'ambition est de mettre en œuvre, sur son territoire, les 17 Objectifs de Développement Durable fixés par l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030. Baptisé « **Global Goals for Cities** », que l'on peut traduire littéralement par « Des ODD pour les Villes », ce projet rassemble **19 villes européennes** au sein d'un réseau piloté par Tallinn (capitale de l'Estonie). Un groupe de travail a été constitué en 2021 avec les partenaires locaux pour identifier les projets stratégiques du territoire à l'horizon 2030 et coconstruire un plan d'actions au regard des 17 ODD (et de leurs 169 cibles).

LE CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE) DISCUTÉ AVEC LES COMMUNES

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) signés avec l'État ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par **la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique des territoires**. Les priorités et actions à mettre en œuvre, dans le cadre du CRTE 2021-2026 de l'Agglo, ont été définies en collaboration avec les 28 communes en vue d'une signature en 2022.

PARTENARIAT RÉGIONAL POUR LES MOBILITÉS DURABLES ET DÉCARBONNÉES

L'Agglo a signé avec la Région Nouvelle-Aquitaine **un programme d'actions commun afin de développer les mobilités durables et décarbonées sur le territoire rochelais** à l'horizon 2025-2030. Ce programme porte sur l'optimisation des offres de mobilité régionales et urbaines, leur articulation avec les politiques d'urbanisme, le développement des outils au service de l'intermodalité, l'expérimentation de solutions innovantes de mobilité et la décarbonation des motorisations.

ÉVALUATION DE LA PROGRAMMATION DU GROUPE D'ACTION LOCALE PÊCHE ET AQUACULTURE (GALPA)

L'Agglo anime sur son territoire et sur ceux de l'île de Ré et de Charron, depuis 2017, un **groupe dont l'objectif est de développer localement et de façon durable la pêche et l'aquaculture**. S'appuyant sur le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche, ce groupe nommé **Groupe d'Action Locale Pêche et Aquaculture (GALPA)** finance des projets innovants et d'intérêt collectif. Au total, entre 2017 et 2021, 39 projets ont été financés.

Près de la moitié des projets réalisés sont des études, suivis par des actions de sensibilisation aux métiers de la mer, de conception d'outils de communication et des expérimentations. Environ la moitié des projets sont portés par les structures professionnelles pêche et conchyliculture. D'après les acteurs du territoire, **les projets ont permis le renforcement de la cohésion entre les professionnels. Ils ont également apporté de l'innovation et initié une prise en compte des aspects environnementaux**. L'accompagnement des porteurs de projets permet de faciliter l'accès à ces financements qui restent considérés comme complexes.

UNE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE SOLIDAIRE ET DURABLE

Trois programmes internationaux sont menés avec **Haïti** (éducation et formation professionnelle), le **Mexique** (développement urbain durable) et l'**Indonésie** (grand cycle de l'eau). Suite au séisme du 16 août 2021 en Haïti, l'Agglo a entièrement pris en charge le remboursement des dépenses engagées par l'association La Rochelle Solidarité Internationale (à laquelle elle a confié l'organisation des actions de coopération avec Port-au-Prince) pour venir en aide aux populations sinistrées. **Un nouveau programme de coopération soutenu par l'AFD (Agence française de développement) entre La Rochelle et Kendari en Indonésie a été lancé en janvier 2021** pour mettre en œuvre des actions de coopération autour des questions liées au cycle de l'eau. Un travail de diagnostic a été réalisé par l'association UrbaMonde afin de déterminer dans quelles conditions l'Agglo de La Rochelle pourrait **accompagner la ville de Campeche au Mexique dans la réalisation d'un écoquartier**.

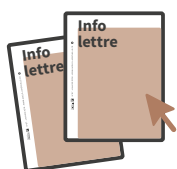


LA LIGNE FERROVIAIRE LA ROCHELLE/LA ROCHE-SUR-YON À NOUVEAU SUR LES RAILS

Après 19 mois de travaux, la liaison ferroviaire La Rochelle/La Roche-sur-Yon a repris du service le 31 juillet. L'ensemble de la ligne a été modernisé pour un budget total de 155,5 millions d'euros, avec la participation financière de l'Agglo de La Rochelle. Sur les 103 km séparant les deux villes, 62 passages à niveau ont été rénovés et 237 000 tonnes de ballast (lit de cailloux) ont été utilisées, dont 90 000 après recyclage. 206 km de rails ont été changés dont 16 kilomètres ont été réemployés. Grâce à ce chantier, le temps de trajet entre ces deux villes a été réduit à 1h05 (soit un gain de 45 minutes) et Nantes est revenue à 1h46 de La Rochelle.

Perspectives 2022

- **Actualisation** du Projet d'Agglomération « La Rochelle Agglo 2030 ».
- **Signature** du Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) avec les 28 communes de l'Agglo, l'État et le Département de la Charente-Maritime.
- **Élaboration** du Contrat régional 2023-2025.
- **Organisation** des Assises de la pêche et des produits de la mer en septembre.
- **Renouvellement** des accords de coopération avec l'Indonésie et le Mexique.
- **Edition du Cahier n°5 de l'Observatoire** proposant un portrait des 28 communes.



12
 infolettres
 numériques
 diffusées.



16 063
 abonnés Facebook

4 463
 abonnés Instagram

3 599
 abonnés Twitter

3 618
 abonnés LinkedIn
 (au 31 décembre).



65 685
 visites

par mois en moyenne
 sur le site Internet.



8
 numéros
 de l'infolettre interne
 « En lien ».

La communication

POUR INFORMER LES USAGERS, LES SENSIBILISER, VALORISER SON TERRITOIRE ET SES PROJETS, L'AGGLO MÈNE DES ACTIONS ET CAMPAGNES DE COMMUNICATION. DANS UN MONDE EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION ET FACE AUX ENJEUX DE TRANSITION, ELLE FOURNIT DES CLÉS AUX HABITANTS POUR COMPRENDRE LES CHANGEMENTS ET S'Y ADAPTER.

UNE COMMUNICATION DE CRISE DANS LA DURÉE

La poursuite de l'épidémie de COVID-19 a conduit l'Agglo à **tenir régulièrement informés les habitants sur la situation sanitaire**. La rubrique web dédiée, créée en 2020, a été alimentée et actualisée au fil des annonces gouvernementales et des nouvelles mesures. Une **rubrique entièrement consacrée à la vaccination** a également été mise en ligne. Les différentes aides financières pour **soutenir l'économie, l'emploi et les étudiants** ont fait l'objet de nombreux articles dans le magazine de l'Agglo « Point Commun » et sur le site Internet.

LA RÉDUCTION ET LA VALORISATION DES DÉCHETS EXPLIQUÉE AUX USAGERS

L'Agglo a fait de la **réduction et de la valorisation des déchets une priorité**. Plusieurs équipements structurants ont vu le jour en 2021 permettant de concrétiser cette ambition : le premier centre de valorisation des déchets à Périgny, des zones de réemploi dans des déchèteries, la recyclerie La Belle Affaire à Aytré. Des actions de communication ont été conduites pendant l'année pour **informer les habitants et les inciter à réduire et trier leurs déchets** : exposition pédagogique, e-mailing aux titulaires de Pass déchèteries, affichage dans les abris-bus...



NOUVEAUX SITES INTERNET POUR YÉLO ET LES PISCINES DE L'AGGLO

Le site Internet du réseau de transports publics « Vélo » a été **entièrement remanié** et enrichi de nouvelles fonctionnalités. Il propose notamment une nouvelle e-boutique, un calculateur d'itinéraires pour tous les moyens de transport, de l'information en temps réel et un plan interactif pour connaître les disponibilités des vélos et voitures Vélo-mobile en stations libre-service.

Un **site Internet commun aux trois piscines gérées par l'Agglo** (centre aquatique à Châtaillonn-Plage, Palmilud à Périgny et piscine Lucien Maylin à La Rochelle) a été mis en ligne. Il présente les équipements, les activités, fournit des informations pratiques, des actualités et un agenda. Une page dédiée a également été créée sur Facebook.

UNE FÊTE DE FIN DE TRAVAUX À PORT-NEUF

À La Rochelle, les travaux de protection menés dans le cadre du PAPI sur le littoral de Port-Neuf se sont achevés à l'automne. Une déambulation festive a été organisée le samedi 20 novembre pour permettre aux habitants de découvrir l'ouvrage anti-submersion, la très belle promenade et les dispositifs de protection écologiques et innovants qu'elle cache.



UN STAND « LA ROCHELLE TERRITOIRE ZÉRO CARBONE » À LA FOIRE EXPO

Le stand de l'Agglo à la Foire exposition de La Rochelle a été entièrement dédié au défi collectif « **La Rochelle Territoire Zéro Carbone** ». Il y présentait les enjeux liés au climat, le cycle du carbone et proposait aux visiteurs des animations à visée pédagogique. Ce stand a été **conçu de façon à minimiser le plus possible son impact environnemental** grâce à des matériaux recyclés, des déchets maîtrisés et en faisant appel au savoir-faire local.

LA PLATEFORME ROCHELAISE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN PRATIQUE

L'ouverture de la **Plateforme Rochelaise de Rénovation Énergétique (PRRE)** a été accompagnée par la mise en ligne d'un site web dédié. Des fiches d'auto-diagnostic destinées aux habitants ont été élaborées et confiées aux « professionnels de confiance » identifiés par la PRRE pour qu'ils les remettent aux personnes souhaitant réaliser des travaux. Une campagne de communication a été menée et une plaquette de présentation de la PRRE a notamment été diffusée dans les mairies et divers points d'information publics.

LA NOUVELLE AVENUE SIMONE VEIL PAS-À-PAS

Tout au long de l'année, plusieurs articles d'actualité et vidéos ont été publiés de manière régulière sur le site Internet de l'Agglo pour **présenter et expliquer l'aménagement de la nouvelle avenue Simone Veil**, en plus d'articles dans le magazine Point Commun et de posts sur les réseaux sociaux. Des focus thématiques (biodiversité, feuilles archéologiques...) ont notamment été diffusés.



ACCOMPAGNER LA NOUVELLE COMPÉTENCE « DISTRIBUTION D'EAU »

L'Agglo ayant choisi d'exercer directement **la compétence « distribution d'eau »** sur tout son territoire, **il était nécessaire d'expliquer ce choix et ses conséquences aux usagers**. Un

dossier complet dans le magazine Point Commun en avril 2021, de l'information auprès des communes et sur les réseaux sociaux ont permis de **présenter cette nouvelle compétence et son intérêt** pour une gestion harmonisée, sécurisée et durable de la ressource en eau.

Un nouvel intranet mutualisé

Le site Intranet de l'Agglo « Icar » a été mutualisé avec l'intranet « Totem » de la Ville de La Rochelle et du CCAS. Baptisé

« Tandem », nom proposé et choisi par les agents eux-mêmes, cet Intranet commun offre de nouvelles fonctionnalités : des rubriques « Actus RH » et « Actus syndicales », un espace « Accès rapide » personnalisable et un outil de Chat pour converser avec ses collègues et partager des documents. Le site est accessible en extranet et sur smartphone. Développé en interne par l'équipe de la DSIC, il constitue la première pierre d'une communication interne commune avec la Ville de La Rochelle.



Perspectives 2022

- **Nouvelle stratégie** de communication pour accompagner les réformes du service gestion des déchets et favoriser les changements.
- **Organisation** d'une grande fête d'inauguration du pôle d'échanges multimodal de la gare de La Rochelle à l'occasion de son centenaire.

- **Mise en place** de l'expérimentation de covoiturage avec le partenaire Klaxit.
- **Célébration** des 50 ans de la piscine Lucien Maylin.
- **Définition** et mise en œuvre d'un plan de communication sur le logement étudiant.

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 21/12/2022



ID : 017-211703004-20221212-DCM121222_3AA-DE

IV

L'ACTION DE L'AGGLO DANS LES COMMUNES



L'intercommunalité rochelaise permet aux communes de conduire des projets partagés et de gérer ensemble un certain nombre de services publics. Dans le cadre de ses compétences, l'Agglo intervient de manière ciblée dans chacune de ses 28 communes membres. Tour d'horizon.

Aytré

Tony LOISEL
Maire et Conseiller
communautaire délégué

9 247
habitants*
12,22
km²



Conseiller(e)s communautaires

Gérard-François BOURNET, Hélène DE SAINT DO,
Marie-Christine MILLAUD

Directrice Générale des Services

Sylvie BRECL

Avenue Edmond Grasset, 17440 Aytré
05 46 30 19 19 | information@aytre.fr
aytre.fr

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

1 opération d'aménagement communautaire engagée dans le cadre du futur éco-quartier de Bongraine.

4 projets en phase d'étude : Cottes-Mailles, Petite Courbe, Vieille Chèvre et Pierre Loti.

222 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) enregistrées en 2021.

2 conventions opérationnelles conclues avec l'EPF en 2021 et 1 décision de délégation du Droit de préemption urbain sur les sites « OAP La Courbe » et « Alstom » dans le cadre de l'accompagnement de la commune.

1 convention, 1 avenant et 2 décisions de délégation du droit de préemption urbain à l'EPF portant sur des projets communautaires sur les sites « Petite Courbe » et « Cottes-Mailles ».

1 lettre de mission SAFER portant sur le site « La Moulinette ».

DROIT DES SOLS

94 permis de construire, 4 permis d'aménager, 5 permis de démolir, 166 déclarations préalable, 313 certificats d'urbanisme, 4 autorisations de travaux dans un établissement recevant du public (ERP).

LOGEMENT

5 525 logements dont 947 logements locatifs sociaux* gérés par des organismes HLM (détenus par les bailleurs sociaux).

En 2021, 11 ménages ont bénéficié d'une aide sociale pour la primo accession de 4 000 € pour l'acquisition de leur résidence principale.



TRANSPORT PUBLIC YÉLO

Lignes de bus Illico 1 (a et b), n°19 et 20.

4 stations de vélos en libre-service.

1 station Yélobobile.

1 halte ferroviaire et 1 vélo-parc.

13 primes accordées à des usagers d'un montant global de 4 844 € pour l'achat de vélos à assistance électrique en 2021.

DÉCHETS

Collecte en porte à porte : les ordures ménagères le lundi ; les emballages recyclables le mardi.

Collecte en zone industrielle : les ordures ménagères le mercredi ; les emballages recyclables le jeudi.

37 points d'apport volontaire.

10 bornes textiles.

ASSAINISSEMENT

2 872 raccordements vers le réseau public d'assainissement.

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement par la Mission Locale de 167 jeunes de la commune.

CULTURE ET SPORT

Plus de 170 élèves de classes élémentaires accueillis au Centre aquatique communautaire Palmilud à Périgny.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

5 000 € attribués en 2021 au titre du fonds de concours aux manifestations communales pour l'organisation d'Aytré Plage bouge l'été.

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

La Belle Affaire (recyclerie) : boutique et zone de réemploi

Parc d'activités commerciales de Belle Aire Sud

1 Ecole membre du Réseau des écoles de musique et de danse : 44 704 € versés par l'Agglo en 2021

Médiathèque en réseau



Angoulins-sur-Mer

Jean-Pierre NIVET
Maire et Conseiller
communautaire délégué

4 050
habitants*

7,86
km²

Conseillère communautaire

Michèle BABEUF

Directeur Général des Services

Laurent GEORGE

Avenue Commandant Lysiack, 17690 Angoulins-sur-Mer
05 46 56 80 25 | contact@angoulins.fr
angoulins.fr

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

1 opération accompagnée en urbanisme négocié dans le cadre du futur éco-quartier Cinq quartiers. 84 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) enregistrées en 2021. 1 avenant à la convention tripartite d'adhésion-projet EPF « 4 îlots » dans le cadre de l'accompagnement de la commune.

DROIT DES SOLS

70 permis de construire, 5 permis d'aménager, 2 permis de démolir, 135 déclarations préalables, 105 certificats d'urbanisme, 15 autorisations de travaux dans un établissement recevant du public (ERP).

LOGEMENT

2 309 logements au total dont 140 logements locatifs sociaux* gérés par des organismes HLM. En 2021, 3 ménages ont bénéficié d'une aide sociale pour la primo accession de 4 000 € pour l'acquisition de leur résidence principale. L'Agglo a garanti des emprunts (souscrits par des bailleurs sociaux) à hauteur de 931 803 € pour la construction de 16 logements sociaux.

TRANSPORT PUBLIC YÉLO

Ligne de bus n°20. 3 stations de vélos en libre-service. 1 halte ferroviaire. 1 vélo-parc.

6 primes accordées à des usagers d'un montant global de 2 400 € pour l'achat de vélos à assistance électrique en 2021.

DÉCHETS

Collecte en porte à porte : les ordures ménagères le lundi ; les emballages recyclables le mardi. Collecte en zone commerciale : les ordures ménagères le vendredi ; les emballages recyclables le jeudi. 24 points d'apport volontaire et 4 bornes textiles.

22 élèves de CE2 accueillis au centre de tri Altriane.

ASSAINISSEMENT

1 951 raccordements vers le réseau public d'assainissement.

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement par la Mission Locale de 35 jeunes de la commune. 1 personne recrutée en contrat aidé par la Mairie dans le cadre du dispositif Lab' de l'Emploi (cf page 22).

CULTURE ET SPORT

125 élèves de classes élémentaires accueillis au Centre aquatique communautaire à Châtelailon-Plage.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

5 000 € attribués en 2021 au titre du fonds de concours aux manifestations communales pour l'organisation de la Fête nationale du 14 juillet.

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Zone d'activités commerciales des Ormeaux et ZAC des Fourneaux

Médiathèque en réseau

1 Carrelet pédagogique géré par le Centre Nautique

Bourgneuf

Paul-Roland VINCENT

Maire et Conseiller
communautaire délégué

1 375
habitants*

2,68
km²

Directrice Générale des Services

Marie-Claire DENISE
Intérim : Judith JAHIEL-HEBERT

24 rue de la Commanderie, 17220 Bourgneuf
05 46 55 00 28 | mairie.bourgneuf@wanadoo.fr
bourgneuf.fr

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

35 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) enregistrées en 2021.
1 convention opérationnelle tripartite EPF « Centre-bourg » dans
le cadre de l'accompagnement de la commune.

DROIT DES SOLS

26 permis de construire, 2 permis d'aménager, 46 déclarations
préalables, 28 certificats d'urbanisme, 1 autorisation de travaux
dans un établissement recevant du public (ERP).

LOGEMENT

585 logements au total dont 6 logements locatifs sociaux* gérés
par des organismes HLM.

TRANSPORT PUBLIC YÉLO

Ligne de bus n°17 et TAD 30.

DÉCHETS

Collecte en porte à porte : les ordures ménagères le jeudi ; les
emballages recyclables le mercredi. 4 points d'apport volontaire
(verre) et 1 borne textiles.

ASSAINISSEMENT

547 raccordements vers le réseau public d'assainissement.

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement par la Mission locale de 6 jeunes de la
commune.

CULTURE ET SPORT

Plus de 30 élèves de classes élémentaires accueillis au Centre
aquatique communautaire Palmilud à Périgny.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

3 000 € attribués en 2021 au titre du fonds de concours aux
manifestations communales pour l'organisation de la fête de
Noël et 2 000 € pour la fête du village.

ÉQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE

1 station d'épuration



Châtelailлон-Plage

Stéphane VILLAIN
Maire et Vice-Président

5 900
habitants*

6,59
km²

Conseiller(e)s communautaires

Lynda BEAUJEAN, Régis LEBAS

Directeur Général des Services

Jean-Philippe LEFRESNE

20 boulevard de la Libération, 17340 Châtelailлон-Plage

05 46 30 18 18 | mairie@chateilaillonplage.fr

chateilaillonplage.fr

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

310 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) enregistrées en 2021.

1 avenant et 1 Décision de délégation du droit de préemption urbain à l'EPF dans le cadre de l'accompagnement de la commune sur une convention tripartite opérationnelle EPF « Production de logements sociaux ».

DROIT DES SOLS

138 permis de construire, 2 permis d'aménager, 3 permis de démolir, 239 déclarations préalables, 316 certificats d'urbanisme, 10 autorisations de travaux dans un établissement recevant du public (ERP).

LOGEMENT

5 238 logements au total dont 153 logements locatifs sociaux* gérés par des organismes HLM.

En 2021, 4 ménages ont bénéficié d'une aide sociale pour la primo accession de 4 000 € pour l'acquisition de leur résidence principale.

L'Agglo a garanti des emprunts (souscrits par des bailleurs sociaux) à hauteur de 12 289 742 € pour la construction de 109 logements sociaux.

TRANSPORT PUBLIC YÉLO

Lignes de bus n°19, 20, 21 et TAD31.

3 stations de vélos en libre-service.

1 gare et 1 vélo-parc.

5 primes accordées à des usagers d'un montant global de 2 050 € pour l'achat de vélos à assistance électrique en 2021.



DÉCHETS

Collecte en porte à porte : les ordures ménagères le mardi en hiver, les mardi et samedi en juillet et août ; les emballages recyclables le lundi.

43 points d'apport volontaire.

5 bornes textiles.

30 élèves de CM2 accueillis au centre de tri Altriane.

ASSAINISSEMENT

3 808 raccordements vers le réseau public d'assainissement. Poursuite du projet d'optimisation des traitements anti-H2S sur le réseau de collecte des eaux usées.

Etude pilote de traitement sur le secteur Sud (Châtelailon) : Postes Douanes, Platière et Platerre.

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement par la Mission Locale de 37 jeunes de la commune.

CULTURE ET SPORT

Plus de 130 élèves de classes élémentaires accueillis au Centre aquatique communautaire à Châtelailon-Plage.

27 élèves de CM2 de l'école primaire Pierre Jonchery ont bénéficié d'une action de médiation culturelle proposée par la Sirène.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

5 000 € attribués en 2021 au titre du fonds de concours aux manifestations communales pour l'organisation de Châtel en fête.

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Déchèterie

Pôle épuratoire

1 Ecole membre du Réseau des écoles de musique et de danse : 67 385 € versés par l'Agglo en 2021 à l'association et 12 813 € à la commune

Médiathèque en réseau

Centre aquatique communautaire



Clavette

Sylvie GUERRY-GAZEAU

Maire et Vice-Présidente

1 438
habitants*

6,29
km²

Directrice Générale des Services

Audrey DENIMAL

17 rue du Grand Chemin, 17220 Clavette

05 46 35 81 57 | infos@mairie-clavette.fr
clavette.fr

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

46 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) enregistrées en 2021.

DROIT DES SOLS

29 permis de construire,
1 permis d'aménager,
52 déclarations préalables,
51 certificats d'urbanisme.

LOGEMENT

629 logements au total dont 15 logements locatifs sociaux* gérés par des organismes HLM.

TRANSPORT PUBLIC YÉLO

Ligne de bus n°18 et TAD32.

DÉCHETS

Collecte en porte à porte : les ordures ménagères le mercredi ; les emballages recyclables le jeudi.

6 points d'apport volontaire (verre) et 1 borne textiles.

ASSAINISSEMENT

529 raccordements vers le réseau public d'assainissement.

Etude en cours pour le transfert des effluents des communes de La Jarrie, Clavette, Croix-Chapeau et du hameau de Grolleau vers le pôle épuratoire de Châtaillonn-Plage.

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement par la Mission Locale de 7 jeunes de la commune.

CULTURE ET SPORT

Plus de 60 élèves de classes élémentaires accueillis au Centre aquatique communautaire Palmilud à Périgny.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

150 000 € attribués en 2021 au titre du fonds de concours aux équipements structurants pour l'aménagement de l'entrée principale et du centre bourg-ouest.

2 470 € attribués en 2021 au titre du fonds de concours aux manifestations communales pour l'organisation de la fête du village et 1 918 € pour la fête de Noël.

ÉQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE

Captage d'eau potable de Casse-Mortier



Croix-Chapeau

Patrick BOUFFET
Maire et Conseiller
communautaire délégué

1 284
habitants*

4,83
km²

Direction Générale des Services

En cours de recrutement

37 avenue de la Libération, 17220 Croix-Chapeau
05 46 35 81 11 | mairie@croix-chapeau.fr
croix-chapeau.fr

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

555 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) enregistrées en 2021.

1 lettre de mission SAFER portant sur une négociation de fonciers agricoles.

DROIT DES SOLS

38 permis de construire, 34 déclarations préalables, 1 permis de démolir. 66 certificats d'urbanisme.

LOGEMENT

606 logements dont 11 logements locatifs sociaux* gérés par des organismes HLM.

En 2021, 4 ménages ont bénéficié d'une aide sociale pour la primo accession de 4 000 € pour l'acquisition de leur résidence principale.

TRANSPORT PUBLIC YÉLO

Ligne de bus n°18 et TAD32.

1 Vélo à assistance électrique mis à disposition de la commune à titre gratuit pour 1 an.

DÉCHETS

Collecte en porte à porte : les ordures ménagères le mardi ; les emballages recyclables le vendredi.

4 points d'apport volontaire (verre) et 1 borne textiles.

ASSAINISSEMENT

541 raccordements vers le réseau public d'assainissement.

Étude en cours pour le transfert des effluents des communes de La Jarrie, Clavette, Croix-Chapeau et du hameau de Grolleau vers le pôle épuratoire de Châtaillon-Plage.

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement par la Mission Locale de 14 jeunes de la commune.

2 personnes recrutées en contrat aidé par la Mairie dans le cadre du dispositif Lab' de l'Emploi (cf page 22).

CULTURE ET SPORT

100 élèves de classes élémentaires accueillis au Centre aquatique communautaire à Châtaillon-Plage.

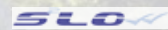
Organisation d'un concert de Kapustin Quartet à la salle socio-culturelle dans le cadre du festival de printemps du Conservatoire de Musique et de Danse.



Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 21/12/2022



ID : 017-211703004-20221212-DCM121222_3AA-DE

Dompierre-sur-Mer

Guillaume KRABAL
Maire et Vice-Président

5 638
habitants*

18,35
km²

Conseiller(e)s communautaires

David CARON, Amaël DENIS

Directeur Général des Services

Xavier LEMPEREUR

Espace Michel Crépeau - BP 3, 17139 Dompierre-sur-mer
05 46 35 59 00 | mairie@ville-dompierre-sur-mer.fr
dompierre-sur-mer.fr

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

1 opération d'aménagement communautaire engagée dans le cadre de la ZAC de la Gare.

248 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) enregistrées en 2021.

1 convention EPF portant sur un projet communautaire sur le site ZAC de la Gare.

DROIT DES SOLS

223 permis de construire, 3 permis d'aménager, 172 déclarations préalables, 188 certificats d'urbanisme,

1 autorisation de travaux dans un établissement recevant du public (ERP).

LOGEMENT

2 670 logements au total dont 160 logements locatifs sociaux* gérés par des organismes HLM.

En 2021, 15 ménages ont bénéficié d'une aide sociale pour la primo accession de 4 000 € pour l'acquisition de leur résidence principale.

L'Agglo a garanti des emprunts (souscrits par des bailleurs sociaux) à hauteur de 5 737 694 € pour la construction de 60 logements sociaux.

TRANSPORT PUBLIC YÉLO

Lignes de bus n°7b, 14 et 15.

6 primes accordées à des usagers d'un montant global de 2 134 € pour l'achat de vélos à assistance électrique en 2021.

1 Vélo à assistance électrique mis à disposition de la commune à titre gratuit pour 1 an.



* Chiffres issus du fichier RPL S 2021 = Répertoire des logements locatifs sociaux au 1^{er} janvier 2021

DÉCHETS

Collecte en porte à porte : les ordures ménagères le jeudi ; les emballages recyclables le mercredi

25 points d'apport volontaire et 6 bornes textiles.

ASSAINISSEMENT

2 304 raccordements vers le réseau public d'assainissement

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement par la Mission Locale de 39 jeunes de la commune.

CULTURE ET SPORT

160 élèves de classes élémentaires accueillis au Centre aquatique communautaire Palmilud à Périgny.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

116 113 € attribués en 2021 pour la réalisation de la liaison cyclable de maillage entre le centre-bourg, la rue Archambault, le bois d'Arlette et la rue du pont à Chagnolet afin de rejoindre la Vélodyssée.

1 100 € attribués en 2021 au titre du fonds de concours aux manifestations communales pour l'organisation d'un concert du MM Festival, 846 € pour le spectacle « La chauve sourit » et 1 207 € pour le concert du 11 décembre.

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Parc d'activités de Corne Neuve

Médiathèque en réseau



Esnandes

Didier GESLIN
Maire et Conseiller
communautaire

2 076
habitants*

7,45
km²

Directrice Générale des Services
Nathalie GARNIER

Avenue de la République, 17137 Esnandes
05 46 01 32 13 | accueil@esnandes.fr
esnandes.fr

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

61 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) enregistrées en 2021.

DROIT DES SOLS

42 permis de construire, 1 permis de démolir, 76 déclarations préalables, 58 certificats d'urbanisme, 4 autorisations de travaux dans un établissement recevant du public (ERP).

LOGEMENT

1 003 logements au total dont 66 logements locatifs sociaux* gérés par des organismes HLM.

En 2021, 7 ménages ont bénéficié d'une aide sociale pour la primo accession de 4 000 € pour l'acquisition de leur résidence principale.

L'Agglo a garanti des emprunts (souscrits par des bailleurs sociaux) à hauteur de 1 183 354 € pour la construction de 15 logements sociaux.

TRANSPORT PUBLIC YÉLO

Ligne de bus n°12.

1 prime accordée à un usager d'un montant global de 500 € pour l'achat de vélo à assistance électrique en 2021.

DÉCHETS

Collecte en porte à porte : les ordures ménagères le vendredi ; les emballages recyclables le mercredi.

9 points d'apport volontaire.

2 bornes textiles.

ASSAINISSEMENT

885 raccordements vers le réseau public d'assainissement.

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement par la Mission Locale de 11 jeunes de la commune.

CULTURE ET SPORT

Plus de 100 élèves de classes élémentaires accueillis au Centre aquatique communautaire Palmilud à Périgny.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

150 000 € attribués en 2021 au titre du fonds de concours aux équipements structurants pour la réhabilitation du centre-bourg et l'aménagement de locaux.

ÉQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE

1 Carrelet pédagogique géré par l'association Esnandis



L'Houmeau

Jean-Luc ALGAY
Maire et Vice-Président

2 865
habitants*

4,22
km²

Conseillère communautaire

Dorothee BERGER

Directeur Général des Services

Wilfried MONTEAU

26 rue de la République, 17137 L'Houmeau
05 46 50 91 91 | accueil@lhoumeau.fr
mairie-lhoumeau.fr

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

1 opération d'aménagement communautaire engagée dans le cadre du futur écoquartier de la ZAC Monsidun, Cœur de Bœuf et le Chêne.

78 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) enregistrées en 2021.

DROIT DES SOLS

51 permis de construire, 95 déclarations préalables, 1 permis de démolir. 87 certificats d'urbanisme, 3 autorisations de travaux dans un établissement recevant du public (ERP).

LOGEMENT

1 494 logements au total dont 102 logements locatifs sociaux* gérés par des organismes HLM.

TRANSPORT PUBLIC YÉLO

Ligne de bus n°10.

3 primes accordées à des usagers d'un montant global de 1 285 € pour l'achat de vélos à assistance électrique en 2021.

1 Vélo à assistance électrique mis à disposition de la commune à titre gratuit pour 1 an.

DÉCHETS

Collecte en porte à porte : les ordures ménagères le samedi ; les emballages recyclables le vendredi.

18 points d'apport volontaire et 2 bornes textiles.

ASSAINISSEMENT

1 065 raccordements vers le réseau public d'assainissement. Réhabilitation des réseaux et des ouvrages rue du Port et rue de la République.

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement par la Mission Locale de 44 jeunes de la commune.

CULTURE ET SPORT

141 élèves des classes élémentaires accueillis à la piscine communautaire Lucien Maylin à La Rochelle.

Organisation d'un concert d'Harp'N Roll à la salle polyvalente dans le cadre du festival de printemps du Conservatoire de Musique et de Danse.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

5 000 € attribués en 2021 au titre du fonds de concours aux manifestations communales pour l'organisation de la fête de l'Anse.

Un bilan carbone a été réalisé grâce à un groupement de commandes piloté par la CdA.

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

1 Ecole membre du Réseau des écoles de musique et de danse : 6417 € versés par l'Agglo en 2021 à l'association et 1 200 € à la commune

Médiabus

Lagord

Antoine GRAU

Maire et Vice-Président

7 098
habitants*

8,04
km²

Conseiller(e)s communautaires

Katherine CHIPOFF, Patrick GIAT

Directrice Générale des Services

Pascale MATIVET

Rue de la Métairie, 17140 Lagord

05 46 00 62 00 | mairie@lagord.fr

lagord.fr

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

1 opération d'aménagement communautaire à lancer (maîtrise foncière en cours) : Puy Mou 2.

191 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) enregistrées en 2021.

2 nouvelles conventions opérationnelles tripartites EPF « Entrées de ville » et « Logements en densification » et 2 Décisions de délégation du droit de préemption urbain dans le cadre de l'accompagnement de la commune.

2 avenants SAFER sur le périmètre de « Puy Mou » et 1 lettre de mission portant sur l'acquisition de terrains agricoles.

DROIT DES SOLS

109 permis de construire, 1 permis d'aménager, 1 permis de démolir, 183 déclarations préalables, 200 certificats d'urbanisme, 9 autorisations de travaux dans un établissement recevant du public (ERP).

LOGEMENT

3 805 logements au total dont 519 logements locatifs sociaux* gérés par des organismes HLM.

En 2021, 15 ménages ont bénéficié d'une aide sociale pour la primo accession de 4 000 € pour l'acquisition de leur résidence principale.

L'Agglo a garanti des emprunts (souscrits par des bailleurs sociaux) à hauteur de 1 361 985 € pour la construction de 24 logements sociaux.

TRANSPORT PUBLIC YÉLO

Lignes de bus Illico 3, n°11 et 12.

4 stations de vélos en libre-service.

1 station Yélobus.

1 parc-relais.

1 vélo-parc.

7 primes accordées à des usagers d'un montant global de 1 800 € pour l'achat de vélos à assistance électrique en 2021.



DÉCHETS

Collecte en porte à porte : les ordures ménagères le samedi ; les emballages recyclables le vendredi.

Collecte en zone industrielle : les ordures ménagères le mercredi ; les emballages recyclables le jeudi.

31 points d'apport volontaire.

6 bornes textiles.

22 élèves de CM1 accueillis au centre de tri Altriane.

ASSAINISSEMENT

3 063 raccordements vers le réseau public d'assainissement.

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement par la Mission Locale de 64 jeunes de la commune.

CULTURE ET SPORT

122 élèves issus de classes élémentaires accueillis au Centre aquatique communautaire Palmilud à Périgny.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

103 170 € attribués en 2021 pour la réalisation de la liaison de maillage sur l'avenue du Fief Rose.

2500 € attribués en 2021 au titre du fonds de concours aux manifestations communales pour Classique au parc et 2500 € pour la Magie de Noël.

Un bilan carbone a été réalisé grâce à un groupement de commandes piloté par la CdA.

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Déchèterie

Parc bas carbone Atlantech : Pépinière d'entreprises Créatio® LITE et plateforme d'innovation et de transfert technologique LAB IN'TECH®

1 Ecole membre du Réseau des écoles de musique et de danse : 57 600 € versés par l'Agglo en 2021 à l'association et 13 943 € à la commune.

Médiathèque en réseau



La Jarne

Vincent COPPOLANI
Maire et Vice-Président

2 541
habitants*

8,42
km²

Directrice Générale des Services
Virginie KALBACH

12 ter rue de l'Église, 17220 La Jarne
05 46 56 63 64 | accueil@lajarne.fr
lajarne.fr

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

59 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) enregistrées en 2021.
1 nouvelle convention opérationnelle tripartite EPF « Densification du centre-bourg » dans le cadre de l'accompagnement de la commune. 1 lettre de mission SAFER portant sur l'aire de grand passage de La Jarne.

DROIT DES SOLS

32 permis de construire,
5 permis d'aménager,
3 permis de démolir,
83 déclarations préalables,
72 certificats d'urbanisme.
2 autorisations de travaux dans un établissement recevant du public (ERP).

LOGEMENT

1 216 logements au total dont 81 logements locatifs sociaux* par des organismes HLM.
En 2021, 5 ménages ont bénéficié d'une aide sociale pour la primo accession de 4 000 € pour l'acquisition de leur résidence principale.

TRANSPORT PUBLIC YÉLO

Ligne de bus n°19. 2 primes accordées à des usagers d'un montant global de 900 € pour l'achat de vélos à assistance électrique en 2021. 1 Vélo à assistance électrique mis à disposition de la commune à titre gratuit pour 1 an.

DÉCHETS

Collecte en porte à porte : les ordures ménagères le mercredi ; les emballages recyclables le mardi. 11 points d'apport volontaire et 2 bornes textiles. 22 élèves de CE2 accueillis au centre de tri Altriane.

ASSAINISSEMENT

903 raccordements vers le réseau public d'assainissement.
Renouvellement-extension de réseau en centre-bourg.

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement par la Mission Locale de 17 jeunes de la commune.
1 personne recrutée en contrat aidé par la Mairie dans le cadre du dispositif Lab' de l'Emploi (cf page 22).

CULTURE ET SPORT

Plus de 70 élèves de classes élémentaires accueillis au Centre aquatique communautaire Palmilud à Périgny.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

4 300 € attribués en 2021 au titre du fonds de concours aux manifestations communales pour l'organisation du Festival des mercredis éclectiques.
Un bilan carbone a été réalisé grâce à un groupement de commandes piloté par la CdA.

ÉQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE

Médiabus

La Jarrie

David BAUDON
Maire et Conseiller
communautaire délégué

3 336
habitants*

9,45
km²

Conseillère communautaire

Marie-Céline VERGNOLLE

Directrice Générale des Services

Lauriane ROLLAND

Place de la Mairie, 17220 La Jarrie
05 46 35 80 27 | mairie@la-jarrie.fr
lajarrie.fr

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

109 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) enregistrées en 2021.
1 convention opérationnelle tripartite EPF « Densification et renouvellement urbain » dans le cadre de l'accompagnement de la commune.

DROIT DES SOLS

42 permis de construire,
3 permis d'aménager,
1 permis de démolir,
62 déclarations préalables,
15 certificats d'urbanisme,
6 autorisations de travaux dans un établissement recevant du public (ERP).

LOGEMENT

1 571 logements au total dont 49 logements locatifs sociaux* gérés par des organismes HLM.
En 2021, 1 ménage a bénéficié d'une aide sociale pour la primo accession de 4 000 € pour l'acquisition de sa résidence principale.

TRANSPORT PUBLIC YÉLO

Ligne de bus n°18 et TAD32.
1 halte ferroviaire.

DÉCHETS

Collecte en porte à porte : les ordures ménagères le mercredi ; les emballages recyclables le jeudi.
10 points d'apport volontaire.
2 bornes textiles.
15 élèves accueillis au centre de tri Altriane.

ASSAINISSEMENT

1 438 raccordements vers le réseau public d'assainissement.
Renouvellement et extension de réseau RD939, hameau de Grolleau, sur les communes de Salles-sur-Mer et La Jarrie (programme sur 2 ans).
Réhabilitation des réseaux et des ouvrages Rue de Nuailé.
Etude en cours pour le transfert des effluents des communes de La Jarrie, Clavette, Croix-Chapeau et du hameau de Grolleau vers le pôle épuratoire de Châtelailon-Plage.

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement par la Mission Locale de 19 jeunes de la commune.

CULTURE ET SPORT

Plus de 100 élèves de classes élémentaires accueillis au Centre aquatique communautaire à Châtelailon-Plage.
Organisation d'un concert de Guitar Projekt Unit à la salle des fêtes dans le cadre du festival de printemps du Conservatoire de Musique et de Danse.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

3 000 € attribués en 2021 au titre du fonds de concours aux manifestations communales pour l'organisation de Circa-Jarrie et 1 276 € pour le Salon du Livre.

ÉQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE

Médiabus

La Rochelle

Jean-François FOUNTAINE
Maire et Président

77 205
habitants*

28,43
km²

Vice-président(e)s

Gérard BLANCHARD, Marylise FLEURET-PAGNOUX,
Séverine LACOSTE, Mathilde ROUSSEL

Conseiller(e)s communautaires délégué(e)s

Christophe BERTAUD, Thibaut GUIRAUD, Catherine
LÉONIDAS, Marie NÉDELLEC, Pascal SABOURIN

Conseiller(e)s communautaires

Tarik AZOUAGH, Catherine BENGUIGUI, Catherine BORDE-
WOHMANN, Josée BROSSARD, Jean-Claude COSSET,
Franck COUPEAU, Pascal DAUNIT, Nadège DESIR,
Olivier GAUVIN, Dominique GUÉGO, Martine MADELAINE,
Océane MARIEL, Chantal MURAT, Gwendoline NEVERS,
Olivier PRENTOUT, Michel RAPHEL, El Abbès SEBBAR, Jean-
Marc SOUBESTE, Eugénie TÊTENOIRE, Michel TILLAUD,
Thierry TOUGERON, Chantal VETTER, Tiffany VRIGNAUD

Directrice Générale des Services

Émilie BOUT

Place de l'Hôtel de Ville - BP 1541, 17000 La Rochelle
05 46 51 51 51 | mairie@ville-larochelle.fr
larochelle.fr

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

4 opérations d'aménagement communautaire en cours : Joffre-Rompsay, Sautel, Prieuré-Lafond, Espace Gare.

1 opération à l'étude : site de l'actuel Hôpital.

1 opération accompagnée : Lavoisier-République.

1 476 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) enregistrées en 2021.

3 avenants à des conventions EPF portant sur des projets communautaires sur les sites « Sautel », « Rompsay » et « Prieuré Lafond ».

DROIT DES SOLS

500 permis de construire, 18 permis d'aménager, 46 permis de démolir, 1 296 déclarations préalables, 2 293 certificats d'urbanisme, 105 autorisations de travaux dans un établissement recevant du public (ERP).

LOGEMENT

53 376 logements au total dont 13 710 logements locatifs sociaux* gérés par des organismes HLM.

En 2021, 109 ménages ont bénéficié d'une aide sociale pour la primo accession de 4 000 € pour l'acquisition de leur résidence principale.

L'Agglo a garanti des emprunts (souscrits par des bailleurs sociaux) à hauteur de 7 149 316 € pour la construction de 98 logements sociaux.

TRANSPORT PUBLIC YÉLO

Lignes de bus Illico 1 à 4 et n° 6, 7a et b, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20.

78 stations de vélos en libre-service.

9 stations Yélobobile.

2 parcs-relais.

1 gare.

1 halte ferroviaire.

4 vélos-parcs.

125 primes accordées à des usagers d'un montant global de 47 062 € pour l'achat de vélos à assistance électrique en 2021.

DÉCHETS

Collecte en porte à porte : les ordures ménagères fréquence variable selon secteurs ; les emballages recyclables : 1 jour par semaine selon secteurs.

298 points d'apport volontaire.

45 bornes textiles.

Près de 200 élèves de classe de CE2, CM1, CM2 accueillis au centre de tri Altriane.

ASSAINISSEMENT

21 912 raccordements vers le réseau public d'assainissement.

Renouvellement ou extension de réseau, boulevard André Sautel - tranche 3 (programme mené sur 6 années budgétaires), place Barentin, rue Rambaud, rue des Ecoles, rue Château de Vauclerc, rue de la Béarnaise, rue Saint-Yon, avenue de Romsay, square des Roitelets et rue Winston Churchill.

Réhabilitation des réseaux et des ouvrages Collège Samuel de Missy, rue des jars, rue de la Briqueterie, rue du Brave Rondeau, rue Eugène Dor, rue du Bois Fleuri, avenue d'Amsterdam, rue du Collège, rue Général Guillaumat, rue de la Pépinière, rue du Docteur Schweitzer, rue Thiers, boulevard Maréchal Lyautey, chemin du Remblais, rue du Bastion Saint Nicolas, square des Piverts, rue de Lorient, rue Montcalm, avenue Pierre Loti.

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement par la Mission Locale de 1 624 jeunes de la commune.

5 personnes recrutées en contrat aidé par la Mairie dans le cadre du dispositif Lab' de l'Emploi (cf page 22).

CULTURE ET SPORT

Plus de 2 300 élèves de classes élémentaires accueillis à la piscine communautaire Lucien Maylin à La Rochelle.

Organisation d'un concert d'Ennio Morricone à l'espace Bernard Giraudeau dans le cadre du Festival de printemps du Conservatoire de Musique et de Danse.

70 élèves de CE1, CM1 et CM2 de l'école primaire Marie Marvingt ont bénéficié d'une action de médiation culturelle proposée par la Sirène.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

711 600 € attribués en 2021 pour la création de liaisons structurantes :

> 161 600 € pour la création de la liaison structurante du parc Charruyer ;

> 550 000 € pour la création de la liaison structurante de l'avenue Jean Moulin.

Un bilan carbone a été réalisé grâce à un groupement de commandes piloté par la CdA.

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Centre de valorisation des déchets à Laleu (livraison début 2022)

Unité de valorisation énergétique de Chef-de-Baie

Pôle épuratoire de Port-Neuf

Zone industrielle de La Pallice

Pépinières d'entreprises Créatio®TECH, Créatio®SERVICES, Créatio®ImagéTic et Créatio®ECOactivités

Pôle de Bel Air, dédié à l'emploi

Office Public de l'Habitat de l'Agglomération de La Rochelle

Conservatoire de Musique et de Danse

Médiathèque Michel-Crépeau et Médiabus

La Sirène

La Coursive

Piscine communautaire Lucien Maylin

Maison de la Mobilité

Plateforme Rochelaise de Rénovation Énergétique



Marsilly

Hervé PINEAU
Maire et Conseiller
communautaire

3 130
habitants*

11,91
km²

Conseillère communautaire

Martine RENAUD

Directrice Générale des Services

Alexa LANGRENÉ-PRUDHOMME

5 bis rue des Écoles, 17137 Marsilly
05 46 01 30 10 | mairie@marsilly.fr
marsilly.fr

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

95 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) enregistrées en 2021.

DROIT DES SOLS

47 permis de construire,
2 permis d'aménager,
1 permis de démolir.
79 déclarations préalables,
90 certificats d'urbanisme,
1 autorisation de travaux dans un établissement recevant du public (ERP).

LOGEMENT

1 513 logements au total dont 53 logements locatifs sociaux* gérés par des organismes HLM.
En 2021, 2 ménages ont bénéficié d'une aide sociale pour la primo accession de 4 000 € pour l'acquisition de leur résidence principale.

TRANSPORT PUBLIC YÉLO

Ligne de bus n°12.
2 primes accordées à des usagers d'un montant global de 750 € pour l'achat de vélos à assistance électrique en 2021.

DÉCHETS

Collecte en porte à porte : les ordures ménagères le samedi ; les emballages recyclables le vendredi.
11 points d'apport volontaire.
3 bornes textiles.

ASSAINISSEMENT

1 274 raccordements vers le réseau public d'assainissement.

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement par la Mission Locale de 17 jeunes de la commune.

CULTURE ET SPORT

Plus de 95 élèves de classes élémentaires accueillis au Centre aquatique communautaire Palmilud à Périgny.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

1 258 € attribués en 2021 au titre du fonds de concours aux manifestations communales pour l'organisation de la Fête de la musique, 2994 € pour Marsilly on the Rock et 748 € pour la Fête nationale du 14 juillet.

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Déchèterie

Pôle épuratoire



Montroy

Viviane COTTREAU-GONZALEZ
Maire et Conseillère communautaire

911
habitants*

3,99
km²

Directrice Générale des Services
Julie REVILLA DE LOS RIOS

Grande Rue, 17220 Montroy
05 46 55 02 98 | mairie@montroy.fr
montroy.fr

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

27 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) enregistrées en 2021.

DROIT DES SOLS

11 permis de construire,
1 permis d'aménager,
44 déclarations préalables,
1 certificat d'urbanisme.

LOGEMENT

395 logements au total dont 7 logements locatifs sociaux* gérés par des organismes HLM.

En 2021, 2 ménages ont bénéficié d'une aide sociale pour la primo accession de 4 000 € pour l'acquisition de leur résidence principale.

TRANSPORT PUBLIC YÉLO

Ligne de bus n°17 et TAD30.

DÉCHETS

Collecte en porte à porte : les ordures ménagères le mercredi ; les emballages recyclables le jeudi.

3 points d'apport volontaire (verre).
1 borne textiles.

ASSAINISSEMENT

317 raccordements vers le réseau public d'assainissement.

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement par la Mission Locale de 5 jeunes de la commune.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

3 500 € attribués en 2021 au titre du fonds de concours aux manifestations communales pour l'organisation de la Fête nationale du 14 juillet et 700 € pour le spectacle La boîte à musique.

Un bilan carbone a été réalisé grâce à un groupement de commandes piloté par la CdA.

ÉQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE

Médiabus



Nieul- sur-Mer

Marc MAIGNÉ
Maire et Conseiller
communautaire délégué

5 859
habitants*

10,96
km²

Conseiller(e)s communautaires

Fabienne JARRIAULT, Patrick PHILBERT

Directeur Général des Services

Damien GUIGUET

Rue de Beauregard - BP 13, 17137 Nieul-sur-Mer
05 46 37 40 10 | mairie@nieul-sur-mer.fr
nieul-sur-mer.fr

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

1 opération d'aménagement communautaire engagée dans le cadre du quartier responsable Champ-Pinson.

1 projet accompagné : Domaine de Maillezais.

128 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) enregistrées en 2021.

1 nouvelle convention opérationnelle EPF « Logements sociaux en densification » dans le cadre de l'accompagnement de la commune.

1 avenant à la convention EPF portant sur un projet communautaire sur le site « Champ-Pinson ».

DROIT DES SOLS

54 permis de construire,

5 permis d'aménager,

3 permis de démolir,

178 déclarations préalables,

145 certificats d'urbanisme,

2 autorisations de travaux dans un établissement recevant du public (ERP).

LOGEMENT

3 010 logements au total dont 360 logements locatifs sociaux* gérés par des organismes HLM.

TRANSPORT PUBLIC YÉLO

Ligne de bus n°11.

11 primes accordées à des usagers d'un montant global de 4 080 € pour l'achat de vélos à assistance électrique en 2021.



DÉCHETS

Collecte en porte à porte : les ordures ménagères le samedi ; les emballages recyclables le vendredi.

12 points d'apport volontaire.

3 bornes textiles.

25 élèves de classe de CM1 accueillis au centre de tri Altriane.

ASSAINISSEMENT

2 442 raccordements vers le réseau public d'assainissement.

Renouvellement-extension de réseau rue des Mottes.

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement par la Mission Locale de 39 jeunes de la commune.

CULTURE ET SPORT

194 élèves de classes élémentaires accueillis à la piscine communautaire Lucien Maylin à La Rochelle.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

1 905 € attribués en 2021 au titre du fonds de concours aux manifestations communales pour l'organisation de la Fête des arts et 946 € pour la Fête de l'arbre.

Un bilan carbone a été réalisé grâce à un groupement de commandes piloté par la CdA.

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Déchèterie

Médiathèque en réseau



Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 21/12/2022

SLO

ID : 017-211703004-20221212-DCM121222_3AA-DE

Périgny

Marie LIGONNIÈRE
Maire et Vice-Présidente

8 684
habitants*

10,78
km²

Conseiller(e)s communautaires

Sébastien BÉROT, Pierre GALERNEAU, Françoise MÉNÈS

Directeur Général des Services

Fabien BRULAY

3 rue du Château, 17180 Périgny
05 46 44 16 22 | mairie@ville-perigny.fr
perigny.fr

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

1 opération d'aménagement accompagnée : Fief de Beauvais.
199 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) enregistrées en 2021.
1 lettre de mission SAFER portant sur l'aire de grand passage de Périgny.

DROIT DES SOLS

88 permis de construire,
1 permis d'aménager,
1 permis de démolir,
203 déclarations préalables,
259 certificats d'urbanisme,
16 autorisations de travaux dans un établissement recevant du public (ERP).

LOGEMENT

4 316 logements au total dont 593 logements locatifs sociaux* gérés par des organismes HLM.

En 2021, 7 ménages ont bénéficié d'une aide sociale pour la primo accession de 4 000 € pour l'acquisition de leur résidence principale.

L'Agglo a garanti des emprunts (souscrits par des bailleurs sociaux) à hauteur de 1 311 988 € pour la construction de 12 logements sociaux.

TRANSPORT PUBLIC YÉLO

Lignes de bus n° 7a, 8 et 16.

4 stations de vélos en libre-service.

1 station Yélobobile.

12 primes accordées à des usagers d'un montant global de 4 475 € pour l'achat de vélos à assistance électrique en 2021.

1 Vélo à assistance électrique mis à disposition de la commune à titre gratuit pour 1 an.



* Chiffres issus du fichier RPL S 2021 = Répertoire des logements locatifs sociaux des bailleurs sociaux au 1^{er} janvier 2021

DÉCHETS

Collecte en porte à porte : les ordures ménagères le lundi ; les emballages recyclables le jeudi.

Collecte en zone industrielle : les ordures ménagères le mercredi ; les emballages recyclables le jeudi.

55 points d'apport volontaire.

8 bornes textiles.

50 élèves de CE2 accueillis au centre de tri Altriane.

ASSAINISSEMENT

2 979 raccordements vers le réseau public d'assainissement.

Réhabilitation des réseaux et des ouvrages rue de Vaucanson.

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement par la Mission Locale de 79 jeunes de la commune.

2 personnes recrutées en contrat aidé par la Mairie dans le cadre du dispositif Lab' de l'Emploi (cf page 22).

CULTURE ET SPORT

Plus de 200 élèves de classes élémentaires accueillis au Centre aquatique communautaire Palmilud à Périgny.

Organisation d'un concert D'Elec'Trio au CMA dans le cadre du Festival de printemps du Conservatoire de Musique et de Danse.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

5 000 € attribués en 2021 au titre du fonds de concours aux manifestations communales pour l'organisation de Périgny à ciel ouvert.

Un bilan carbone a été réalisé grâce à un groupement de commandes piloté par la CdA.

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Centre de valorisation des déchets - Centre

Unité de compostage

Zone industrielle des 4 chevaliers

Pépinières d'entreprises Créatio®PROD

1 école de musique et 1 école de danse membres du Réseau : 90 452 € versés par l'Agglo en 2021 aux associations et 32 256 € à la commune.

Médiathèque en réseau

Centre aquatique communautaire Palmilud

Captage d'eau potable de Varaize



Puilboreau

Alain DRAPEAU
Maire et Vice-Président

6 556
habitants*

7,88
km²

Conseillères communautaires
Frédérique LETELLIER, Jocelyne ROCHETEAU
Directeur Général des Services
Pascal RAUTUREAU

29 rue de la République - BP 10113, 17138 Puilboreau
05 46 68 01 88 | contact@ville-puilboreau.fr
mairie-puilboreau.fr

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

- 1 opération accompagnée en urbanisme négocié : Ilot du Château.
- 1 opération à l'étude : Baillac-Malemore.
- 168 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) enregistrées en 2021.
- 1 convention opérationnelle EPF « Centre-bourg » dans le cadre de l'accompagnement de la commune.
- 1 nouvelle convention EPF portant sur un projet communautaire sur le site « Baillac-Malemore » et 1 Décision de délégation du droit de préemption urbain.

DROIT DES SOLS

- 72 permis de construire,
- 2 permis d'aménager,
- 144 déclarations préalables,
- 207 certificats d'urbanisme,
- 20 autorisations de travaux dans un établissement recevant du public (ERP).

LOGEMENT

- 3 292 logements au total dont 391 logements locatifs sociaux* gérés par des organismes HLM.
- En 2021, 10 ménages ont bénéficié d'une aide sociale pour la primo accession de 4 000 € pour l'acquisition de leur résidence principale.

l'Agglo a garanti des emprunts (souscrits par des bailleurs sociaux) à hauteur de 4 264 063 € pour la construction de 49 logements sociaux.



TRANSPORT PUBLIC YÉLO

Lignes de bus Illico 4, n°13 et 14.
 5 stations de vélos en libre-service.
 1 station Yélobobile.
 1 parc-relais.
 1 vélo-parc.
 5 primes accordées à des usagers d'un montant global de 1 900 € pour l'achat de vélos à assistance électrique en 2021.
 1 Vélo à assistance électrique mis à disposition de la commune à titre gratuit pour 1 an.

DÉCHETS

Collecte en porte à porte : les ordures ménagères le samedi ; les emballages recyclables le vendredi.
 Collecte en zone commerciale : les ordures ménagères les mardi et vendredi ; les emballages recyclables le jeudi.
 30 points d'apport volontaire.
 9 bornes textiles.
 58 élèves de CM2 accueillis au centre de tri Altriane.

ASSAINISSEMENT

2 318 raccordements vers le réseau public d'assainissement.

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement par la Mission Locale de 60 jeunes de la commune.

CULTURE ET SPORT

Plus de 175 élèves de classes élémentaires accueillis par le Centre aquatique communautaire Palmilud à Périgny.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

150 000 € attribués en 2021 au titre du fonds de concours aux équipements structurants pour la construction de la salle multiculturelle, espace jeunesse et terrain multisports.
 5 000 € attribués en 2021 au titre du fonds de concours aux manifestations communales pour l'organisation de « Aux Arts Puilborains ».
 Un bilan carbone a été réalisé grâce à un groupement de commandes piloté par la CdA.

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Parc commercial Beaulieu

1 école de musique et 1 école de danse
 membres du Réseau : 77 730 € versés par l'Agglo en 2021 aux associations et 28 518 € à la commune.

Médiathèque en réseau



Saint-Christophe

Philippe CHABRIER
Maire et Conseiller
communautaire délégué

1 362
habitants*

13,64
km²

Directrice Générale des Services
Pascale LECUYER

11 route de Marans, 17220 Saint-Christophe
05 46 35 51 79 | mairie@saint-christophe17.fr
saint-christophe17.fr

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

40 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) enregistrées en 2021.

DROIT DES SOLS

31 permis de construire, 31 déclarations préalables, 6 certificats d'urbanisme.

LOGEMENT

644 logements au total dont 2 logements locatifs sociaux* gérés par des organismes HLM.

En 2021, 2 ménages ont bénéficié d'une aide sociale pour la primo accession de 4 000 € pour l'acquisition de leur résidence principale.

TRANSPORT PUBLIC YÉLO

Ligne de bus n°17 et TAD30.

1 Vélo à assistance électrique mis à disposition de la commune à titre gratuit pour 1 an.

DÉCHETS

Collecte en porte à porte : les ordures ménagères le mercredi ; les emballages recyclables le jeudi. 3 points d'apport volontaire (verre) et 1 borne textiles.

ASSAINISSEMENT

521 raccordements vers le réseau public d'assainissement.

Réhabilitation des réseaux et des ouvrages à Cugné.

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement par la Mission Locale de 12 jeunes de la commune.

1 personne recrutée en contrat aidé par la Mairie dans le cadre du dispositif Lab' de l'Emploi (cf page 22).

CULTURE ET SPORT

Plus de 70 élèves de classes élémentaires accueillis au Centre aquatique communautaire Palmilud à Périgny.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

1 751 € attribués en 2021 au titre du fonds de concours aux manifestations communales pour l'animation musicale de Noël et 1 741 € pour l'organisation de la Fête nationale du 14 juillet.

ÉQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE

Station d'épuration



Saint-Médard d'Aunis

Roger GERVAIS
Maire et Vice-Président

2 302
habitants*

22,53
km²

Directrice Générale des Services
Sophie RICOEUR

1 Allée de la Mairie 17220 Saint-Médard d'Aunis
05 46 35 81 73 | secretariat@st-medard-aunis.fr
saint-medard-daunis.fr

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

56 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) enregistrées en 2021.

DROIT DES SOLS

53 permis de construire, 2 permis d'aménager, 2 permis de démolir, 107 déclarations préalables, 95 certificats d'urbanisme. 2 autorisations de travaux dans un établissement recevant du public (ERP).

LOGEMENT

939 logements au total dont 12 logements locatifs sociaux* gérés par des organismes HLM.

En 2021, 4 ménages ont bénéficié d'une aide sociale pour la primo accession de 4 000 € pour l'acquisition de leur résidence principale.

TRANSPORT PUBLIC YÉLO

Ligne de bus n°17 et TAD30.

1 Vélo à assistance électrique mis à disposition de la commune à titre gratuit pour 1 an.

DÉCHETS

Collecte en porte à porte : les ordures ménagères le mercredi ; les emballages recyclables le jeudi. 9 points d'apport volontaire (verre) et 3 bornes textiles.

ASSAINISSEMENT

644 raccordements vers le réseau public d'assainissement.

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement par la Mission locale de 15 jeunes de la commune. 1 personne recrutée en contrat aidé par la Mairie dans le cadre du dispositif Lab' de l'Emploi (cf page 22).

CULTURE ET SPORT

Plus de 98 élèves de classes élémentaires accueillis au Centre aquatique communautaire Palmilud à Périgny.

Organisation d'un concert d'afro-funk Rochelais et de fanfare originale à la salle polyvalente dans le cadre du Festival de printemps du Conservatoire de Musique et de Danse.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

5 000 € attribués en 2021 au titre du fonds de concours aux manifestations communales pour l'organisation de Saint Méd'Art Rock.

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Déchèterie

Station d'épuration

Parc d'activités de Croix-Fort



Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 21/12/2022

ID : 017-211703004-20221212-DCM121222_3AA-DE

SLO

Saint-Rogatien

Didier LARELLE
Maire et Conseiller
communautaire

2 352
habitants*

5,19
km²

Directrice Générale des Services
Claire GUILLOTEAU

4 place de la Mairie, 17220 Saint-Rogatien
05 46 56 60 77 | mairie-saint-roгатien@wanadoo.fr
mairie-saint-roгатien.fr

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

40 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) enregistrées en 2021.

DROIT DES SOLS

27 permis de construire, 1 permis d'aménager, 56 déclarations préalables, 48 certificats d'urbanisme.

LOGEMENT

1 002 logements au total dont 84 logements locatifs sociaux* gérés par des organismes HLM.

En 2021, 1 ménage a bénéficié d'une aide sociale pour la primo accession de 4 000 € pour l'acquisition de sa résidence principale.

TRANSPORT PUBLIC YÉLO

Ligne de bus n°18.

1 parc-relais.

4 primes accordées à des usagers d'un montant global de 1 800 € pour l'achat de vélos à assistance électrique en 2021.

1 Vélo à assistance électrique mis à disposition de la commune à titre gratuit pour 1 an.

DÉCHETS

Collecte en porte à porte : les ordures ménagères le mercredi ; les emballages recyclables le mardi.

13 points d'apport volontaire et 3 bornes textiles.

ASSAINISSEMENT

871 raccordements vers le réseau public d'assainissement.

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement par la Mission Locale de 17 jeunes de la commune.

CULTURE ET SPORT

Plus de 79 élèves de classes élémentaires accueillis au Centre aquatique communautaire Palmilud à Périgny.

ÉQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE

Médiabus



* Chiffres issus du fichier RPL S 2021 = Répertoire des logements locatifs sociaux au 1^{er} janvier 2021

Saint-Vivien

Vincent DEMESTER
Maire et Vice-Président

1 359
habitants*

8,27
km²

Directrice Générale des Services
Pascale FERRANT

Grande Rue, 17220 Saint-Vivien
05 46 56 13 90 | mairie@saint-vivien17.fr
saint-vivien17.fr

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

47 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) enregistrées en 2021.

DROIT DES SOLS

25 permis de construire,
1 permis d'aménager,
3 permis de démolir,
38 déclarations préalables,
50 certificats d'urbanisme.

LOGEMENT

625 logements au total dont 35 logements locatifs sociaux* gérés par des organismes HLM.

TRANSPORT PUBLIC YÉLO

Ligne de bus n°21 et TAD31.

DÉCHETS

Collecte en porte à porte : les ordures ménagères le mardi ; les emballages recyclables le lundi. 5 points d'apport volontaire (verre).

ASSAINISSEMENT

526 raccordements vers le réseau public d'assainissement.
Réhabilitation des réseaux et des ouvrages vers Salles-sur-Mer, rue des Petits Bonneveaux.

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement par la Mission Locale de 10 jeunes de la commune.

CULTURE ET SPORT

80 élèves de classes élémentaires accueillis au Centre aquatique communautaire à Châtelailon-Plage.

Organisation d'un concert de Cores do Brasil à la salle polyvalente dans le cadre du Festival de printemps du Conservatoire de Musique et de Danse.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

150 000 € accordés en 2021 au titre du fonds de concours aux équipements structurants pour l'aménagement global d'équipements publics vacants en cœur de bourg.

2 220 € attribués en 2021 au titre du fonds de concours aux manifestations communales pour l'organisation de la Fête du Marais et 2 450 € pour la Fête nationale du 14 juillet.

15 000 € au titre de l'éclairage de la piste cyclable entre le parc d'activité des Bonneveaux et la Rogaterie en 2021.

ÉQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE

Parc d'activités Les Bonneveaux

Saint-Xandre

Evelyne FERRAND
Maire et Conseillère
communautaire

5 091
habitants*

13,29
km²



Conseiller communautaire

Yves DLUBAK

Directeur Général des Services

Anthony PACREAU

Rue de l'Océan, 17138 Saint-Xandre
05 46 37 20 69 | mairie@st-xandre.fr
saint-xandre.com

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

1 opération d'aménagement communautaire engagée dans le cadre de la ZAC des Fiefs de Dompierre.

173 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) enregistrées en 2021.

1 convention opérationnelle tripartite EPF « Centre-bourg » dans le cadre de l'accompagnement de la commune.

DROIT DES SOLS

104 permis de construire,

2 permis de démolir,

102 déclarations préalables,

147 certificats d'urbanisme,

2 autorisations de travaux dans un établissement recevant du public (ERP).

LOGEMENT

2 436 logements dont 181 logements locatifs sociaux* gérés par des organismes HLM.

En 2021, 3 ménages ont bénéficié d'une aide sociale pour la primo accession de 4 000 € pour l'acquisition de leur résidence principale.

L'Agglo a garanti des emprunts (souscrits par des bailleurs sociaux) à hauteur de 1 106 378 € pour la construction de 15 logements sociaux.

TRANSPORT PUBLIC YÉLO

Ligne de bus n°13.

4 primes accordées à des usagers d'un montant global de 1 500 € pour l'achat de vélos à assistance électrique en 2021.

1 Vélo à assistance électrique mis à disposition de la commune à titre gratuit pour 1 an.



DÉCHETS

Collecte en porte à porte : les ordures ménagères le vendredi ; les emballages recyclables le mercredi.

17 points d'apport volontaire et 5 bornes textiles.

25 élèves de classe de CE2 accueillis au centre de tri Altriane.

ASSAINISSEMENT

1 874 raccordements vers le réseau public d'assainissement.

Refoulement du poste Fontaine au Blanc sur la rue de la Fontaine au Blanc.

Finalisation de la desserte de la zone de l'Aubreçay.

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement par la Mission Locale de 52 jeunes de la commune.

1 personne recrutée en contrat aidé par la Mairie dans le cadre du dispositif Lab' de l'Emploi (cf page 22).

CULTURE ET SPORT

Plus de 80 élèves de classes élémentaires accueillis au Centre aquatique communautaire Palmilud à Périgny.

Organisation d'un ciné concert d'Halloween à la salle de l'Agora dans le cadre du Festival de printemps du Conservatoire de Musique et de Danse.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

3 000 € attribués en 2021 au titre du fonds de concours aux manifestations communales pour l'organisation du Marché de Noël, 1 000 € pour Cinoche en plein air et 1 000 € pour la Saint-Xandraise.

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Déchèterie

Parc d'activités L'Aubreçay

Médiathèque en réseau



Sainte-Soulle

Bertrand AYRAL
Maire et Vice-Président

4 846
habitants*

21,82
km²

Conseillère communautaire

Elyette BEAUDEAU

Directeur Général des Services

Thierry MALLGOL

39 rue de l'Aunis, 17220 Sainte-Soulle
05 46 37 00 35 | mairie@sainte-soulle.fr
sainte-soulle.fr

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

135 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) enregistrées en 2021.
1 avenant à la convention opérationnelle EPF « Centre-bourg » dans le cadre de l'accompagnement de la commune.

DROIT DES SOLS

88 permis de construire, 2 permis d'aménager, 5 permis de démolir, 119 déclarations préalables, 153 certificats d'urbanisme, 4 autorisations de travaux dans un établissement recevant du public (ERP).

LOGEMENT

2 129 logements au total dont 113 logements locatifs sociaux* gérés par des organismes HLM.

En 2021, 3 ménages ont bénéficié d'une aide sociale pour la primo accession de 4 000 € pour l'acquisition de leur résidence principale.

TRANSPORT PUBLIC YÉLO

Ligne de bus n°15.

4 primes accordées à des usagers d'un montant global de 1 200 € pour l'achat de vélos à assistance électrique en 2021.

Don de 5 vélos yélo « seconde vie ». 1 vélo à assistance électrique mis à disposition de la commune à titre gratuit pour 1 an.

DÉCHETS

Collecte en porte à porte : les ordures ménagères le jeudi ; les emballages recyclables le mercredi.

20 points d'apport volontaire.

6 bornes textiles.



ASSAINISSEMENT

1 678 raccordements vers le réseau public d'assainissement.
Réhabilitation des réseaux et des ouvrages route de Mouillepieds.

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement par la Mission Locale de 31 jeunes de la commune.

1 personne recrutée en contrat aidé par la Mairie dans le cadre du dispositif Lab' de l'Emploi (cf page 22).

CULTURE ET SPORT

Accueil de plusieurs élèves de classes élémentaires au Centre aquatique communautaire Palmilud à Périgny.

Organisation d'un concert de « En ballade avec Lyle Mays et Pat Metheny » à la maison des associations dans le cadre du Festival de printemps du Conservatoire de Musique et de Danse.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

4 500 € attribués en 2021 au titre du fonds de concours aux manifestations communales pour l'organisation de la Fête nationale du 14 juillet et 500 € pour les animations de Noël.

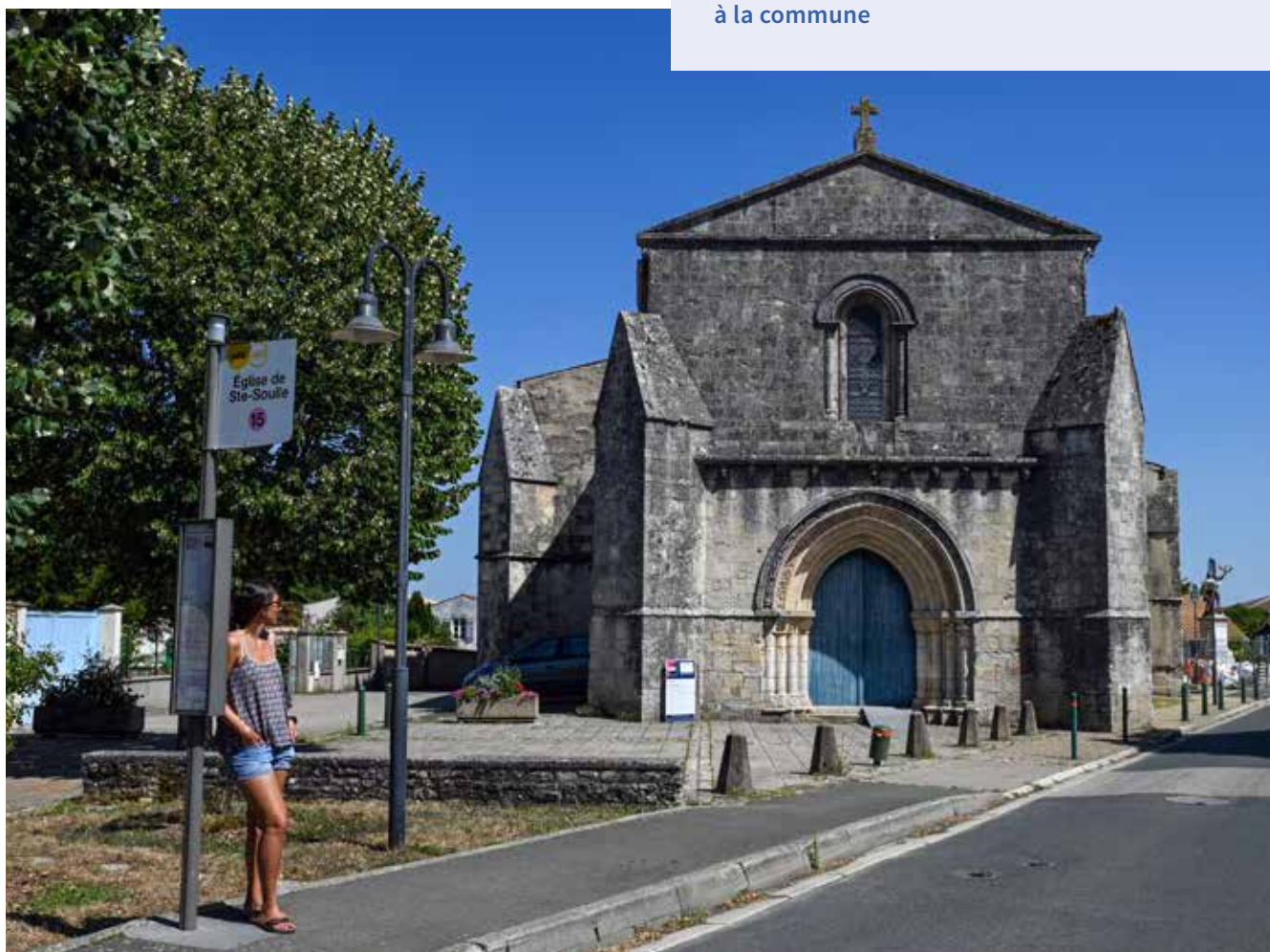
ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Déchèterie

Pôle épuratoire

Parcs d'activités Le Radar

**1 école de musique et 1 école de danse
membres du Réseau : 14 235€ versés par
l'Agglo en 2021 aux associations et 5 520 €
à la commune**



Salles-sur-Mer

Chantal SUBRA
Maire et Conseillère
communautaire déléguée

2 263
habitants*

14,03
km²

Directrice Générale des Services
Laure BUISSON

Place de la Mairie, 17220 Salles-sur-Mer
05 46 56 03 79 | salles-sur-mer@salles-sur-mer.fr
salles-sur-mer.fr

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

59 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) enregistrées en 2021.

1 lettre de mission SAFER portant sur une négociation de fonciers agricoles.

DROIT DES SOLS

53 permis de construire,

8 permis d'aménager,

1 permis de démolir,

63 déclarations préalables,

71 certificats d'urbanisme,

2 autorisations de travaux dans un établissement recevant du public (ERP).

LOGEMENT

1 101 logements dont 20 logements locatifs sociaux* gérés par des organismes HLM. L'Agglo a garanti des emprunts (souscrits par des bailleurs sociaux) à hauteur de 1 690 947 € pour la construction de 16 logements sociaux.

TRANSPORT PUBLIC YÉLO

Ligne de bus n°19, TAD31 et TAD32.

1 Vélo à assistance électrique mis à disposition de la commune à titre gratuit pour 1 an.

DÉCHETS

Collecte en porte à porte : les ordures ménagères le mercredi ; les emballages recyclables le lundi.

11 points d'apport volontaire et 3 bornes textiles.

ASSAINISSEMENT

908 raccordements vers le réseau public d'assainissement.

Réhabilitation des réseaux et des ouvrages rue des Petits Bonnevaux (RD 109).

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement par la Mission Locale de 15 jeunes de la commune.

4 personnes recrutées en contrat aidé par la Mairie dans le cadre du dispositif Lab' de l'Emploi (cf page 22).

CULTURE ET SPORT

80 élèves de classes élémentaires accueillis au Centre aquatique communautaire à Châtelailon-Plage.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

2 500 € attribués en 2021 au titre du fonds de concours aux manifestations communales pour l'organisation de la Fête de la Rosière et 2 500 € pour le Marché de Noël.

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Centre de tri Altriane

Déchèterie

Parc d'activités L'Aubépin

Captage d'eau potable de la Ragotterie

Thairé

Marie-Gabrielle NASSIVET

Maire et Conseillère
communautaire déléguée

1 723
habitants*

18,74
km²

Directeur Général des Services
Ludovic VIGIÉ

Rue Coyttar, 17290 Thairé
05 46 56 17 14 | accueil.mairie@thaire.fr
thaire.fr

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

78 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) enregistrées en 2021.

DROIT DES SOLS

67 permis de construire,
2 permis d'aménager,
4 permis de démolir,
86 déclarations préalables,
60 certificats d'urbanisme,
1 autorisation de travaux dans un établissement recevant du public (ERP).

LOGEMENT

797 logements dont 4 logements locatifs sociaux* gérés par des organismes HLM.

En 2021, 3 ménages ont bénéficié d'une aide sociale pour la primo accession de 4 000 € pour l'acquisition de leur résidence principale.

TRANSPORT PUBLIC YÉLO

Ligne de bus n°21 et TAD31.

1 prime accordée à un usager d'un montant global de 500 € pour l'achat de vélos à assistance électrique en 2021.

1 Vélo à assistance électrique mis à disposition de la commune à titre gratuit pour 1 an.

DÉCHETS

Collecte en porte à porte : les ordures ménagères le mardi ; les emballages recyclables le vendredi.

4 points d'apport volontaire (verre) et 2 bornes textiles.

ASSAINISSEMENT

628 raccordements vers le réseau public d'assainissement.

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement par la Mission Locale de 11 jeunes de la commune.

3 personnes recrutées en contrat aidé par la Mairie dans le cadre du dispositif Lab' de l'Emploi (cf page 22).

CULTURE ET SPORT

80 élèves de classes élémentaires accueillis au Centre aquatique communautaire à Châtelailon-Plage.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

2 865 € attribués en 2021 au titre du fonds de concours aux manifestations communales pour l'organisation de concerts les 2 et 31 juillet, 909 € pour le Marché d'Halloween et 1 226 € pour les animations de Noël.

Un bilan carbone a été réalisé grâce à un groupement de commandes piloté par la Cda.

ÉQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE

Station d'épuration

Vérines

Line MÉODE

Maire et Conseillère
communautaire

2 296
habitants*

13,35
km²

Directeur Général des Services

Mickaël RINQUIN

15 rue de la Verrerie, 17240 Vérines
05 46 37 01 35 | accueil@verines.fr
verines.fr

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

78 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) enregistrées en 2021.

DROIT DES SOLS

43 permis de construire, 1 permis d'aménager, 1 permis de démolir, 96 déclarations préalables, 97 certificats d'urbanisme.

LOGEMENT

1 002 logements au total dont 20 logements locatifs sociaux* gérés par des organismes HLM. En 2021, 2 ménages ont bénéficié d'une aide sociale pour la primo accession de 4 000 € pour l'acquisition de leur résidence principale.

TRANSPORT PUBLIC YÉLO

Ligne de bus n°15. Don de 6 vélos yélo « seconde vie ».

1 Vélo à assistance électrique mis à disposition de la commune à titre gratuit pour 1 an.

DÉCHETS

Collecte en porte à porte : les ordures ménagères le jeudi ; les emballages recyclables le mercredi.

12 points d'apport volontaire (verre) et 4 bornes textiles.

ASSAINISSEMENT

870 raccordements vers le réseau public d'assainissement.

Suppression de l'ouvrage de tête et installation d'un nouveau dégrilleur au-dessus du bassin d'aération de la station d'épuration.

Lancement d'une maîtrise d'œuvre pour l'élaboration d'un programme de travaux visant à réduire les entrées d'eaux claires parasites et optimiser le système de transfert.

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement par la Mission Locale de 12 jeunes de la commune.

CULTURE ET SPORT

Plusieurs élèves de classes élémentaires accueillis au Centre aquatique communautaire Palmilud à Périgny.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

1 894 € attribués en 2021 au titre du fonds de concours aux manifestations communales pour l'organisation de déjeuners dansants, 1 400 € pour les spectacles de Noël, 649 € pour la soirée Gospel Hope, 385 € pour la soirée Disco.

Un bilan carbone a été réalisé grâce à un groupement de commandes piloté par la CdA.

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Station d'épuration

Captages d'eau potable Fraise et Anais

Yves

Didier ROBLIN

Maire et Conseiller
communautaire délégué

1 490
habitants*

25,75
km²

Directrice Générale des Services

Sandra BLANCHET

Le Marouillet, 17340 Yves

05 46 56 18 02 | mairie-yves@wanadoo.fr
commune-yves.fr

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

49 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) enregistrées en 2021.

DROIT DES SOLS

12 permis de construire,
1 permis d'aménager,
53 déclarations préalables,
64 certificats d'urbanisme.

LOGEMENT

804 logements au total.

En 2021, 7 ménages ont bénéficié d'une aide sociale pour la primo accession de 4 000 € pour l'acquisition de leur résidence principale.

TRANSPORT PUBLIC YÉLO

Ligne de bus n°21 et TAD31.

1 Vélo à assistance électrique mis à disposition de la commune à titre gratuit pour 1 an.

DÉCHETS

Collecte en porte à porte : les ordures ménagères le mardi ; les emballages recyclables le lundi.

9 points d'apport volontaire (verre).

1 borne textiles.

ASSAINISSEMENT

340 raccordements vers le réseau public d'assainissement.

Poursuite et fin des travaux de desserte en assainissement de la commune avec mise en œuvre d'un système de transfert par aéroéjecteurs (programme sur 3 années).

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement par la Mission Locale de 6 jeunes de la commune.

CULTURE ET SPORT

90 élèves de classes élémentaires accueillis au Centre aquatique communautaire à Châtelaillon-Plage.



Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 21/12/2022



ID : 017-211703004-20221212-DCM121222_3AA-DE



ANNEXE

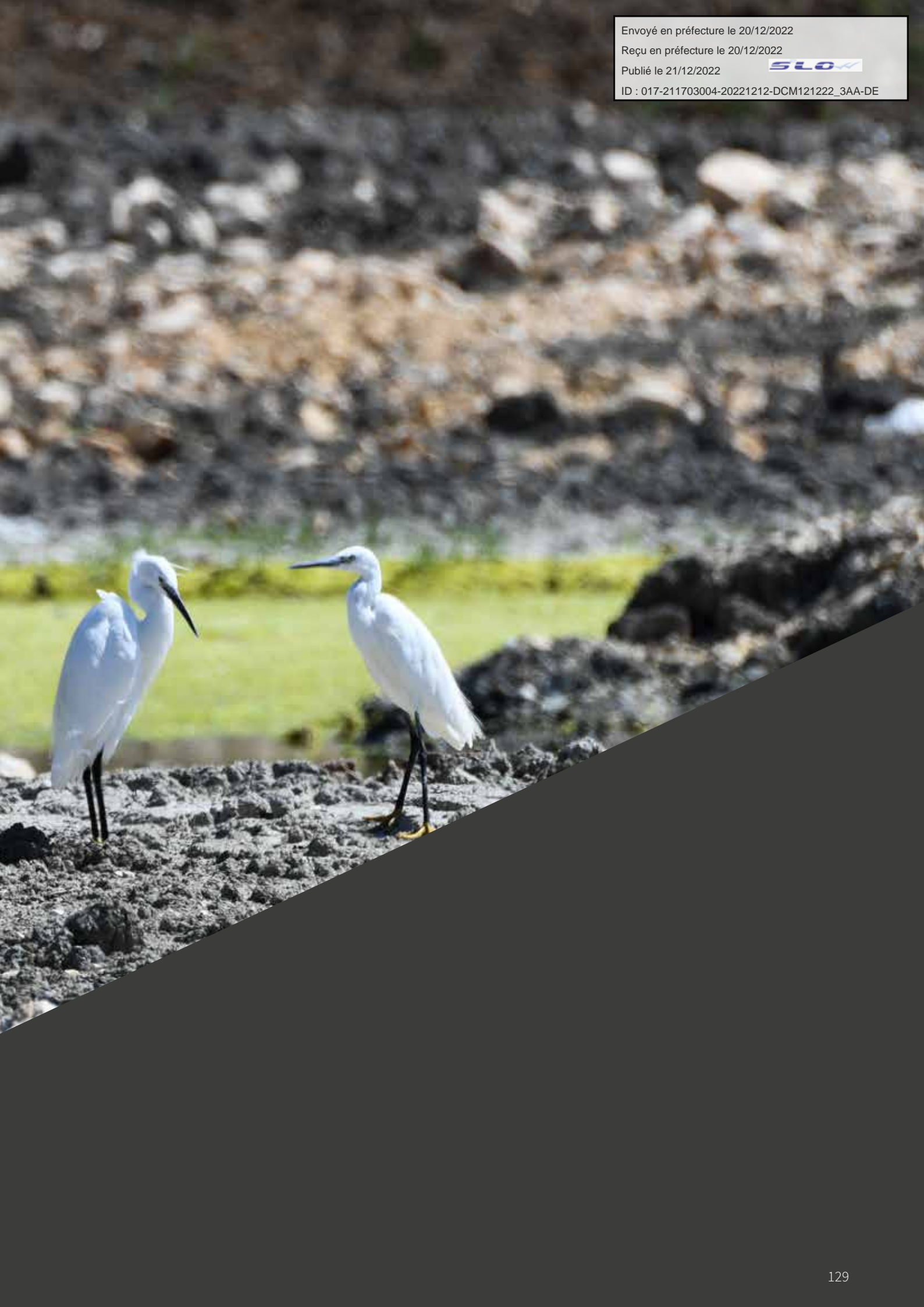
Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 21/12/2022



ID : 017-211703004-20221212-DCM121222_3AA-DE





49

postes

créés (dont 9 au titre de l'exercice de la compétence Eau suite au retrait du syndicat des Eaux, 14 au titre des mutualisations (Cabinet et Direction générale) et 2 sur des fonctions de conseiller numérique).



27

mobilités internes

sur des postes créés ou vacants.



30

agents

en disponibilité.



5

apprentis

répartis au sein des directions « Systèmes d'Information communs », « Eaux », « Économie-tourisme », « Habitat et politique de la ville ».



46 ans

et 11 mois

de moyenne d'âge

(- 8 mois par rapport à 2020),

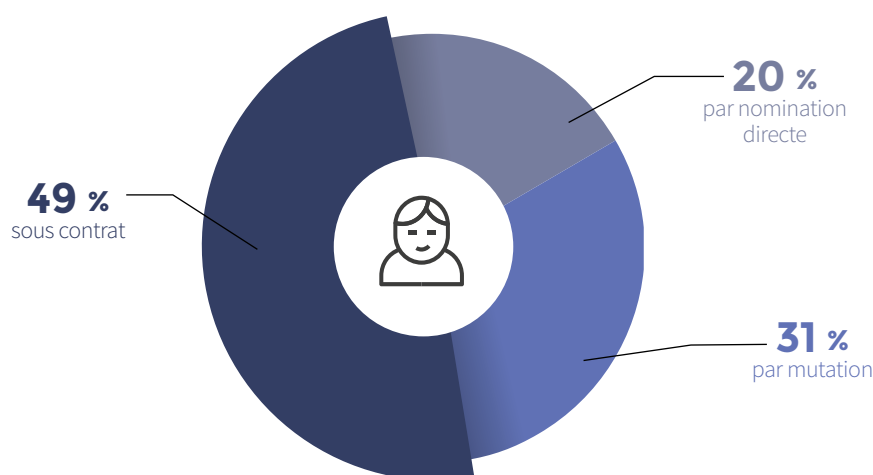
47 ans et 4 mois pour les hommes et 46 ans et 7 mois pour les femmes.

Bilan social : répartition des effectifs

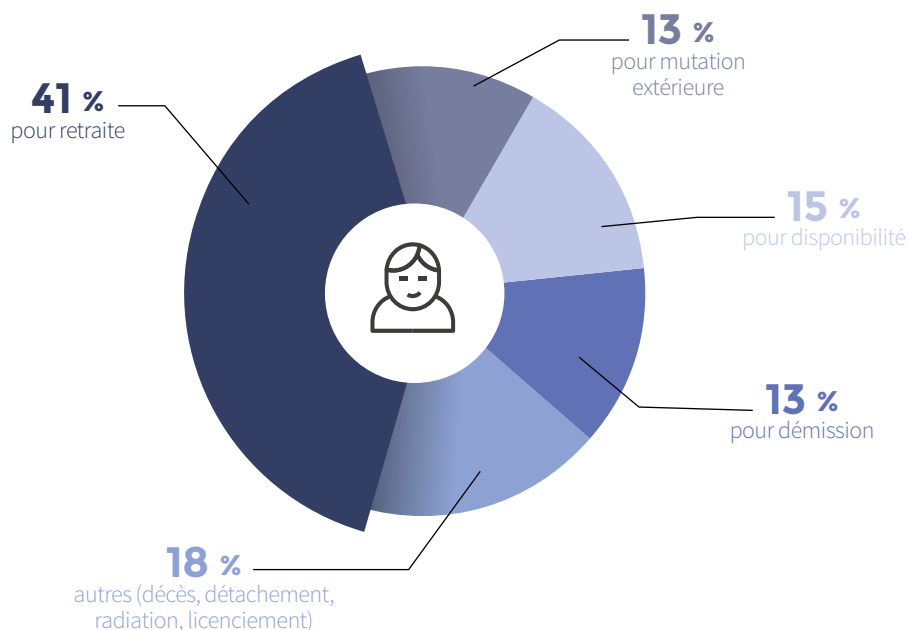
AUGMENTATION DES EFFECTIFS

L'Agglo comptait **801 agents** en 2021 (soit **41 de plus** qu'en 2020) : 694 agents stagiaires/titulaires (dont 9 sur des postes à temps non complet), 95 contractuels et 12 « Parcours Emploi Compétences ».

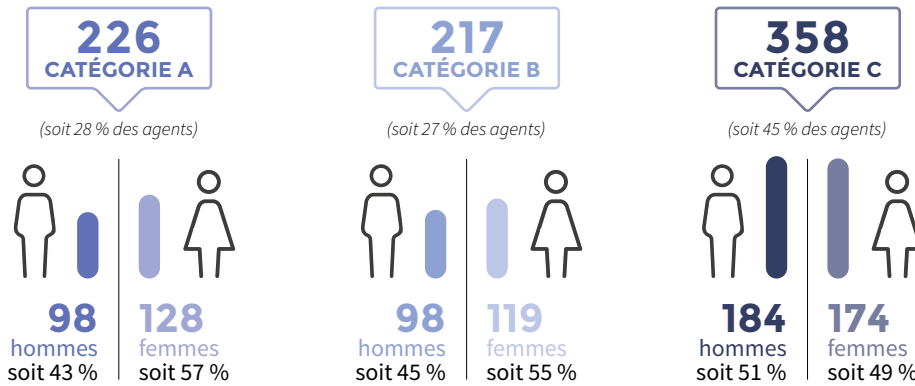
95 AGENTS SONT ARRIVÉS (CONTRE 85 EN 2020) DONT :



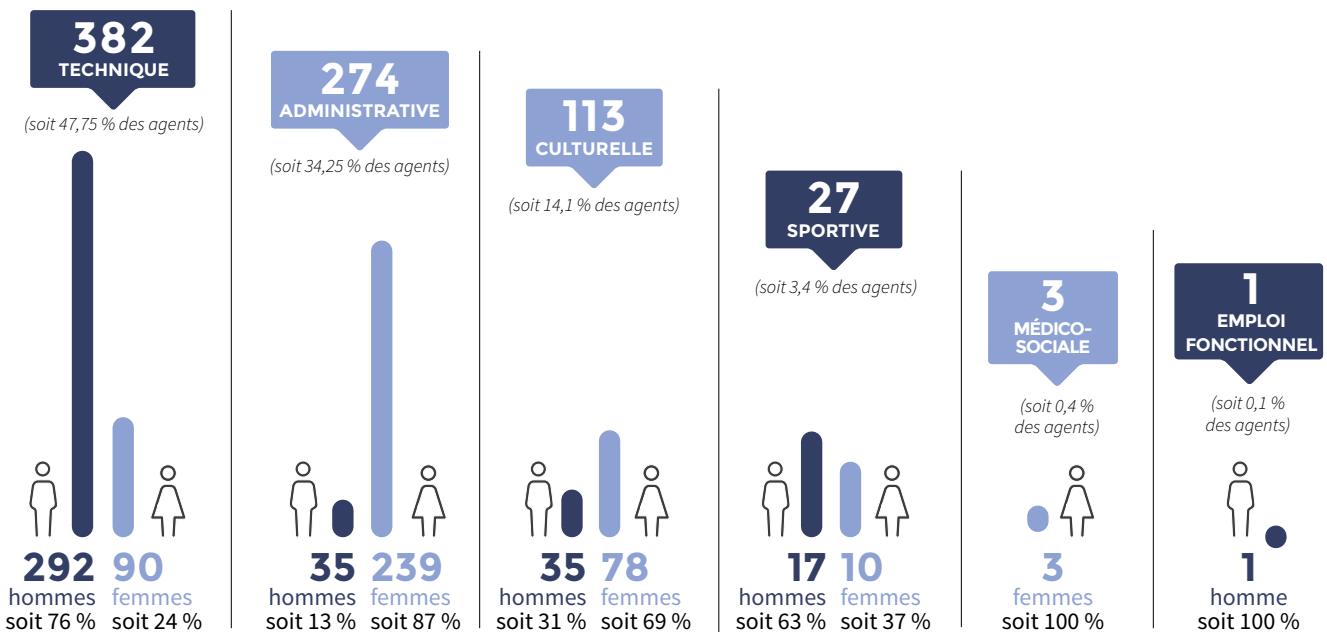
61 AGENTS ONT QUITTÉ L'AGGLO (CONTRE 55 EN 2020) DONT :



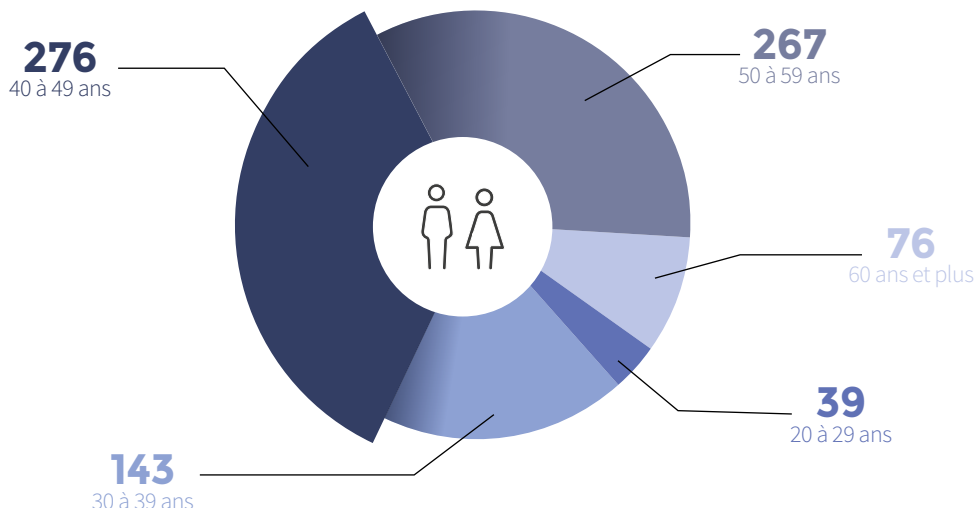
RÉPARTITION PAR CATÉGORIE HIÉRARCHIQUE (en nombre d'agents)



RÉPARTITION PAR FILIÈRE PROFESSIONNELLE (en nombre d'agents)



REPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE



Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 21/12/2022



ID : 017-211703004-20221212-DCM121222_3AA-DE



Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle 

6 rue Saint-Michel / CS 41287
17086 La Rochelle Cedex 02

Tel. 05 46 30 34 00
Fax 05 46 30 34 09

accueil@agglo-larochelle.fr
agglo-larochelle.fr

Rejoignez-nous sur



Directions de la Vie Institutionnelle
et de la Communication

Maquette: RC2C

Mise en page: Direction de la Communication

Photos: Pierre Meunié, Fred Le Lan
Julien Chauvet et Franck Moreau

Septembre 2022

